

Tebboune rentre au pays

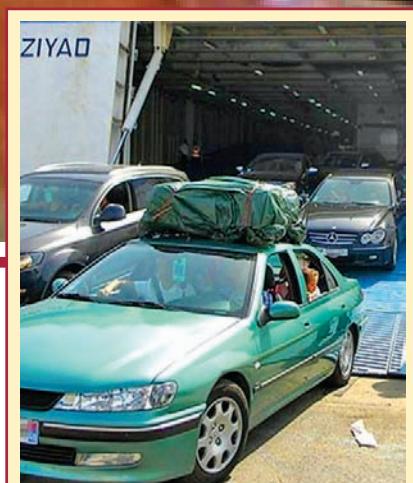
Lire l'article de R. N. page 3



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

A L'ARRÊT JUSQU'À NOUVEL ORDRE **Enquête sur le bracelet électronique**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 3



VÉHICULES
D'OCCASION

**Le pré-contrôle
à l'importation
pointé du doigt**

Lire l'article de R. N. page 2



**CRÉATION ET ANIMATION
D'ESPACES CULTURELS
ET ARTISTIQUES DANS
LES HÔTELS PUBLICS**

**L'hôtel «Liberté»
d'Oran partenaire
de choix**

Lire l'article de
S. Amin page 4

Véhicules d'occasion Le pré-contôle à l'importation pointé du doigt



R.N.

Intervenant, jeudi, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a déploré l'absence de pré-contôle sur les véhicules d'occasion importés par l'Algérie au niveau des pays d'origine notamment européens. Il a regretté que ces pays « n'effectuent aucun contrôle lorsque les véhicules sont destinés à certains pays africains ». Selon le ministre, l'absence de pré-contôle, dans les pays d'origine, des véhicules d'occasion importés par les opérateurs algériens a causé « des centaines de milliards de dollars de pertes à l'Algérie durant les vingt dernières années que ce soit en raison de la surfacturation ou de l'importation d'équipements imaginaires », a-t-il révélé. Selon les déclarations du ministre, les véhicules d'occasion étaient importés par « des bandes » qui se sont spécialisées dans l'importation de voitures de moins de 10 ans en faisant croire qu'elles étaient plus récentes. M. Ait Ali répondait à une question du député de l'Union pour Nahda-Adala-Bina, Ahcene Aribi, au sujet du gel de l'autorisation d'importation des véhicules de moins de 3 ans et l'an-

nulation du système préférentiel SKD/CKD. Il a expliqué, dans ce cadre, que les exonérations dont ont bénéficié les opérateurs dans le segment SKD/CKD avaient été transférées aux fabricants locaux des composants, en vertu de la Loi de finances complémentaire 2020 et la Loi de finances 2021. Il a également rappelé que les sous-traitants n'avaient, par le passé, aucun avantage douanier ou fiscal ni dans leurs investissements ni sur leurs équipements.

Ajoutant que les opérateurs qui prétendent investir dans l'industrie mécanique réelle seront obligés de se tourner vers ces sous-traitants qui seront « très concurrentiels » et « protégés par des textes réglementaires », notamment le décret 20-226 du 19 août 2020 qui impose un taux d'intégration et un modèle d'intégration, rendant éligible à l'application de l'article 60 de la LFC 2020. Le ministre a aussi expliqué que la nouvelle réglementation considère le montage automobile comme une activité plus commerciale qu'industrielle, sans l'interdire, pour peu de s'acquitter de toutes les taxes, y compris la TVN (taxe sur les véhicules neufs). Rappelons que l'importation des véhicules d'occasion par les particuliers est interdite depuis l'année 2005.

Tebboune s'entretient par téléphone avec son homologue allemand

Le président de la République, Abdelmdjid Tebboune, a eu jeudi un entretien téléphonique avec le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, auquel il a exprimé ses remerciements pour la prise en charge médicale dont il a bénéficié depuis son arrivée en Allemagne, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmdjid Tebboune, a eu aujourd'hui un entretien téléphonique avec le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, lors duquel il lui a fait part de ses remerciements et de sa gratitude pour la prise en charge médicale dont il a bénéficié

depuis son arrivée en Allemagne», précise la même source. Le Président allemand a, à son tour, «adressé au Président Tebboune ses vœux de santé, et de prospérité et de progrès au peuple algérien», ajoute le communiqué.

Les deux présidents ont évoqué, à cette occasion, «la coopération bilatérale et les perspectives de sa promotion dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux peuples amis». Par ailleurs, «le Président allemand a adressé une invitation pour une visite officielle en Allemagne au Président de la République, qui l'a acceptée en le remerciant». La visite sera programmée après la fin de la pandémie, conclut le communiqué.

Attar Le gaz en Algérie dix fois moins cher qu'ailleurs

Le gaz est vendu en Algérie dix fois moins cher que dans les autres pays grâce aux subventions de l'Etat, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmajid Attar, appelant à l'adoption de nouveaux mécanismes pour orienter ces aides vers les catégories vulnérables.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par son président, Slimane Chenine, le ministre a précisé que les subventions étaient sur le gaz et l'électricité coûtent au Trésor public des sommes considérables, d'où la nécessité, a-t-il dit, de prendre des mesures spéciales pour orienter ces aides vers les catégories vulnérables, notamment avec la hausse du niveau de consommation nationale de gaz (47 milliards de m³ en 2020). M. Attar répondait au député Khelifa Benslimane (Front El-Moustakbal) qui voulait savoir pourquoi les autorités n'ont pas répondu favorablement aux demandes de réduction des prix du gaz et de l'électricité en hiver pour certaines villes les plus impactées durant cette saison.

Le ministre a expliqué que l'établissement des prix du gaz et de l'électricité ne relevait pas des prérogatives de son département mais de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), qui fixe le prix à 34,17 centimes par thermie, en vertu d'une décision, alors que le prix réel est

de 42,89 centimes par thermie. Pour le ministre, la situation «ne permet pas à Sonelgaz de préserver son équilibre financier».

Sonelgaz recourt, dans sa tarification, à quatre tranches, à travers lesquelles, elle prend compte de la nécessité de préserver le pouvoir d'achat du consommateur. La tranche 1 appelée tranche sociale, est estimée à 16,82 cDA/Th (en cas d'une consommation inférieure à 375 Th. Tandis que le tarif de la tranche 2 est estimé à 0,3245 DA/th. Le soutien de l'Etat représente un taux de 65 % de la valeur de consommation des ménages dans les régions du Sud du pays, selon le ministre qui précise que les montants affectés par l'Etat à la subvention de l'électricité dans les régions du Sud du pays a dépassé, en 2019, 18 mds de Da. Répondant à une autre question du député Houcine Ben Kelala (Front national pour les libertés) autour de «la réticence» des compagnies relevant du Groupe Sonatrach, quant à la réalisation de certaines structures publiques dont le manque se fait sentir dans la wilaya d'Illizi, notamment celles relatives aux infrastructures et portant essentiellement sur la vie du citoyen, et ce en dépit de l'inscription des projets depuis plus de dix années, le ministre a indiqué que cette responsabilité incombe aux autorités locales et ne relève pas de la compétence de Sonatrach. «Sonatrach s'intéresse à la réalisation de pro-

jets dans le domaine des hydrocarbures», poursuit le ministre ajoutant que la problématique de réalisation et d'édification des infrastructures sociales est de la compétence des Pouvoirs publics qui ont les prérogatives de prospection les entreprises de réalisation. Pour le ministre, Sonatrach peut uniquement contribuer avec un soutien financier ou à travers la participation via des filiales dans la réalisation de certains projets dans le respect du code des marchés publics. Le ministre a affirmé, en outre, que «les exportations de pétrole et ses dérivés n'ont enregistré de baisse de 290.000 b/j comme rapporté par certains milieux», précisant que «les exportations de l'Algérie, en 2020, ont atteint 937.000 b/j de pétrole et 40 milliards mètres cubes de gaz, en dépit de la crise sanitaire». Les exportations de l'Algérie engobent 677.000 b/j de pétrole brut et 80.000 b/j de condensat, soit 180.000 b/j de pétrole, a détaillé le ministre, soulignant que les recettes s'élèvent à 20,2 milliards dollars (USD), dont 13,2 milliards USD pour le pétrole et 7 milliard USD pour le gaz.

«Ces chiffres, exacts sont publiés sur le site du ministère depuis la première semaine de l'année», a soutenu M. Attar Fustigeant «les chiffres erronés» relayés par des médias étrangers, le ministre a déclaré que «la publication de ces chiffres, sans fondement, cache des intentions malveillantes».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Causes profondes et vues superficielles

Le bilan 2020 des accidents de la route, révélé la semaine écoulée par la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), a atteint un niveau historiquement bas. Le nombre d'accidents de la route enregistrés en 2020 (18.949) est le plus bas depuis un demi-siècle (1970) et le nombre de morts (2.844) est le plus bas depuis 45 ans (1975), selon la même source. Que de bonnes nouvelles sur le front des routes. Enfin, presque, car les décès tragiques restent quand même très élevés (avec une différence de 431 morts de moins qu'en 2019), ainsi que les blessés qui se comptent toujours en milliers (25.836 blessés contre 31.010 blessés en 2019). Certes, la baisse est historique, mais on n'est pas autant sorti de l'hécatombe. Que veulent dire ces chiffres en réalité ? Pourrait-on espérer à l'avenir une baisse continue de la courbe des accidents de la route et des deuils causés aux familles ou ces statistiques ne sont-elles que trompeuses, temporairement ? Certains tenteraient de tirer les dividendes de ces reculs historiques, considérant que les résultats «encourageants» en matière de sécurité routière en 2020 sont les résultats des efforts considérables et permanents de tous les acteurs, services de sécurité et associations notamment, à travers la multiplication des campagnes de sensibilisation aux risques des accidents de la route. Autant dire qu'on a de la sorte réussi à rendre les automobilistes plus conscients quant aux dangers qui les guettent sur les routes, les amenant à respecter sérieusement le code de la route. Est-ce vrai ? Pas vraiment quand on regarde de près les causes réelles qui ont conduit à cette baisse historique de la courbe des accidents et des décès tragiques. S'il n'y avait pas ces cam-

pires de sensibilisation des usagers de la route et, surtout, le laborieux travail accompli par les services de sécurité, on suivrait un véritable désastre national, mais il faut bien croire que ni ces opérations de sensibilisation, ni la veille sécuritaire et encore moins le durcissement de la réglementation routière ne sont arrivés à venir à bout de l'hécatombe routière. La cause du caractère singulier de cette baisse des accidents de la route, ainsi que des morts et blessés, n'est-il pas à chercher ailleurs ? Le contexte de crise sanitaire qui a entraîné des mesures de restrictions de déplacements a eu des effets très conséquents sur la réduction du trafic routier, qui se trouve être en relation directe avec cette baisse historique de la mortalité routière. Preuve en est, ces statistiques reflétant la nette diminution des accidents de la route ne sont pas uniquement le propre de l'Algérie. Car, pratiquement tous les pays révèlent, en 2020, des courbes nettement décroissantes en matière d'accidents et de morts tragiques sur les routes. C'est l'un des rares bienfaits du confinement, à côté de la baisse du trafic transfrontalier, lié également à la chute du flux des voyageurs entraînée par la fermeture des frontières. D'ailleurs, si on scrute bien les chiffres des accidents de la route, on découvrira qu'ils sont à leur plus bas niveau durant le confinement dans ses premiers mois, mars et avril 2020 notamment, où l'arrêt des transports a réduit la circulation des personnes entre les wilayas à sa plus simple expression. Aussi, pour bien souligner la corrélation entre crise sanitaire et réduction des accidents de la route, il y a présentement le triste constat d'un réveil de la courbe, allant avec le déconfinement et la reprise du trafic routier.

A l'arrêt jusqu'à nouvel ordre Enquête sur le bracelet électronique

«Réforme phare» du temps de Tayeb Louh, la technique du bracelet électronique, dont devaient bénéficier les individus poursuivis en justice en attendant que leurs dossiers soient tranchés par les juridictions compétentes, avait, en effet, été annoncée en grande pompe en novembre 2017, avant de virer au flop total aux relents de scandale.

El-Houari Dilmé

Le directeur de la prospection et de l'organisation au ministère de la Justice avait même assisté à l'utilisation de cette «nouvelle technique» sur un individu poursuivi en justice, indiquant que «cette mesure qui intervient dans le cadre des derniers amendements contenus dans le code de procédures pénales est à même de renforcer les libertés individuelles et consacrer le principe de présomption d'innocence, en remplaçant la surveillance judiciaire classique par une surveillance électronique». Intervenant jeudi devant l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghamti, a annoncé «l'arrêt de l'utilisation» du bracelet électronique, car «le dossier d'acquisition fait actuellement l'objet d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed», a-t-il indiqué. Belkacem Zeghamti a fait état de «l'arrêt du bracelet électronique jusqu'à nouvel ordre», précisant qu'une enquête judiciaire «a été diligentée au niveau du tribunal de Sidi M'hamed sur l'opération d'acquisition à des sommes colossales en devises alors que des problèmes techniques empêchent son utilisation», a-t-il révélé. «Nous fondions de grands espoirs sur l'utilisation du bracelet électronique, mais ces espoirs se sont évaporés après la constatation de problèmes techniques empêchant la mise en œuvre de ce dispositif», a-t-il expliqué. En réponse à une autre question relative «au refus» de certaines administrations l'exécution de décisions de justice définitives, le ministre a souligné que la loi est «claire, tout agent public ou administratif qui refuse de se conformer à la loi s'expose à des poursuites judiciaires», a-t-il indiqué, appelant «les concernés à se rapprocher du parquet compétent pour déposer plainte». A une question sur la nécessité de fermer l'établissement pénitentiaire de Bel-Air à Sétif, en raison de sa proximité des agglomérations, le ministre a écarté cette éventualité pour le moment «par souci de préserver le bon fonctionnement des

établissements pénitentiaires et judiciaires», soulignant que cet établissement réservé à la détention préventive «revêt une grande importance, de par sa proximité de la cour de justice de Sétif, en attendant la réalisation d'un autre plus moderne», a-t-il affirmé.

Belkacem Zeghamti a rappelé, dans ce sens, que «l'activation des mécanismes nécessaires à la réduction de la surpopulation carcérale à travers la construction d'autres établissements pénitentiaires en prenant en compte tous les aspects, notamment l'éloignement des agglomérations, figure parmi les priorités des autorités du pays». Par ailleurs, et concernant la vente aux enchères et les mesures garantissant une large publication des annonces, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a indiqué que «la loi avait statué sur la publication des annonces portant vente aux enchères», rappelant, au passage, que la procédure «se fait par tous les moyens adéquats à l'importance des biens saisis, à savoir par voie d'affichage au niveau des tribunaux, des communes, des places publiques, des recettes des impôts et des bureaux de poste».

«Les annonces devront être, également, publiées dans les journaux quand la valeur des biens est supérieure à 200.000 DA», a expliqué Belkacem Zeghamti, soulignant «qu'en cas de lacunes enregistrées concernant la publication ou l'annonce, la préoccupation doit être soumise à la commission concernée au niveau du ministère, qui s'attelle actuellement à la révision du code de procédure civile et administrative». Le ministre a indiqué, dans ce sens, «qu'en vertu du code de procédure civile et administrative, le montant de la mise à prix et l'estimation sur le marché, en ce qui concerne l'immobilier ou les droits réels immobiliers, est fixé par un expert immobilier sur ordre du président du tribunal, conformément à la demande d'un huissier de justice et du créancier poursuivant». L'estimation des biens immobiliers est confiée au commissaire-priseur, et ce, en vertu de la loi de 2016 portant organisation de la profession de commissaire-priseur», a-t-il conclu.

Douanes

42 milliards de dinars d'amendes pour transfert illicite de devises en 2020

Les services des Douanes ont enregistré en 2020 plus de 500 infractions liées à des transferts illicites de devises qui ont donné lieu à 42 milliards de dinars d'amendes, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

Intervenant devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que les services des Douanes ont enregistré en 2020 un total de 17.000 infractions, dont 504 portant sur des transferts illicites de devises pour un équivalent de 10 milliards de dinars qui ont donné lieu à 42 milliards de dinars d'amende.

A la question du député Lakhdar Benkhellaf de l'Union Nahda-Adala-Bina sur la lutte contre le transfert illicite de capitaux et de devises, M. Benabderrahmane a fait état de «résultats substantiels en matière de contrôle des transactions commerciales» en voulant pour preuve les «grandes quantités de devises saisies dans ce cadre».

Revenant sur le bilan de la lutte contre les transferts illicites de devises au cours des deux dernières années, il a indiqué que les infractions constatées par les services des Douanes avaient donné lieu à la saisie d'importantes sommes.

En 2019, les services des Douanes ont ainsi saisi

1.644.000 euros, 358.000 dollars américains, 25.900 faux dollars américains, 283 millions de dinars tunisiens et 22,2 millions de dinars algériens.

En 2020, ils ont saisi 456.000 euros, 34.000 dollars américains, 65.000 dinars tunisiens et 64.000 dinars algériens.

M. Benabderrahmane a, par ailleurs, souligné que l'administration des Douanes «a pris plusieurs mesures pour renforcer les capacités de détection des opérations présentant un risque de transferts illicite de capitaux, mais aussi en matière de lutte contre toutes les formes de criminalités transfrontalière».

Parmi ces mesures, le ministre a cité l'article 118 de la Loi de finances 2021 qui dispose, entre autres, qu'en dehors des opérations portant sur les produits stratégiques, le paiement des opérations d'importation des produits destinés à la vente en l'état, s'effectue au moyen d'un instrument de paiement dit «à terme» payable quarante-cinq (45) jours à compter de la date de l'expédition des marchandises. Il a également évoqué la nouvelle structure du tarif douanier à dix (10) chiffres au lieu de huit (8). Concernant les mesures additionnelles nécessaires pour renforcer la lutte contre les transferts illicites de capitaux, le ministre a cité la mise en place d'un

Tebboune rentre au pays

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune est rentré hier au pays. L'avion du chef de l'Etat a atterri à l'aéroport militaire de Boufarik, dans la wilaya de Blida. Le chef de l'Etat a été accueilli à son arrivée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, Abdelaïz Djerad, et le chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de

corps d'Armée, Saïd Chanegriha et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bagdad Daidj.

Le chef avait passé, dans un premier temps, deux mois en Allemagne pour se faire soigner du Coronavirus, avant de rentrer le 29 décembre dernier.

Le 10 janvier il était retourné en Allemagne pour la deuxième fois, où il a subi une opération, réussie, au pied le 20 janvier dernier, suite à des complications dues à son affection par le coronavirus.

R.N.



Raïna Raïkoum
Belkacem Ahcène-Djaballah

L'autre peur (?) du peuple

invisible et encore insaisissable, commencé à faire régner sinon la terreur du moins la crainte ou la peur.

J'ai remarqué, tout dernièrement, avec le démarrage de la nouvelle saison sportive (football pro), que les équipes en déplacement gagnaient bien plus largement (ou facilement) leurs rencontres que lorsqu'elles jouaient à domicile et, donc, que pas mal perdaient leurs matches lorsqu'elles jouaient chez elles. En Algérie et à l'étranger, mais en Algérie plus qu'à l'étranger. Bizarre, non ?

On se perd en conjectures pour savoir le pourquoi du comment, bref les causes des exploits et/ou les raisons des échecs.

Des joueurs plus performants ? Des arbitres plus tolérants ou plus compétents ? Des dirigeants moins intervenants ? Des entraîneurs plus motivants ? Des terrains au gazon mieux tondu ? Des ballons plus glissants ? Des souliers plus adaptés ? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non ! De tout un peu et un peu de tout.

Voilà donc du «grain à moudre» pour nos consultants sportifs qui écument les plateaux de télés et du «pain sur la planche» pour nos sociologues et psycho-sociologues du sport (et autres) avec un sujet en or s'ils se sortent, bien-sûr, de leurs laboratoires et se mettent à la recherche sur le terrain (appliquée).

A mon humble avis (d'ancien pratiquant et d'ancien supporter de foot assez modeste, il est vrai et d'ancien juge de touche d'un match de réserves abandonné au bout de vingt minutes, vous comprenez pourquoi), la cause est due à cette saloperie de Covid 19 dont le premier cas (importé) est apparu le 25 février 2020 et qui, avec son ampleur actuelle (plus de 109.000 contaminations et plus de 2.900 décès comptabilisés officiellement et des confinements répétés) a, petitement mais sûrement, comme tout ennemi

Tous les sports, collectifs ou individuels, ont besoin d'une foule de spectateurs et de groupes de supporters, ces derniers allant du sympathisant aux ultras, ces derniers, hélas parfois manipulés par des «forces occultes» ou déclarées (des dirigeants déçus ou écartés, d'autres qui cherchent un «investissement» populaire ou même affairiste et politique, des grands joueurs «ratés», des commentateurs partisans...) pouvant devenir, dans les tribunes ou à l'extérieur, à la moindre déception (une mauvaise passe, un tir mal cadré, un but raté, un but contre son camp, un arbitre hésitant, un juge de touche au drapeau trop leste, une défaite), une foule en colère, dévastatrice, vociférant des menaces et des insultes...et, hélas, parfois suivies de «casse». Bien loin du «hirak béni» !

Une telle foule, présente dans les tribunes, supporte, encourage, et «fait peur». Ce qui oblige les joueurs à se «défoncer» et les arbitres à être «compréhensifs» à l'égard de l'équipe du coin et donc à gagner presque toujours. En tous cas, toutes les chances sont de son côté pour sortir du stade sans problèmes ou regagner son domicile sans blessure physique ou psychologique. Pas de public, plus de peur. Ni chez les visiteurs, ni chez les locaux, ni chez l'arbitre, ni même chez l'entraîneur, les supporteurs se trouvant seulement sur les réseaux sociaux, les menaces et les insultes sont toutes virtuelles. L'égalité des chances presque parfaite et le (bon) jeu favorisant le meilleur. Le rêve ! Avec le vaccin qui arrive ce qui mettra un terme aux confinements dans les stades, ce sera la fin. Heureusement ?

La DGSN dément que le directeur de la Police générale ait été relevé de ses fonctions

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a démenti jeudi dans un communiqué l'information publiée par certains titres de la presse nationale et selon laquelle le directeur de la Police générale a été relevé de ses fonctions.

«À la suite de l'information parue sur certains quotidiens de la presse nationale, dans leur livraison de ce jour jeudi 11.02.2021, la Direction générale de la Sécurité nationale dément son contenu faisant état de la relève du contrôleur de police Si Mhand Mohand Said, de sa fonction de directeur de la Police générale», indique le communiqué.

Création et animation d'espaces culturels et artistiques dans les hôtels publics L'hôtel «Liberté» d'Oran partenaire de choix

Une convention-cadre de partenariat entre, d'un côté, le Groupe 'Hôtellerie Tourisme et Thermalisme' (Group HTT), et, de l'autre, l'Hôtel 'Liberté' (Oran) a été signé, jeudi 11 février, à l'Hôtel 'El Djazaïr' d'Alger, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou.



S. Amin

Nous n'avons aucun complexe pour travailler avec le secteur privé», a déclaré la ministre de la Culture et des Arts, soulignant que l'un des objectifs recherchés est de «créer de nouvelles industries culturelles», en partenariat, notamment avec son collègue du Tourisme.

La convention signée, jeudi, entre le Groupe HTT, représenté par son P-dg, Bounafa Lazhar, et l'Hôtel Liberté, représenté par son gérant Afane Mohamed, porte sur le développement et la valorisation des espaces et des activités culturels dans dix établissements hôteliers et thermaux publics.

Il s'agit des hôtels Tahat à Tamanrasset, le Touat à Adrar, le Antar à Tindouf, les Sables d'or à Alger, la Corne d'or à Tipaza ainsi que du Complexe touristique de Sidi Fredj à Alger. A cela s'ajoutent les stations thermales de Hammam Chellal à Guelma, de Hammam Bou Hadjar à Ain Temouchent, de Hammam Righa à Ain Defla et de Hammam Guergour à Sétif.

Ce partenariat inédit public-privé, qui court sur trois ans renouvelables, engage les équipes de l'hôtel oranais 'Liberté' à l'aménagement des espaces créatifs pluridisciplinaires (théâtre, poésie, danse, cinéma, etc.) et l'organisation des activités culturelles et artistiques, avec la prise en charge de l'expertise des projets culturels du Groupe HTT.

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a salué cette initiative qui participe au double rayonnement culturel et touristique de l'Algérie et a exprimé le soutien de son département à «toutes les initiatives de promotion du tourisme local et national, dans le cadre de la coopération entre ministères ou dans le cadre du partenariat public-privé».

Le choix des équipes de formateurs, d'architectes et d'entrepreneurs culturels de l'hôtel 'Liberté' d'Oran n'est certes pas un hasard. C'est là où s'est inauguré, en novembre dernier, le petit théâtre de 'La Fourmi', 122 places, après à peine quelques mois de travaux,

devenant le tout premier théâtre privé en Algérie.

Espace modulable et intelligent, le théâtre de 'La Fourmi' se veut une scène de théâtre, mais aussi comme lieu pour des ateliers d'écritures ou d'un ciné-club, des master-class ou des expositions d'artistes, des récitals de musique ou des rencontres littéraires, etc., le tout incrusté dans un complexe hôtelier avec ses nombreuses structures de loisirs et de culture, du SPA à l'école de musique en plein Oran-est, le nouveau centre-ville de la capitale de l'Ouest.

Une vidéo de l'évolution du chantier du théâtre de 'La Fourmi' a été d'ailleurs projetée avant la signature de la convention-cadre à l'hôtel El Djazaïr et ce n'est pas sans émotion qu'on découvre la naissance d'un lieu de culture, les bancs et les planches qu'on installe et la sono qu'on règle sous l'œil averti des concepteurs du projets et de consultants aguerris, comme Mourad Senouci, dramaturge et actuel directeur du Théâtre régional 'Abdelkader Alloua' d'Oran (TRO).

«La nouvelle génération d'Algériens, les jeunes papas et mamans algériens veulent consommer de la culture et accéder au bien-être, au lieu d'aller ailleurs, ils trouveront ici, en Algérie, ce qu'ils recherchent. Il leur faut des espaces hôteliers qui propose aussi une offre culturelle», a plaidé la ministre de la Culture et des Arts, défendant la stratégie d'un «tourisme culturel». Cette stratégie, explique-t-elle, est conçue grâce à la coopération avec le ministère du Tourisme.

L'un des projets phares de cette politique est le classement des hôtels, œuvres du grand architecte Fernand Pouillon, et la réalisation de la «Maison Pouillon» à Sidi Fredj. Un musée du thermalisme en Algérie, l'une des plus vieilles filières du tourisme, est aussi à l'étude. «Nous appelons les entrepreneurs privés à contacter le ministère et ses différentes antennes pour nous proposer des idées et des projets», a défendu le ministre du Tourisme, devant les médias présents à cette signature. «J'espère que la première représentation dans un espace intégrant un hôtel public aura lieu à Tamanrasset», a confié Mme Malika Bendouda.

APN Hôteliers et intervenants du secteur du tourisme exposent leurs préoccupations

La Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) réunie jeudi sous la présidence de Lakhdar Nadri, a écouté les préoccupations des propriétaires des établissements hôteliers et des différents intervenants du secteur, et ce, dans le cadre du renforcement de la concertation avec les partenaires en vue de trouver des solutions aux retombées socioéconomiques induites par la pandémie Covid-19.

Ont pris part à cette rencontre des représentants des agences de tourisme, le président de la fédération nationale des hôteliers et des propriétaires d'établissements hôteliers des secteurs public et privé ainsi que des représentants des ministères du Tourisme, des finances, du Travail de l'emploi et de la sécurité sociale.

La rencontre a permis de soumettre des propositions, notamment la facilitation d'accès aux crédits bancaires à des intérêts bonifiés et l'allègement des charges de paiement des crédits accordés ainsi que le report des créances dues (droits sociaux et fiscaux) en vue de préserver les postes d'emploi et sauver le secteur de tout dysfonctionnement, notamment après la régression des activités touristiques du fait de la propagation du nouveau coronavirus.

M. Nadri a affirmé que «la Commission œuvre à mettre en place un cadre organisationnel réunissant les différents intervenants dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme avec les représentants des secteurs ministériels pour examiner les questions et les problèmes posés dans ce domaine et

contribuer à trouver une plateforme commune qui permettra de dégager des solutions réalistes dans les plus brefs délais».

La Commission avait tenu plusieurs rencontres et effectué des visites de prospection au niveau national où «nous avons pris connaissance des principaux obstacles et lacunes que nous avons communiqué par la suite à la tutelle afin de trouver des solutions durables», a-t-il expliqué rappelant la journée parlementaire «Tourisme, une alternative prometteuse», qui s'est soldée par plusieurs recommandations concrétisées sous forme de conventions entre le ministère du Tourisme et les établissements sous tutelle.

La Commission a visité récemment l'Ecole supérieure d'hôtellerie qui constitue une structure importante d'enseignement offrant des services de qualité.

Les responsables de cette Ecole se sont dits disposés à conclure des conventions de formation avec tous les établissements hôteliers à des prix «raisonnables».

Selon la même source, «la commission suit avec grand intérêt les difficultés dont souffrent les établissements hôteliers des investisseurs privés notamment en ce qui concerne les séquelles économiques de la pandémie covid-19». Les redevances n'ont pas été entièrement payées jusqu'à présent alors qu'ils n'ont pas bénéficié des facilitations accordées lors du conseil des ministres du 26 juillet 2020 concernant l'octroi de crédits en faveur des activités impactées par la pandémie.

«Le cadre juridique et réglementaire relatif à l'hôtellerie connaît plusieurs problématiques dont le

décret exécutif 19-158 définissant les établissements hôteliers et fixant les conditions et les modalités de leur exploitation, de leur classement et d'agrément de leur gérance outre les établissements hôteliers sis dans les wilayas côtières qui ne bénéficient pas du droit de concession sur les plages avoisinantes», a-t-il souligné, précisant que le bilan du ministère du tourisme indique que «l'Algérie compte 1.449 hôtels dont 1.306 privés et 73 hôtels et complexes relevant du Groupe, Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT)».

A cette occasion, le président de la Fédération nationale des hôteliers (FNH), Ahmed Belbachir, a appelé à l'impérative prise en charge des préoccupations des acteurs du secteur du tourisme qui souffre, grandement, en raison des retombées de la crise sanitaire et ce, dans l'objectif de préserver l'emploi et activer les mesures prises contre les séquelles socio-économiques de la pandémie covid-19 dont le rééchelonnement des dettes, l'obtention de crédits bancaires bonifiés et la suspension des charges du patronat lors de ladite période. Il a également plaidé pour la promotion du tourisme interne eu égard à son rôle important dans le développement durable».

De son côté, le représentant d'agences touristiques du Sud, a appelé pour la facilitation des procédures d'obtention de visas en faveur des touristes étrangers afin d'encourager le tourisme dans le Sud vu les atouts de la région en matière de patrimoine, de paysages et de produits artisanaux en sus de la sécurité.

Boukادوم Donner «une forte impulsion» au processus de paix parrainé par l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukادوم, a souligné jeudi que la réunion du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, abritée pour la première fois par la ville de Kidal (nord du Mali), constitue un événement inédit qui «donnera une forte impulsion» à ce processus, parrainé par l'Algérie.

M. Boukادوم qui effectue depuis mercredi une visite de travail au Mali a déclaré sur son compte Twitter: «J'ai présidé, aujourd'hui (jeudi), les travaux de la 42e session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, lesquels ont été abrités pour la première fois par la ville de Kidal dans le nord du Mali».

Il a ajouté que «cela constitue un événement inédit et un indicateur important à même de donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation parrainé par l'Algérie, en coopération avec la communauté internationale représentée par le Comité».

M. Boukادум a été reçu par le président malien, Bah N'Daw, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les perspectives de renforcer, ainsi que les moyens à même d'accélérer la cadence de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger.

Le chef de la diplomatie algérienne a également eu des entretiens avec le vice-président du Mali, le colonel Assimi Goïta et le ministre de la réconciliation nationale, le co-

lonel Ismaïl Wagué, avec lesquels il a abordé les relations bilatérales et les voies de promotion du processus de paix et de réconciliation que l'Algérie accompagne et soutient.

M. Boukادوم a été également reçu à Bamako par M. Zeyni Moulaye, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali. Les deux ministres ont convenu de la poursuite des efforts pour promouvoir les relations bilatérales et donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation dans ce pays».

LA RELANCE DU PROCESSUS DE PAIX AU MALI SOULIGNÉE À BAMAKO

Les entretiens entre M. Boukادوم et des responsables maliens, avec à leur tête le chef de l'Etat, Bah N'Daw, ont porté essentiellement sur les relations bilatérales et les modalités de faire progresser le processus de paix et de réconciliation au Mali que l'Algérie accompagne et soutient.

«J'ai été reçu, aujourd'hui, par le président de la République du Mali, M. Bah N'Daw, dont la rencontre a été une opportunité pour examiner les relations bilatérales et les perspectives de renforcer, ainsi que les moyens à même d'accélérer la cadence de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger», a twetté M. Boukادوم.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a assisté, au cours

de sa visite, à la cérémonie de la signature du mémorandum d'entente pour un partenariat avec l'Ecole de maintien de la paix au Mali. Cette visite, la troisième de M. Boukادوم depuis les changements politiques survenus au Mali le mois d'août de l'année dernière, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les relations bilatérales et à donner un élan au processus de paix dans ce pays voisin. L'Algérie considère la stabilité au Mali, «un appui à notre sécurité stratégique et nationale, basé sur l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger», avait affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ajouté que «cet accord se veut la solution idoine et durable à même de mettre fin au conflit opposant les antagonistes maliens».

Les acteurs internationaux et régionaux ont salué «les grands efforts» menés par l'Algérie pour assurer le retour et le maintien de la stabilité au Mali, réaffirmant l'impérative application effective de l'accord de paix et de réconciliation, «le seul et unique choix» pour rétablir la paix et la stabilité dans ce pays.

Les Maliens se sont réjouis «des résultats obtenus» en matière de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali grâce à l'accompagnement constant de la médiation internationale conduite par l'Algérie, à la faveur du comité de suivi de l'application de l'accord «qui n'a ménagé aucun effort pour maintenir l'équilibre de ce processus».

Algérie-Iran

Téhéran appelle à «développer les voies du dialogue»

Téhéran appelle Alger «à développer ensemble les voies du dialogue et de la concertation politique» et attend en parallèle que sa demande de l'ouverture d'une ligne aérienne entre les deux capitales aboutisse rapidement pour booster le volume de leurs échanges commerciaux qui n'est que de 22 millions de dollars.

Ghania Oukazi

«On considère que les positions algériennes sont souveraines et non dictées par qui que se soit, c'est pour cela qu'on a toujours œuvré pour entretenir entre nous le dialogue politique et la concertation», a déclaré l'ambassadeur de la République islamique d'Iran à Alger mercredi dernier lors d'une rencontre «amicale» avec des journalistes. En poste depuis août 2019 en remplacement de Reza Ameri, Hossein Mashalchi Zadeh s'est prêté pour la première fois au jeu des questions-réponses avec la presse algérienne. L'occasion, la célébration du 42^e anniversaire de la victoire de la révolution islamique menée par l'Imam Ayatollah Ruhollah Moussavi Khomeiny y compris à partir de son exil forcé à Neauphle-le-Château en France pendant une quinzaine d'années. Après la chute du shah Reza Pahlavi, l'Imam Khomeiny rentre au pays un certain 11 février 1979. «C'est la victoire de la révolution islamique, une révolution, dit l'ambassadeur, qui a chassé le régime Pahlavi qui était inféodé à l'Occident surtout aux Etats-Unis et a permis aux Iraniens d'arracher leur indépendance, leur liberté et d'instaurer la République islamique(...).»

Interrogé sur les échanges diplomatiques, géopolitiques et autres économiques et commerciaux entre l'Algérie et l'Iran, l'ambassadeur a avoué que «je ne peux pas dire que nos positions sont concordantes, certes certaines sont très rapprochées mais d'autres éloignées».

Au titre de la concordance entre les deux positions, il cite la crise au Yémen au sujet de «laquelle l'Algérie a fait savoir son rejet de l'alliance militaire du Golfe». La crise syrienne rapproche aussi les deux pays parce que, dit l'ambassadeur, «la position algérienne a été très claire contrairement à celle des autres pays arabes, l'Algérie soutient le régime syrien en place, preuve en est l'ambassadeur algérien est toujours en poste». Mais, nuance-t-il, «il y a certaines différences entre nous par rapport à la Syrie comme sur d'autres questions». Il n'en dit pas plus à ce sujet, réserve diplomatique d'usage oblige.

LES ATTENTES DE L'IRAN

L'ambassadeur aborde toutefois longuement le dossier du nucléaire iranien. «L'Algérie a, rappelle-t-il, fait savoir au monde de son soutien à l'Iran et son droit de bénéficier de l'utilisation de l'uranium à des fins pacifiques, le président algérien d'alors a envoyé en 2015 un message de félicitations à son homologue iranien à l'occasion de la signature de l'accord sur le nucléaire avec les pays occidentaux».

Mashalchi Zadeh convoque l'histoire pour souligner qu'«on reconnaît à l'Algérie son rôle crucial dans le règlement de dossiers régionaux et internationaux», évoque «la médiation du ministre algérien des Affaires étrangères, Mohamed Seddik Benyahia, pour le règlement du conflit Iran-Irak» et lâche «le monde sait comment son avion a été abattu au milieu des missiles de Saddam». L'ambassadeur rebondit et affirme que «l'Iran considère l'Algérie comme un pays très important dont le rôle dans les dossiers régionaux est sérieux, effectif et efficace, quand on doit les aborder, on se fait l'obligation d'en discuter avec elle». C'est là, dit-il, «un des principes de la politique

extérieure de la République islamique iranienne, on s'appuie sur les autorités algériennes, elles sont pour nous une voie de concertation et de dialogue». Néanmoins, il ne s'en cache pas pour avouer qu'«on attend de nos amis algériens qu'ils développent et renforcent cette voie, on remarque ces dernières années que sur certaines questions, ce dialogue et cette concertation ont diminué».

En référence à la coopération économique et commerciale entre les deux pays, l'ambassadeur iranien fait savoir que «selon les douanes, le volume de leurs échanges commerciaux a été en 2019 de l'ordre de 22 millions de dollars». Il explique qu'«en raison des sanctions internationales imposées à l'Iran sur décision instruction des Etats-Unis, on ne peut faire du commerce avec aucun pays, mais malgré cela, plusieurs sociétés iraniennes ont réussi à exporter des marchandises vers l'Algérie à travers la Turquie et Dubaï, les Emirats Arabes Unis». Le diplomate iranien indique que «nous avons discuté avec des chefs d'entreprises algériennes pour renforcer la coopération économique et commerciale mais ils nous ont fait savoir qu'ils étaient obligés de respecter cet embargo». Par contre, «le secteur privé nous a fait part de sa disponibilité à coopérer avec l'Iran et cherche les voies et les moyens pour le faire».

UNE LIAISON AÉRIENNE TÉHÉRAN-CARACAS-ALGER ?

Le diplomate iranien apprend aux journalistes que le groupe Khoudrou de construction automobile a signé avec des entreprises algériennes deux accords pour une unité de montage et de production de véhicules en Algérie. Il pense que «les deux pays peuvent très bien coopérer dans la fabrication de pièces détachées parce que l'Iran en est compté parmi les grands fabricants». L'ambassadeur dit «attendre des réponses concrètes des responsables du secteur de l'industrie au sujet de toutes les négociations menées entre les deux pays autour du secteur de l'automobile». Reste que le dossier le plus important qu'il dit avoir ramené dans ses valises concerne l'ouverture d'une ligne aérienne entre les deux capitales. «Récemment la compagnie iranienne Mahan a proposé à Air Algérie d'assurer une liaison aérienne Téhéran-Caracas-Alger à raison de deux vols par semaine, on est encore en négociation, on espère arriver à un résultat dans de brefs délais». L'on rappelle que la demande iranienne d'ouverture d'une ligne aérienne directe entre Téhéran et Alger a été formulée en 2018 au temps du président Mahmoud Ahmadinejad. A l'époque, Alger avait précisé que les vols entre les deux capitales devraient faire escale à Moscou en raison de la lourdeur des frais qu'une ligne sans escale pourrait engendrer. La proposition n'a pas été acceptée par les Iraniens.

Hossein Mashalchi Zadeh conclut sa conférence de presse par une note d'optimisme. «L'Iran a fait part de toute sa disponibilité pour coopérer avec l'Algérie dans tous les domaines (y compris le tourisme médical ou la chirurgie esthétique) et à tous les niveaux», dit-il. Il assure que «l'ambassade offre toutes les facilités pour l'octroi du visa». Il affirme alors que «nous avons déclaré nos 50% de disponibilité, reste à l'Algérie de faire partie de ses 50% qui nous manquent, on attend».

L'initiative d'Hormuz, la paix et la sécurité des peuples «Ce monde est injuste, il doit changer»

L'ambassadeur d'Iran en Algérie estime qu'«on vit dans un monde très difficile, on voit comment sont déclenchées les campagnes médiatiques pour déstabiliser les peuples libres».

Hossein Mashalchi Zadeh décrit aux journalistes algériens qu'il a rencontrés à sa résidence au Paradou «l'Iran d'aujourd'hui, quatre décennies après la révolution islamique». Février est le mois de la victoire pour les Iraniens. Victoire soumise à plus de 40 ans d'embargo décidé par l'administration américaine et durci par Trump. «Trump a exercé un terrorisme économique sur l'Iran en lui imposant des sanctions dont les conséquences ont privé notre peuple de médicaments pour se préserver de la Covid-19», affirme l'ambassadeur. Il explique que «l'administration américaine a gelé les ressources financières iraniennes pendant la pandémie de la Covid-19, c'est un crime contre le peuple iranien». Il souligne que «de soutien indéfectible de l'Iran à la cause palestinienne lui vaut d'être vu comme un pays terroriste alors que ceux qui ont normalisé leurs relations avec Israël sont présentés comme ceux qui combattent le terrorisme, c'est terrible comme situation». Pour l'Iran, «de monde doit changer, c'est un monde injuste et inhumain, il doit prendre fin, on veut que les Etats se parlent entre eux, que les peuples aient leurs droits à l'indépendance, à la liberté et à une niveau décente, il faut que l'hégémonie de certaines puissances prenne fin». L'ambassadeur estime que «tous les peuples du monde ont droit à la paix et à la sécurité, il n'est pas normal qu'Israël exterminne les Palestiniens sous prétexte qu'il se défend, il faut mettre un terme aux conditions désastreuses dans lesquelles vit le peuple yéménite(...), que l'alliance militaire du Golfe arrête de massacrer (...). Les campagnes médiatiques menées de l'étranger contre l'Iran lui font dire que «leurs initiateurs veulent déstabiliser

dicaments et des vaccins y compris celui contre la Covid-19 tout autant que le traitement et les moyens de dépistage, l'industrie automobile, les nouvelles technologies d'information et de communication, l'énergie, les complexes pétrochimiques....».

L'ENGAGEMENT DE L'IRAN «À SÉCURISER DES VOIES NAVIGABLES VITALES»

Le diplomate dénonce «les tentatives de déstabilisation et les complots fomentés de l'étranger contre le peuple iranien». Il souligne que «de soutien indéfectible de l'Iran à la cause palestinienne lui vaut d'être vu comme un pays terroriste alors que ceux qui ont normalisé leurs relations avec Israël sont présentés comme ceux qui combattent le terrorisme, c'est terrible comme situation». Pour l'Iran, «de monde doit changer, c'est un monde injuste et inhumain, il doit prendre fin, on veut que les Etats se parlent entre eux, que les peuples aient leurs droits à l'indépendance, à la liberté et à une niveau décente, il faut que l'hégémonie de certaines puissances prenne fin». L'ambassadeur estime que «tous les peuples du monde ont droit à la paix et à la sécurité, il n'est pas normal qu'Israël exterminne les Palestiniens sous prétexte qu'il se défend, il faut mettre un terme aux conditions désastreuses dans lesquelles vit le peuple yéménite(...), que l'alliance militaire du Golfe arrête de massacrer (...). Les campagnes médiatiques menées de l'étranger contre l'Iran lui font dire que «leurs initiateurs veulent déstabiliser

G. O.

Nucléaire

«L'Iran n'a pas à supporter seul l'accord»

A la condition américaine à l'Iran de «mettre fin à toutes les violations» en cas de décision de Joe Biden de retourner dans l'Accord de 2015, l'Ayatollah Ali Khamenei pose le préalable «de la levée totale des sanctions imposées à son pays».

L'utilisation «pacifique» de l'uranium prônée par Alger, Téhéran l'approuve en rappelant par la voix de son ambassadeur «la fatwa du guide suprême l'Ayatollah Ali Khamenei à cet effet». Fatwa qui qualifie de «haram la fabrication de la bombe atomique, l'Iran ne pensera jamais à le faire». L'ambassadeur rappelle que «depuis 2015 à ce jour, l'Iran a respecté toutes les clauses de l'Accord, mais en mai 2018, Trump en a décidé le retrait de son pays et a fait pression avec toutes ses forces pour durcir «au maximum» les sanctions contre l'Iran, ce qui lui a fait dire qu'en 2019, il n'y aura plus d'Iran». Il note que «dans l'accord il y a une disposition qui stipule que si une partie l'enfreint, l'autre en amorce son désengagement, l'Iran a commencé à le faire».

me si ces pays veulent le pousser à bout pour qu'il décide d'acquérir la bombe atomique». Il souligne, toutefois, que «la bombe atomique n'est d'aucun intérêt pour aucun pays, l'Islam nous interdit de la posséder, on croit au désarmement, aux Nations unies, on est un membre très actif à cet effet(...). L'ambassadeur rappelle que «depuis 2015 à ce jour, l'Iran a respecté toutes les clauses de l'Accord, mais en mai 2018, Trump en a décidé le retrait de son pays et a fait pression avec toutes ses forces pour durcir «au maximum» les sanctions contre l'Iran, ce qui lui a fait dire qu'en 2019, il n'y aura plus d'Iran». Il note que «dans l'accord il y a une disposition qui stipule que si une partie l'enfreint, l'autre en amorce son désengagement, l'Iran a commencé à le faire».

G. O.

toute la région et au-delà.

Il rappelle que la République islamique a proposé l'année dernière «l'initiative d'Hormuz pour ramener la paix et la sécurité dans la région, les pays voisins doivent en discuter pour les réaliser ensemble, l'Iran est prêt à se concerter avec eux». L'ambassadeur fait savoir que «les pays du golfe Persique ont bien accueilli l'initiative et promettent d'aider à sa mise en œuvre, ne restent que quelques pays qui disent qu'ils continuent à ce jour à l'étudier». Pour expliquer davantage l'esprit de l'initiative qui porte le nom du détroit d'Hormuz jouxtant la mer d'Oman et l'océan Indien et par lequel transitent les flux commerciaux internationaux notamment les énormes quantités du pétrole mondial, il note qu'en 2019, le ministre iranien des Affaires étrangères a affirmé que «l'Iran a depuis longtemps déclaré qu'il était prêt à travailler avec nos voisins pour sécuriser le golfe Persique». Mohammad Javad Zarif a fait savoir alors que «l'initiative de la paix d'Hormuz (HOPE : Hormuz Peace Endeavour) est sur la table en ce moment». Le chef de la diplomatie iranienne a souligné dans ce sens que «nos exercices militaires conjoints en mer d'Oman et en océan Indien avec nos partenaires russes et chinois (menés le 27 décembre dernier ndlr) montrent clairement notre engagement plus large à sécuriser des voies navigables vitales». L'ambassadeur Mashalchi Zadeh estime que «l'Algérie sait de quoi il s'agit quand on parle de paix et de sécurité, sa guerre pour l'indépendance en témoigne, ses nombreux martyrs, tout autant que son soutien aux mouvements de libération africains, à la cause palestinienne, à toutes les causes justes dans le monde, son rôle prépondérant dans le mouvement des non-alignés(...).

G. O.

Santé

Les praticiens dénoncent le retard dans le versement de la prime Covid-19

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a dénoncé hier, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'UNPEF à Alger, le retard constaté dans le versement de la prime exceptionnelle, décidée par le président de la République, au profit du personnel soignant de la santé, mobilisé sans relâche dans la lutte contre la Covid-19.

M. Aziza

Lyes Merabet, président du SNPSP, a précisé lors de son intervention que « nous avons déjà un retard de deux trimestres, nous sommes déjà dans le quatrième trimestre, alors que la prime du troisième trimestre n'a pas été versée à ce jour ». Et de réclamer l'institution de cette prime exceptionnelle comme une prime permanente « une prime spéciale pandémie ».

Le président du SNPSP a ouvert une parenthèse pour parler des grands oubliés de la prime exceptionnelle. A savoir le personnel médical exerçant dans le secteur de l'Enseignement supérieur, au ministère de la Solidarité et au ministère de la Justice, notamment les médecins et les infirmiers intervenant en prison. Il souligne que ces derniers sont privés de cette prime alors qu'une partie d'entre eux a été infectée par le virus, sachant qu'en tant que professionnels de la santé, ils sont en contact direct avec les malades.

Le Dr Merabet a précisé que son syndicat a déjà saisi le ministère de la Santé pour évoquer cette question, mais les responsables du département d'Abderrahmane Benbouzid ont répondu par le fait que chaque secteur doit prendre en charge son personnel, « ce qui est logique aux yeux du syndicat le SNPSP ». Et d'inviter ainsi les responsables des départements cités à octroyer cette prime exceptionnelle au personnel de la santé exerçant dans leurs services.

Pour rappel, la prime est servie mensuellement selon des montants forfaitaires allant de 10.000 DA au profit des personnels administratifs et de soutien, 20.000 DA pour le personnel paramédical et de 40.000 DA pour le personnel médical.

Le conférencier a également évoqué le non versement de la prime qui devrait être accordée aux familles du personnel soignant mort du Covid-19. En signalant « nous avons recensé 12 000 cas d'infections dans les secteurs public et privé, parmi lesquels 186 décès dont 155 dans le corps des praticiens médicaux ».

Le Dr Merabet a également exigé au nom de son syndicat l'inscription de la maladie Covid-19 et « Burn Out

Syndrom » comme maladies professionnelles. Précisant que la Tunisie et le Maroc ont depuis trois mois inscrit la Covid-19 comme maladie professionnelle.

Le président du SNPSP a tenu à rappeler que le personnel de la santé n'a, à aucun moment, demandé une prime pour être au front contre cette pandémie. Et de préciser que c'est le président de la République qui, par un geste de reconnaissance, a voulu récompenser le personnel soignant par une prime exceptionnelle. Un geste qu'on a salué en attendant l'application pure et simple du décret présidentiel signé à cet effet.

Le SNPSP a évoqué, par ailleurs, le dossier relatif à la mise à jour du calcul des primes destinées aux régions du Sud et de l'intérieur du pays réparties sur 13 wilayas. Mentionnant que cette prime est toujours calculée sur le salaire de base de 1989, alors qu'elle a été révisée depuis 18 ans. Dans le cadre de la réforme du secteur de la santé, le syndicat des praticiens de la santé a plaidé pour la création « d'une fonction publique propre au secteur de la santé publique ». Et ce, afin de répondre aux spécificités du système de santé tant au niveau de l'organisation du travail qu'au niveau des aspects liés aux modes d'exercice et des qualifications professionnelles multiples.

LES QUANTITÉS DES VACCINS SONT TRÈS RÉDUITES EN ATTENDANT L'ARRIVÉE D'AUTRES DOSES

Le Dr Lyes Merabet a appelé les citoyens à se faire vacciner pour avoir une immunisation collective contre la Covid-19, bien évidemment progressivement, en fonction de l'arrivée progressive des vaccins. Il a affirmé que son syndicat a marqué son satisfecit quant au lancement officiel de la campagne de vaccination, en déplorant le fait que les quantités sont très réduites. « On a 50.000 doses de vaccin pour le moment, en attendant la réception fin février d'autres doses ».

En précisant que certaines structures de santé n'ont eu droit qu'à 20 doses de vaccin, d'autres ont reçu jus-

qu'à 70 doses ». « Ça reste très insuffisant vu la demande rien que pour le personnel soignant ». Sur un autre registre, Lyes Merabet a exprimé la satisfaction de sa corporation quant à la mesure décidée et annoncée avant-hier par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid, portant sur la promotion de près de 65.000 personnels du secteur de la santé, tous corps confondus, durant cette année. Une promotion de grade au profit des médecins, des paramédicaux, des sages-femmes, des anesthésistes, des dentistes et des agents administratifs et techniques.

Pour le SNPSP, c'est une bonne nouvelle en attendant la concrétisation d'autres revendications en suspens depuis des années, à savoir l'amendement des statuts particuliers des praticiens généralistes et spécialistes de la santé publique et leur corollaire le régime indemnitaire. Ainsi que l'autorisation de transformation automatique des postes budgétaires pour le grade de praticien médical généraliste principal et le grade de praticien médical généraliste en chef. Le SNPSP demande également la remise sur la table du dossier relatif à la classification des nouveaux diplômes de doctorat en médecine dentaire et de doctorat en pharmacie sur la grille des salaires de la fonction publique, « un dossier qui attend règlement depuis l'année 2012 » selon Dr Merabet.

Le SNPSP dénonce « la bastonade » des délégués syndicaux. Le président du SNPSP a dénoncé encore une fois les entraves au libre exercice syndical et les mesures de « répression administrative » à l'encontre des délégués syndicaux affiliés aux SNPSP. Et ce avec le recours à la justice dans certains cas et en violation des lois de la République et en contradiction flagrante avec les instructions du ministère de tutelle. Le Dr Merabet a cité certains dépassements contre des délégués du syndicat enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, à Tébessa, Aïn Defla, Boumerdès, Tlemcen et Blida « mais le cas le plus édifiant est la suspension d'un délégué syndical dans la wilaya de Relizane », déplore-t-il.

Près de 65.000 personnels bénéficieront de la promotion

Près de 65.000 personnels du secteur de la Santé, tout corps confondus, devront bénéficier d'une promotion en 2021, a fait savoir jeudi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid.

Président une journée d'études consacrée à «la simplification des procédures administratives et à la décentralisation de la décision», le ministre a affirmé qu'en réponse à

la demande du ministère, le Gouvernement a pris une mesure spéciale relative au règlement de plusieurs revendications qui étaient en suspens».

Cette mesure spéciale concerne près de 65.000 personnels dans le secteur sanitaire, à savoir médecins, paramédicaux, sages-femmes, anesthésistes, dentistes et agents administratifs et techniques, détaille le ministre. Ces corps bénéficieront d'un avancement de grade, d'autant que certaines de ces promotions por-

tent sur la question des grades en voie d'extinction qui doivent être adaptés à la situation administrative après la promulgation des statuts particuliers des corps de la santé, précise le ministre.

Plus explicite, M. Benbouzid a indiqué que « plusieurs corps bénéficieront de cette promotion, en 2021 et d'autres ultérieurement», ce qui permettra, a-t-il ajouté, de clore définitivement la liste de certaines revendications qui remontent à 2015».

Concours d'accès au doctorat L'annonce de la liste définitive des candidats retenus reportée

Le ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a indiqué, jeudi, que la liste définitive des candidats retenus pour passer le concours de formation en doctorat au 3e cycle au titre de l'année universitaire 2020/2021, a écrit le ministre sur sa page Facebook. «Une fois l'examen de tous les recours terminé, la date d'affichage des listes définitives sera communiquée», a ajouté le ministre.

Pour rappel, la plateforme électronique dédiée au concours d'accès au doctorat a été ouverte, début février

2021, pour permettre aux étudiants de consulter les résultats de l'examen des dossiers de candidature à ce concours.

Le concours de doctorat au titre de l'année en cours (2020-2021), connaît la participation de «plus de 580.000 étudiants, au niveau national. Un chiffre appelé à augmenter, une fois l'examen des recours relatifs à la candidature terminé».

Conseil des participations

de l'Etat

La mise de la SNVI sous la tutelle du MDN examinée prochainement

Le dossier de la mise de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) sous tutelle de la Direction des industries militaires, relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), sera traité par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) dans les plus brefs délais, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali.

Le ministre a précisé lors d'une séance de questions orales tenue à l'Assemblée populaire nationale (APN) que le dossier «est sur la table du CPE» qui apporte les dernières retouches à ce dossier, ajoutant qu'il

Coronavirus: 254 nouveaux cas et 2 décès enregistrés

Deux cent cinquante-quatre (254) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 195 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 110.303 dont 254 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2932 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 75.628, a précisé Dr Fourar lors du point de pres-

se quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 28 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 15 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus.

Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Danemark, Allemagne

Plusieurs arrestations pour un projet d'attentat à l'explosif

Plusieurs personnes soupçonnées de préparer un attentat à l'explosif, dont trois frères syriens, ont été interpellées au Danemark et en Allemagne, ont annoncé jeudi la justice allemande et les renseignements danois.

Au total, treize arrestations ont eu lieu au Danemark lors d'une opération menée le week-end dernier dans la grande banlieue de Copenhague, a annoncé le service de renseignement de la police danoise (PET), confirmant également une arrestation en Allemagne.

Côté danois, sept personnes ont été placées en détention provisoire "pour avoir planifié une ou plusieurs attaques terroristes ou participé à une tentative d'acte terroriste", selon PET. Interpellées lors d'une opération menée de samedi à lundi, elles sont accusées "de s'être procuré des ingrédients et des composants pour des explosifs, ainsi que des armes", ou de complicité pour cela.

Six autres personnes "liées au dossier" devaient être présentées jeudi à un juge à Holbaek en grande banlieue de Copenhague, selon la même source. Selon la justice allemande, trois frères syriens ont été arrêtés dans cette affaire, deux au Danemark et le troisième en Hesse, région du centre de l'Allemagne.

Les trois hommes, âgés de 33, 36 et 40 ans, sont soupçonnés de préparer "un acte de violence grave mettant en danger l'Etat", selon le parquet de Saxe-Anhalt (est de l'Allemagne), qui ne donne pas de détails.

Selon la même source, les policiers ont été mis la semaine dernière sur la piste des trois frères après des commandes en janvier sur internet de produits chimiques pouvant entrer dans la composition d'un explosif. Les policiers ont notamment également procédé à des perquisitions de domicile, dont une, dans la ville allemande de Dessau (est), a permis la découverte de "dix kilos de poudre noire". Les perquisitions menées au Danemark ont aussi permis de mettre la main sur des composants chimiques, précise le parquet allemand. Un drapeau du groupe Etat islamique aurait également été découvert lors de ces perquisitions au Danemark, selon l'hebdomadaire allemand Der Spiegel.

MENACE «SÉRIEUSE»

Les autorités danoises comme allemandes n'ont pas précisé d'éventuelles cibles, ni si elles se trouvaient au Danemark ou en Allemagne. "L'affaire montre malheureusement que la menace terroriste con-



tre le Danemark est toujours grave", a commenté le ministre danois de la Justice Nick Haekkerup sur Twitter, en remerciant la police danoise et les autorités allemandes.

Les renseignements danois, qui ont déjoué de nombreux attentats ces dernières années notamment liés aux caricatures danoises du prophète, considèrent la menace d'attentat visant le Danemark comme "sérieuse", six ans après un double attentat à motivation islamiste à Copenhague. "Nous pensons qu'il y a des gens qui ont l'intention et la capacité de

commettre des attentats au Danemark", ont-ils réaffirmé jeudi.

Les autorités allemandes sont elles sur le qui-vive concernant la menace islamiste pesant sur l'Allemagne, particulièrement depuis un attentat au camion-bélier revendiqué par le groupe Etat islamique qui a fait douze morts en décembre 2016 à Berlin, le plus meurtrier jamais commis sur le sol allemand. Depuis 2009, les autorités allemandes ont déjoué 17 tentatives d'attentat de ce type, dont la majorité depuis l'attaque de 2016, selon le ministère de l'Intérieur.

Dernièrement, les forces de l'ordre ont démantelé au printemps 2020 en Rhénanie du Nord-Westphalie (ouest de l'Allemagne) une cellule de terroristes présumés originaires du Tadjikistan liés au groupe Etat islamique, a indiqué le procureur antiterroriste, Peter Frank. Depuis 2013, le nombre d'islamistes considérés comme dangereux se trouvant en Allemagne a été multiplié par cinq pour s'établir actuellement à 615, selon le ministère de l'Intérieur. Celui des salafistes est lui évalué à environ 11.000, soit deux fois plus qu'en 2013.

Dix ans après

Bahreïn paralysé par une révolution étouffée dans le sang



Àvec un prince héritier populaire et réformateur à la tête du gouvernement, et une décennie passée depuis le raz-de-marée du «Printemps arabe», Bahreïn peine à panser les plaies d'un soulèvement populaire réprimé dans le sang, laissant le royaume du Golfe comme paralysé. Les autorités ont beau avoir détruit le monument de la place de la Perle, dans la capitale Manama, épicentre des manifestations de 2011, les blessures de la nation restent vives. Le mouvement a été écrasé dans le sang par les forces de sécurité appuyées par les Saoudiens faisant des dizaines de morts, mais le bilan reste incertain. Bahreïn accuse sa bête noire, l'Iran, d'avoir fomenté ces manifestations menées par des chiites, réclamant une démocratisation de la vie politique et une

véritable monarchie constitutionnelle dans le royaume dirigée par une dynastie sunnite. Le royaume a depuis interdit les partis d'opposition, traduit des civils devant des tribunaux militaires et emprisonné des dizaines d'opposants politiques pacifiques, provoquant de vives critiques internationales.

"Dix ans après le soulèvement populaire au Bahreïn, l'injustice systémique s'est intensifiée et la répression politique (...) a effectivement fermé tout espace pour l'exercice pacifique du droit à la liberté d'expression", a dénoncé Amnesty International dans un communiqué. "Les dirigeants de la contestation de 2011 continuent de croupir dans des sinistres conditions carcérales", a déploré Lynn Maalouf, directrice régionale adjointe d'Amnesty.

AUCUNE DISSIDENCE TOLÉRÉE

A l'approche du 14 février, date anniversaire du début du soulèvement, la police a été déployée en masse autour des routes et les villages chiites où, lors les années précédentes, les manifestants avaient bloqué la circulation en brûlant des pneus. L'organisation de défense des droits humain Bahrain Institute for Rights and Democracy (BIRD) a affirmé avoir reçu des informations selon lesquelles au moins 18 adultes et 11 enfants ont été détenus lors d'une vague d'arrestations. L'ONG basée à Londres a assuré avoir vérifié que plusieurs des enfants, dont un âgé de seulement 11 ans, devraient rester en détention pendant sept jours dans le

cadre d'une répression "visant à dissuader les manifestations marquant le 10e anniversaire".

Les autorités bahreïnies ont confirmé à l'AFP vendredi que deux jeunes de 13 ans avaient été détenus dans un "centre de soins pour mineurs jusqu'à ce qu'ils comparaissent à nouveau devant un tribunal où les mesures légales appropriées seront prises". "Ils étouffent la dissidence avant que les gens ne protestent, pour envoyer un signe très clair que la dissidence ne sera pas tolérée", a relevé Aya Majzoub, de l'ONG Human Rights Watch.

«EFFACER LA MÉMOIRE»

Le prince héritier de Bahreïn, Salman ben Hamad Al-Khalifa, a été nommé Premier ministre en novembre après la mort de son grand-oncle, qui occupait ce poste depuis l'indépendance en 1971 et était la bête noire des chiites qui le voyaient comme l'artisan de la répression. Son jeune successeur se présente comme un modéré et son ascension a suscité un optimisme prudent quant à la possibilité d'une réconciliation avec les opposants, les tentatives limitées n'ayant pas abouti.

Mais Bahreïn reste fortement dépendant économiquement et diplomatiquement de ses voisins saoudiens et émiratis, farouches détracteurs du « Printemps arabe » venus aider le petit royaume à faire taire par la force les manifestants en 2011. Avec la nouvelle administration américaine de Joe Biden, les Etats-Unis devraient montrer plus d'intérêt aux violations des droits humains dans le Golfe, après l'ère très permissive du président Donald Trump.

Déchu de sa nationalité et vivant en exil, Jawad Fairoz, un ancien élu du parti d'opposition interdit Al-Wefaq, estime que les espoirs de changement reposent sur la pression américaine et sur une détente entre les deux rivaux régionaux, l'Iran et l'Arabie saoudite. "Je ne crois pas qu'il aura le pouvoir de mettre en pratique cette vision et de la faire devenir réalité", a-t-il déclaré à propos du prince héritier. L'épicentre de la contestation à Manama rasé au bulldozer "symbolise la tentative du gouvernement de supprimer et même d'effacer la mémoire des protestations", souligne Lynn Maalouf, d'Amnesty International. "Ce qui était un lieu de rassemblement pacifique, d'espoir et de progrès n'est plus que du béton et de l'asphalte", conclut-il.

La saga des tontons flingueurs de 1999 à 2020

Par Omar Chaalal *

La culture de l'échec est celle où les citoyens se retrouvent chômeurs pendant une longue période, endettés jusqu'au cou et terminent parfois sans toit dans la rue. Des millions d'Algériens dans les zones d'ombre et les zones reculées dans le pays expérimentent cette culture tous les jours. Monsieur Tebboune est conscient de cette situation et il a bien exprimé son mécontentement de la gestion de certains dossiers.

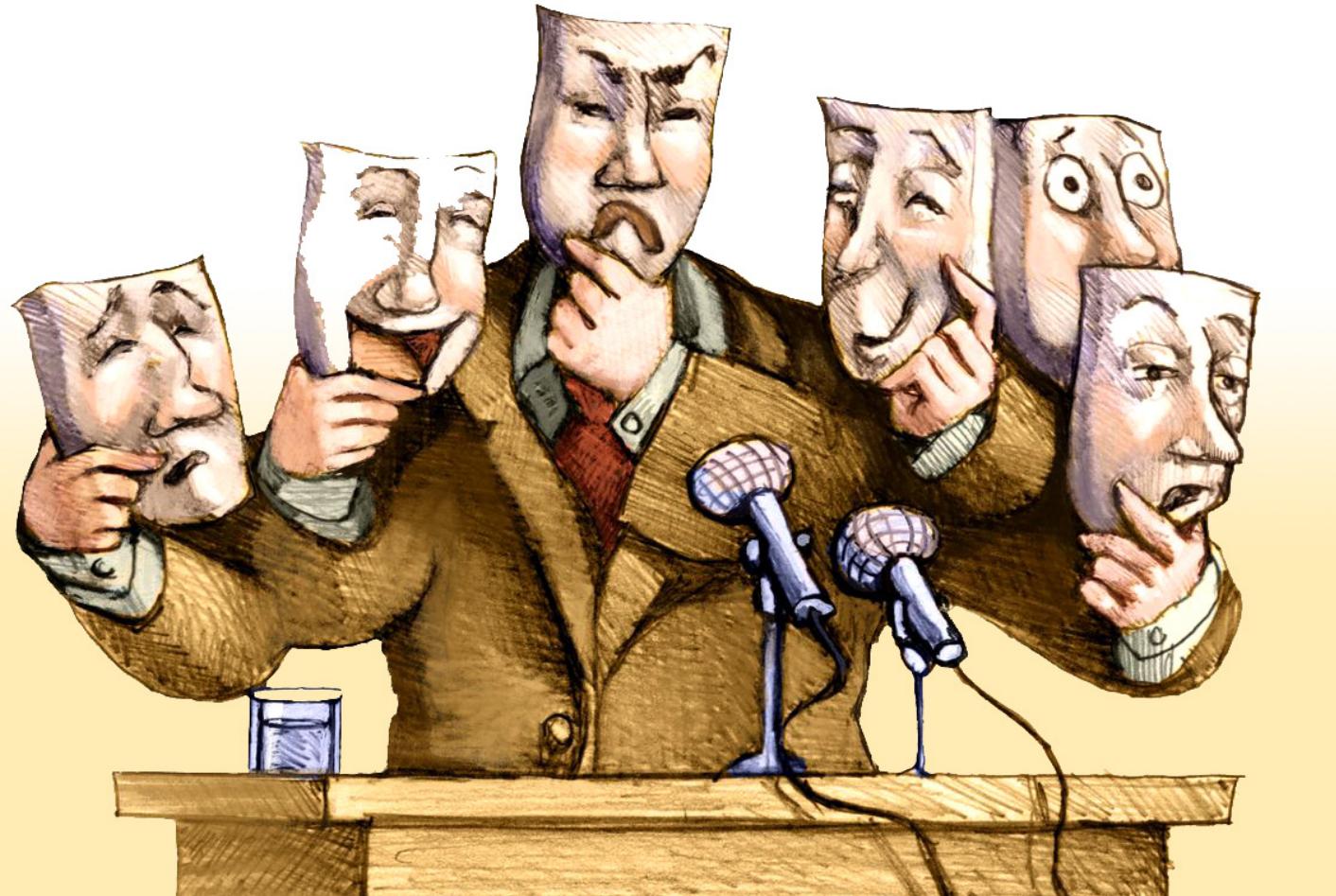
Après cette courte introduction, je continue cette contribution par un commentaire du film les Tontons flingueurs: certains obtiennent le plus haut poste dans leur entreprise parce qu'ils ont fait pression, ou des courbettes, pendant des années. D'autres en héritent. Ce qui n'est pas forcément un cadeau. Fernand devient le chef malgré lui, pour rendre service à un ami. Il ne reprend pas la compagnie dans son propre intérêt mais pour la noble cause : que Patricia ne finisse pas sur le trottoir comme le craignait Louis. C'est donc tout à son honneur. Fernand est l'élu (cf. Matrix). Il a été choisi, il n'a pas choisi. Ce qui veut dire qu'il n'a pas non plus choisi ses hommes». Ce commentaire nous fait penser à la gouvernance de Bouteflika qui simule parfaitement ce film.

La vérité est le procédé par lequel une société estime pouvoir séparer tout ce qui est socialement acceptable de ce qui ne l'est pas. Par ce procédé, elle s'attend à ce que tout ce qui a été jugé faux ne puisse faire l'objet d'indifférence ou d'hostilité. L'Histoire est là pour jouer le rôle d'arbitre. Il est nécessaire de rappeler qu'il est très difficile pour l'Histoire de jouer ce rôle quand elle utilise la démagogie et le mensonge politique dans ces récits. Par définition, la démagogie est la politique qui profite des sentiments du peuple et met en danger le « vivre ensemble » dans une société multiculturelle comme la nôtre.

Au Sénat comme à l'Assemblée populaire, certains élus ne nous mentent pas et ne nous disent pas la vérité. Ils tiennent la canne au juste milieu et ne sont pas clairs dans leurs débats. C'est ce mode de communication archaïque que nous appelons mensonge politique. Chez ces élus, ne pas dire la vérité au peuple est l'art qui justifie leur longévité dans le système. Et pourtant, dès leur bas âge, leurs parents leur ont enseigné que le mensonge est un vilain défaut, que mentir « n'est pas bien » parce qu'ils trompent les gens qui leur ont fait confiance.

Ces deux grands lieux, Sénat et Assemblée, illustrent par excellence le club des démagogues. Ce club mystérieux est peuplé d'acteurs spécialistes dans l'improvisation politique. Hélas ! les simples et les naïfs prennent ces acteurs pour des honnêtes et des sérieux. Jour par jour, heure par heure, minute par minute, seconde par seconde, des flots de mensonges débordent de ce lieu et se déversent sur notre environnement. Hélas ! le progrès technologique de l'information est mis au service de cette démagogie séparatrice.

A vrai dire, celles et ceux qui nous disent de « travailler dur », de « prendre des risques » et de « croire en nous », car c'est ce qui a marché pour eux, viennent souvent de milieux aisés ou des clans qui profitent des avantages des tontons flingueurs. Ils n'ont jamais été acculés, mis en état d'infériorité, soumis à des manœuvres hostiles et dégradantes pendant une longue période. Ils ignorent le harcèlement moral dans la fonction publique.



Personne ne peut nier que notre société baigne dans le mensonge, respire le mensonge et se nourrit au mensonge à tout instant. Un message sur Tweeter provenant d'un sympathisant des tontons nous annonce le décès du chef. Un autre message sur Facebook corrige l'information et annonce la mort du voisin du chef. Une autre correction sur Facebook annonce que le chef est en bonne santé d'après les dires de son voisin supposé décédé dans le message Facebook. Enfin, la télévision Chouf-Khouk News joint l'utile au non agréable après la diffusion du film -les Tontons flingueurs-, et annonce que l'importation des véhicules de moins de trois ans, approuvée par les tontons, est provisoirement gelée à cause du décès d'un chien errant dans l'ouest du pays. Tout est un tout dans un tout d'après les rumeurs du député toutou qui a cladenassé la rentrée de l'APN.

De 2007 à 2020, les tontons flingueurs ont gouverné le pays par la baraka de Cheikh Bibite de Djelfa. La corruption dans leur gouvernance était un geste auguste très honorable. Tout le monde en parle et personne ne réagit ! Une leçon à tirer de l'expérience tragique des tontons consiste à ne pas s'endormir sur des illusions imaginées sur vos petits écrans. Dieu merci ! l'engrenage du hirak a broyé le nihilisme défaitiste des tontons flingueurs. Aujourd'hui, ils ne peuvent ni démolir la volonté du peuple ni retourner au pouvoir illusionniste du post-hirak. En plus clair, les mensonges des Tontons flingueurs ne peuvent plus nourrir le peuple.

Si nous croyons à la nouvelle Algérie et l'Etat de droit dont le Président Tebboune parle, nous devons crier tout haut : fini le règne

du « pour qui travaillez-vous ? ». Fini le temps des courbettes de Hamou le brosseur et Dekiche le masseur. Fini la quête de la satisfaction immédiate des bouffons qui entourent et applaudissent l'absurdité. Fini les trumperies ou tromperies de l'ancien gang. L'ère du président cadre est un chapitre honteux dans l'histoire de l'Algérie contemporaine.

Nous ne pouvons plus nous tourner vers le passé et regarder d'un œil accablé le spectacle désespérant du mal bouteflikien, un mal qui a pris différentes couleurs, dont la figure extrême de l'absolutisme. A cette époque, la myopie du pouvoir a affecté la capacité du citoyen de pouvoir imaginer la représentation de l'avenir de ses enfants. Dans cette époque, le silence et l'absence de créativité chez la classe élite ont obligé le citoyen lambda et le citoyen allah-ghaleb à se soumettre à la tyrannie de dirigeants occultes et invisibles. Le vide politique et le désordre administratif ont déboussolé le peuple et l'ont obligé à chercher des repères identitaires chez l'ancien colon.

Durant l'ère de décadence, un arsenal d'écrans plasma était le vecteur des idées séparatrices des tontons flingueurs amis de la France. Aujourd'hui, ces écrans provoquent des questions proportionnelles à la qualité des débats politiques qu'ils diffusent. Ils n'ont jamais mystifié autant que de nos jours. Ni abusé d'une manière aussi impudente, organisée et constante. Certains nous disent qu'il n'est rien, que le mensonge politique sur écran est aussi vieux que certains tontons sénateurs nommés par fakhamtouhou. Tout le monde sait que les tontons flingueurs étaient ministres, membres des comités centraux de partis, ambassadeurs et applau-

disseurs du cadre président. Aujourd'hui, certains de ces flingueurs ont la face en bronze et sans amollissants. Quelle honte ! Au lieu de partir à la retraite à l'âge de 90 ans, ils finissent par être sénateurs dans leurs tombes. Ils se sont soudués et se sont boulonnés au fauteuil des avantages du système pour ne plus bouger.

Pour illustrer la politique désolante de l'ère Bouteflika, j'utilise une anecdote politique. Un ministre en visite dans une région démunie entre dans un foyer culturel géré par un groupe de jeunes. Très satisfait par la propreté du lieu, des travaux effectués et de l'enthousiasme de ces jeunes, il remarque que le grand écran de la télévision était doté d'essuie-glaces. Curieux, il demande aux jeunes du foyer pourquoi ils ont placé ces essuie-glaces. Les jeunes répondent : les essuie-glaces jouent un rôle important en matière de sécurité politique; ils garantissent une bonne visibilité lorsque les conditions météorologiques se dégradent.

Les essuie-glaces ont constamment évolué pour améliorer l'essuyage du pare-brise et diminuer les interventions du conducteur. Emporté par son abus d'autorité, monsieur le ministre ordonne au jeune responsable du foyer de supprimer ces essuie-glaces et lui affirme que cette innovation ne sera jamais appréciée par Son Excellence Monsieur Milouin, le ministre de la Culture. Sans doute, il va vous prendre pour des zinzins car la télévision n'est pas une voiture. Il ajoute, la pluie dans un film ne mouille jamais l'écran ! Le jeune lui répond poliment. Je vais défaire ces bras mouvants mais vous ne m'avez pas demandé la vraie utilité de cette innovation. Le ministre hoche sa

tête et dit expliquez-moi alors son utilité. Le jeune répond : ce ne sont pas des essuie-glaces, on les appelle des chasse-crachats. Ils fonctionnent comme des chasse-neige. Les jeunes crachent sur l'écran quand ils voient certaines personnes non aimées par la société occuper l'écran pendant une longue durée. Je vous informe que l'écran de crachat donne un flou épais qui cache ces non-voulus et leurs délires politiques. C'est la seule raison qui m'a poussé à inventer cet appareil. Cette innovation mérite un brevet !

En conclusion : après l'intervention de ce ministre, les jeunes ont changé de tactique. Ils sont attirés par les réseaux sociaux. Faible coût, large portée, ciblage de masse, déséquilibre du contenu et liberté momentanée. Cette communication gratuite permet aux jeunes de démyétifier les secrets des tontons. Certains jeunes savent que l'impact des réseaux sociaux amplifie le moindre dysfonctionnement. En contrepartie, la masse silencieuse est amorphe et ne propose aucune solution. La classe dite intellect se laisse dominer par le sentiment du «tous pourris». Elle pense que le changement du pourri donne un nouveau pourri. Elle croise les bras et attend un changement descendre du ciel. C'est cette culture de défaite qui a laissé le médiocre et le corrompu arriver au sommet du pouvoir et occuper le devant de la scène. J'ai lu quelque part que quand la classe d'élite est léthargique et accepte le fait accompli, la démocratie rêvée par les peuples devient paradoxalement un compost pour le triomphe de médiocrité. Alors, espérons que l'avenir de l'Algérie nouvelle qui s'ouvre devant nos jeunes sera calme, florissant et glorieux.

*Dr

ALGER

Examen des conditions de vie au sein des cités universitaires

Une réunion s'est tenue jeudi au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour examiner toutes les questions liées à l'état des structures et services offerts aux étudiants ainsi qu'aux conditions de vie au sein des cités universitaires, a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette réunion présidée par le SG du ministère Noureddine Ghouali a regroupé «les membres du Comité directoire chargé de la gestion des œuvres universitaires, les directeurs de wilaya des œuvres universitaires et les directeurs des cités universitaires de la wilaya d'Alger».

La rencontre a été une occasion pour évoquer «une série de questions relatives à l'état des structures

et services offerts aux étudiants (restauration, hébergement, transport) en sus des conditions de vie au sein des cités universitaires».

A cette occasion, le SG du ministère a insisté sur l'impératif de la «présence constante des responsables et le lancement immédiat des opérations de réhabilitation des structures en état dégradé en recouvrant à tous les moyens dans l'objectif de rétablir les réseaux d'électricité, de gaz et d'eau, outre les équipements de chauffage et au niveau des restaurants tout en favorisant la langue du dialogue et la communication à travers la tenue de rencontres périodiques avec les étudiants résidents et ce, pour aplatis toute éventuelle difficulté avec l'implication des étudiants dans la prise de décisions relatives à leurs

conditions de vie en sus du retour à la constitution de comités des cités universitaires».

L'accent a été également mis sur l'importance de mettre en place des caméras de surveillances tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des cités universitaires pour assurer la sécurité des étudiants en plus de l'organisation de cycles de formation et de qualification en faveur des agents de sécurité. Il s'agira aussi de garantir les moyens de protection, des unités médicales de préventions, l'animation de la vie culturelle, scientifique et sportive et la fondation de clubs scientifiques.

La réunion a constitué une opportunité pour «échanger les points de vue et soulever les problèmes en toute liberté», conclut le communiqué.

ALGER

Réception prévue de 30 établissements éducatifs

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Ouadjaout a fait savoir, jeudi, que 30 établissements éducatifs, tous paliers confondus, devraient être réceptionnés dans la région ouest de la capitale au titre de la prochaine rentrée scolaire. Répondant à la question du député, Ahmed Cherifi du Mouvement de la société pour la paix (MSP), autour du problème de la pression au niveau des structures éducatives à Alger ouest, M. Ouadjaout a affirmé que certaines communes de cette région «connaissent une expansion urbanistique dense», en raison des différents projets de logement et des opérations de relogement individuel et collectif.

En conséquence, poursuit le mi-

nistre, «plusieurs problèmes touchant à la scolarisation des élèves sont apparus, ce qui nous a poussés à prendre un ensemble de mesures, en vue d'assurer un siège pédagogique pour chaque élève».

Pour y remédier, le ministre a fait état de l'existence de projets éducatifs, dont la réception est prévue à la prochaine rentrée scolaire, à savoir «13 écoles primaires, 9 CEM et 8 lycées».

«Nous ne sommes pas sans savoir que la région d'Alger ouest a enregistré, lors des deux années 2017 et 2018, une grande pression dans la réception des élèves». Néanmoins, la situation a été ratrappée en 2019 et 2020», a expliqué le ministre lors de la plénière

de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales et présidée par M. Slimane Chenine. Pour ce faire, «il a été procédé, lors de ces deux années, à la création de 94 établissements éducatifs, dont 60 établissements (44 primaires, 12 CEM et 4 lycées) lors de l'année 2019. Pour l'année 2020, 34 établissements d'enseignement, dont 16 primaires, 14 CEM et 5 lycées, ont été créés», a fait savoir le même responsable.

Et d'ajouter que ces réalisations ont permis au secteur de l'éducation de ne «plus recourir aux bases de vie qui étaient, à l'époque, une solution alternative face à la surcharge des classes dans la région», explique-t-il.

BOUIRA

Une usine de recyclage de papier dévastée par un incendie

Farid Haddouche

Un incendie qui s'est déclaré mercredi en fin d'après-midi dans une usine de recyclage de papier, implantée dans la zone d'activité de la commune d'El Hachimia à 18 km au sud du chef-lieu de wilaya, n'a pu être maîtrisé qu'au matin du jeudi. Le sinistre a provoqué la destruction de 800 tonnes de ballots de papier stocké et destiné au recyclage. Selon le responsable de l'information et de la communication au niveau de la direction de la protection civile de la wi-

laya de Bouira, les sapeurs-pompiers de l'unité secondaire de la commune d'El Hachimia sont intervenus pour éteindre l'incendie au niveau de l'usine de papier. En raison de sa grande ampleur, ces derniers ont été contraints d'appeler en renfort les éléments de la protection civile des unités des communes de Sour El Ghazlane et Oued El Berdi et de l'unité principale du chef-lieu de wilaya Bouira. De gros moyens ont été utilisés pour venir à bout de l'incendie, selon la protection civile. Ainsi, nous saurons que 2 bulldozers, 6 camions-citer-

nes, 2 ambulances et plus de 30 agents de la protection civile de divers grades ont été mobilisés. Si aucune perte en vie humaine n'est à déplorer, d'après la protection civile, par contre, 3 sapeurs-pompiers et 2 ouvriers de l'usine ont été victimes d'intoxication par la fumée de l'incendie et la chaleur intense des grosses flammes. Les personnes incommodées ont été évacuées aux urgences du centre hospitalier le plus proche. Il est à préciser que les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer la cause de cet incendie dévastateur.

TIZI-OUZOU

L'hôpital de Ouadhia inauguré le 5 juillet

L'hôpital 60 lits d'Ouadhia (sud de Tizi-Ouzou) sera inauguré le 5 juillet prochain, à l'occasion de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a indiqué jeudi le wali, Mahmoud Djamaa.

Lors d'une entrevue avec les responsables en charge du projet, qui lui ont présenté un état de l'avancement physique des travaux, 95% en matière de génie civil et 82% au niveau du

personnel médical».

Lancés en 2014 pour un délai initial de réalisation de 37 mois, les travaux de réalisation de cet hôpital ont connu beaucoup d'arrêts pour divers raisons, dont le déplacement des lignes électriques de moyenne et basse tension, l'opposition de certains riverains et la longévité des procédures d'approbation des avenants.

Au village Ighil Imoula, le wali a inspecté l'avancement des travaux du projet de restauration et mise en valeur de la maison où fut tirée à la ronde la déclaration du 1 novembre 1954, d'une valeur de 20 millions DA et qui sont à l'arrêt pour cause de manque de matériaux types.

Lors de cette visite, M. Djamaa a, également, inspecté plusieurs projets de proximité au niveau de plusieurs villages de la région et procédé à la mise en service du gaz naturel au profit de 515 foyers au niveau du village Ait Hellal et aux premiers essais d'une station de pompage d'eau devant servir 3 villages de la commune d'Agouni-Gueghrane. Interpellé sur les oppositions bloquant la réalisation de certains projets d'utilité publique, comme pour le projet d'alimentation en gaz d'un village, il a assuré «privilégié la voie de la sagesse et la concertation avant d'enclencher les procédures juridiques».

«Nous avons pu régler bon nombre de situations conflictuelles du genre grâce à la concertation avec les élus locaux et les citoyens et nous maintenons cette méthode d'agir pour faire appel à la conscience et à la conviction des citoyens sur l'utilité de ces projets», a-t-il soutenu à ce propos.

BOUMERDES

Du kif et des psychotropes saisis

Près de sept kg de drogue (cannabis) et de 1.600 comprimés psychotropes ont été saisis en janvier dernier par les services de la sûreté de wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps sécuritaire. Selon le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Krim Touati, cette quantité de drogues a été saisie lors de 50 affaires criminelles traitées par les brigades opéra-

tionnelles de la sûreté de wilaya, durant le premier mois de l'année en cours. Au titre de ces affaires, 63 personnes dont une femme ont été interpellées, a-t-il ajouté. Après présentation des suspects devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, 23 ont été placés en détention provisoire, d'autres ont été placés sous contrôle judiciaire, alors que 13 mis en cause ont reçu des citations à comparaître.

MEDEA

Un mort dans une collision

Un octogénaire est décédé jeudi suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, survenue sur un tronçon de la route nationale N 8 desservant la localité de Mihoub, au nord-est de Médéa, a-t-on appris auprès de la protection civile.

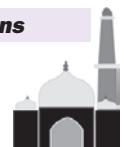
Selon la protection civile, la

victime est morte sur le coup, alors que deux autres personnes, âgées entre 58 et 77 ans, ont été blessées à des degrés divers, lors de la collision produite au lieu-dit «Allel Rahat». Les blessés ont été évacués vers la polyclinique de la commune voisine d'El-Azzizia.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

1er rajab 1442

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h12	13h02	16h02	18h30	19h49



CONSTANTINE

Une expertise en cours pour stabiliser le glissement à Messaoud Boudjeriou

Une expertise a été engagée pour déterminer les causes du glissement de terrain signalé dans la région Messaoud Boudjeriou dans la wilaya de Constantine et permettre un traitement efficace de ce phénomène, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'urbanisme de l'architecture et de la construction (DUAC). L'expertise a été lancée par l'Office de promotion et de gestion immobilière OPGI pour un montant de 500 millions de dinars, a précisé le même responsable à l'APS, relevant que l'expertise va prendre en considération plusieurs paramètres techniques liés entre autres à la nature de terrain et les facteurs déclencheurs du phénomène de glissement.

JIJEL

Levée du gel sur le projet d'AEP de sept communes

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Barraki, a annoncé jeudi depuis Jijel que le gouvernement a levé le gel sur le projet d'alimentation en eau potable (AEP) de sept (7) communes du sud de la wilaya. Dans une déclaration à la presse sur le site du barrage de Tabellout (commune de Djimla), dans le cadre d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Jijel, le ministre a affirmé que "le gouvernement a levé le gel sur le projet d'approvisionnement en eau potable de sept (7) communes à partir du barrage de Tabellout, nécessitant un montant de 11,2 milliards de dinars". Il a ajouté que ce projet concerne les communes de Texenna, Djemila, Ben Yadjis, Ouadjana, Chahna, Taher et

Chefka. M. Barraki a indiqué, par ailleurs, qu'il sera procédé dans un premier temps à l'alimentation en eau des communes de Djimla et Ben Yadjis, en attendant le lancement des travaux de raccordement et d'approvisionnement des 5 autres communes "dans les prochaines semaines", après l'attribution du marché de gré à gré à plusieurs entreprises en vue de réceptionner le projet dans les plus brefs délais. Auparavant, le ministre a donné le coup d'envoi de l'alimentation en eau potable des communes d'El Milia, Settara et Ouled Yahia Khedrouche à partir du barrage de Boussiaba (El Milia), sur les 6 collectivités locales programmées. Après avoir reçu des explications sur la si-

tuation de l'AEP des différentes communes de la wilaya, le ministre des Ressources en eau a annoncé l'octroi de 100 millions de dinars pour le raccordement de la commune de Ouled Asker à l'un des deux barrages, Boussiaba ou Tabellout.

Le premier responsable du secteur a également procédé durant sa visite à Jijel, à l'inspection du projet d'alimentation en eau et d'assainissement de la mechta Ankia (commune de Ouled Rabah). Et, il a effectué une visite au barrage de Boussiaba et à la station de pompage, en plus de l'inspection des travaux de réalisation du projet d'alimentation en eau potable du plan d'occupation du sol (POS) Asserdoun.

ANNABA

Trois conventions d'exportation d'un million de tonnes de clinker signées

L'entreprise portuaire d'Annaba a conclu jeudi trois conventions commerciales avec des partenaires économiques producteurs de ciment pour l'exportation à partir de ce port d'un million de tonnes de clinker en 2021. Il s'agit ainsi des conventions conclues avec le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), le groupe Lafarge-Algérie Cilas et la société Biskria Cement.

Les accords s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale visant la promotion des exportations hors hydrocarbures et la coordination des efforts entre les ports commerciaux et les opérateurs économiques et industriels pour mettre en place un environnement favorable à l'exportation, a indiqué Achour Djelloul, PDG du Groupe services portuaires (SERPORT) qui a assisté à la signature

en présence du wali d'Annaba, Djamel-Eddine Brimi.

Les 10 ports du pays œuvrent dans cette optique à mettre à niveau leurs services logistiques et offrir les meilleures conditions de transport, d'embarquement et de stockage liées à l'exportation de clinker, a indiqué M. Djelloul qui a souligné que les quatre ports commerciaux de Djendjen (Jijel), d'Oran, d'Annaba et de Skikda se renforceront «avant fin 2021» de cinq chiploeder (grandes installations de transbordement d'une capacité de 18.000 tonnes par heure).

Il a également relevé que l'activité d'exportation de clinker a permis à l'Algérie de passer du stade d'importateur à celui d'exportateur de ciment avec l'exportation en 2020 de 2,8 millions tonnes de clinker d'une

valeur de 80 millions dollars, indiquant que cette quantité sera doublée en 2021.

En marge de la cérémonie de signature par le DG de l'entreprise portuaire d'Annaba, Kheiredine Boumendjel et les trois exportateurs en l'occurrence, Abdennour Chouakri pour Cilas Lafarge, Hafidh Ouchikh pour le groupe GICA et Mohamed Laïd Houki pour la société Biskria Cement, les participants se sont rendus au port d'Annaba pour assister à une opération d'exportation de clinker vers la Côte-d'Ivoire de 45.000 tonnes de clinker du groupe GICA.

Il s'agit de la 4ème opération d'exportation de clinker à partir de ce port depuis début janvier 2021 pour le compte de GICA et Cilas pour un volume de 200.000 tonnes, a-t-on indiqué.

La société Biskria Cement est un nouvel opérateur qui s'engage pour la première fois dans les opérations d'exportation de clinker à partir du port d'Annaba, est-il noté.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

1er rajab 1442

El Fedjr
05h59Dohr
12h48Assar
15h49Maghreb
18h17Icha
19h35

GUELMA

Des pièces archéologiques saisies, deux arrestations

Mohammed Menani

Archéologie consultés sur le thème avaient établi que les dits objets remontaient à l'époque chrétienne (an 4 et 5), à l'époque romaine, l'époque carthaginoise et l'époque coloniale pour une pièce en cuivre datée de 1920.

Les 2 suspects tentaient de tirer profit de la vente de pièces anciennes relevant du patrimoine matériel culturel national classé et protégé. Auditionnés et présentés devant la justice à Oued Zenati, ils ont été placés en détention provisoire par le magistrat instructeur.

Dans une procédure séparée et simultanée en comparution immédiate, le ressortissant étranger a été condamné par le tribunal à 6 mois de prison avec sursis assortis d'une amende pour entrée illicite et séjour clandestin.

OUARGLA

Plus de 530 affaires de cybercriminalité traitées

Pas moins de 538 affaires de cybercriminalité ont été traitées par les services de la sûreté de wilaya d'Ouargla durant l'année écoulée, a indiqué jeudi un communiqué de cette institution sécuritaire. Elles représentent 167 affaires liées à l'injure, l'agression verbale et la menace en ligne, 151 autres en rapport aux atteintes à la vie privée des personnes, et le reste lié à des affaires diverses dont l'escroquerie à travers le commerce informel via les réseaux sociaux notamment, a-t-on précisé. Les affaires de cybercriminalité traitées en 2020 sont en hausse «notable» par rapport à l'année l'ayant précédée (401 affaires), ajoute le communiqué.

muni. La sûreté de wilaya a mis l'accent sur l'importance du contrôle parental en vue de protéger les enfants des multiples dangers et risques de l'internet à travers l'accès aux contenus inappropriés, en plus des effets négatifs des jeux de vidéo sur leur cerveau. Dans le cadre des efforts menés pour une exploitation sécurisée du réseau internet, la sûreté de wilaya d'Ouargla a célébré le 5 février dernier la journée mondiale de l'internet, placée sous le signe «citoyenneté numérique positive». Cette manifestation a pour objectif d'éveiller la conscience du citoyen quant à une utilisation et exploitation sécurisée de l'internet, souligne le communiqué.

TEBESSA

Plus de 5300 comprimés psychotropes saisis

La brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes de la sûreté de wilaya de Tébessa a saisi 5.325 comprimés, classés substances hallucinogènes, a indiqué jeudi un communiqué de presse de la cellule de communication et relations publiques de ce corps sécuritaire.

«Cette opération a été réalisée sur la base d'informations indiquant une activité suspecte d'une personne dans une commune frontalière pour conclure un accord d'achat et de vente d'une quantité importante de comprimés hallucinogènes provenant de la contrebande», a précisé la même source.

En coordination avec le parquet compétent, l'enquête ouverte a mené à l'identification du présumé coupable, appréhendé, suite à une souricière, a détaillé la même source relevant que la personne arrêtée, âgée de 31 ans était en possession de 5.325 comprimés psychotropes qui s'apprétaient à les écouter dans plusieurs wilayas de l'Est du pays. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du mis en cause, après le parachèvement des procédures judiciaires, a ajouté le communiqué, soulignant que le mis en cause, présenté devant les autorités judiciaires compétentes du tribunal de Tébessa, a été placé sous mandat de dépôt.

KHENCHELA

11 projets d'aménagement urbain bientôt lancés

Onze (11) projets d'aménagement urbain seront prochainement lancés dans plusieurs communes de la wilaya de Khencelia, a-t-on appris jeudi du directeur d'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction (DUAC). Ces opérations de développement local seront entamées «dès l'achèvement des démarches administratives et juridiques nécessaires», a affirmé à l'APS, Boualem Keriket, détaillant que six projets seront réalisés au chef lieu, trois dans la commune de Chechar tandis que les communes de Hamma et Kais comptent un projet chacune. Une enveloppe financière de plus de 300 millions de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ces opérations qui

consistent en la réalisation de routes, de trottoirs, de réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable (AEP) ainsi que l'éclairage public, a fait savoir M. Kriket. La concrétisation de ces projets a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des citoyens et la prise en charge de leurs préoccupations, a ajouté le DUAC. Durant les années 2019 et 2020, plus de 40 opérations d'aménagement urbain ont été réalisées dans plusieurs communes de la wilaya de Khencelia, a rappelé le responsable, assurant que ces projets se poursuivront au cours de cette année, notamment dans les localités ayant enregistré un déficit en matière de développement local.

Ils revendentiquent l'accélération des opérations de relogement

Protestation des habitants de Batimate Taliane

Des dizaines d'habitants des immeubles dits «Batilete Taliane» à haï «Seddikia» ont tenu un rassemblement jeudi pour réclamer l'accélération de leur relogement dans le cadre du programme logements publics locatifs (LPL), au moment où la direction de l'habitat affirme que leurs logements ne seront prêts à la livraison que dans quelques mois.

D.B. et APS

Les protestataires ont barré la route et bloqué la circulation automobile à haï «Seddikia» en posant des pneus usés et des blocs de pierres sur la chaussée en signe de protestation, a-t-on constaté. Le directeur de wilaya de l'habitat, Khorhi Yacine, a indiqué à l'APS que le projet de 1.201 logements publics locatifs situé à haï «Pépinière» de Bir El Djir (Oran) destinés aux habitants de «Batilete Taliane» sera livré au deuxième trimestre de l'année en cours. Il a expliqué que ce projet d'habitat réalisé par deux entreprises a accusé un retard, signalant qu'une seule entreprise avait repris les travaux. En cas de persistance du retard, des mesures légales seront prises à l'encontre de la deuxième entreprise à savoir la résiliation de son contrat et son remplacement par une autre, a-t-il assuré.

Un nouveau calendrier a été établi avec la première entreprise pour accélérer la cadence des travaux surtout pour l'aménagement externe, afin que les logements soient livrés dans les délais, a-t-il fait savoir. Et d'ajouter qu'en cas de respect des deux entreprises de leurs engagements, le projet sera réceptionné au plus tard au deuxième trimestre.

Rencontre DAL de la wilaya-société civile à Aïn El Turck

Des revendications pour le lancement des projets en suspens

Rachid Boutlelis

La salle des conférences de la daïra d'Aïn El Turck a abrité jeudi une rencontre entre le DAL de la wilaya d'Oran et des représentants de la société civile. L'absence d'une gare routière dans cette daïra a été l'un des points soulevés par un intervenant, qui a mis en exergue l'éventail de répercussions indésirables sur les usagers. Notons à ce sujet que, annoncée neuf années auparavant par les autorités locales, la réalisation de cette gare routière n'a pas encore vu le jour. Il importe de signaler sur ce volet qu'à l'instar de ses prédecesseurs, l'ex-wali d'Oran, M. Chérifi en l'occurrence, avait promis de dépasser le projet en question et ce, lors d'une visite de travail effectuée à Aïn El Turck au cours du mois de septembre 2019.

Rappelons à ce sujet qu'une superficie d'un peu plus d'un hectare longeant partiellement le CW 84, qui traverse le quartier Bensmir, communément appelé douar

tre de l'année en cours. Une grande partie du projet, qui comprend deux écoles primaires, un CEM, un lycée et une mosquée, a été achevée, a-t-il rassuré.

Pour rappel, le wali d'Oran, Messaoud Djari, avait instruit auparavant les responsables chargés du suivi du projet d'entamer les travaux d'aménagement extérieur et de rattraper le retard pour le livrer dans les délais.

Il y a lieu de signaler qu'à maintes reprises des dates de relogement avaient été annoncées, mais jusqu'à présent les familles attendent toujours leurs nouveaux logements.

En 2019, l'ex-wali d'Oran, M. Djelouai Abdelkader, avait annoncé un relogement pour le premier trimestre 2020,

bien avant lui d'autres walis avaient aussi avancé des dates de réception et d'attribution et cela dure depuis plus d'une décennie.

Les habitants du site ont à maintes reprises manifesté leur colère face aux retards dans la réception de ce projet. Il y a lieu de signaler qu'une étude sur l'aménagement de l'assiette foncière qui sera récupérée après le relogement des habitants des immeubles dits «Taliane» a été présentée dernièrement au wali. Selon cette étude, le site en question sera aménagé en parc urbain moderne, où il a été proposé de créer

Prévu initialement en fin de l'année en cours, puis à la mi-2017 et ensuite dans un troisième temps avant fin 2018, le relogement des familles qui occupent les immeubles dits «Batilete Taliane» a été une fois encore reporté. Quelque 1.252 unités de type logement public locatif (LPL), réalisées entre la pépinière de l'USTO et la zone des sièges, devront abriter ces familles.

Formation professionnelle Plus de 12.000 places pédagogiques pour la session de mars



12.249 places pédagogiques sont disponibles dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Oran pour la session de mars prochain, a-t-on appris auprès de la direction du secteur. Il s'agit de plus de 8.000 places pédagogiques de formation couronnées par un diplôme, comprenant essentiellement la formation résidentielle, l'apprentissage et les cours du

soir, et de plus de 3.000 places de formation qualifiante concernant, entre autres, la formation en milieu rural et dans les établissements de rééducation ainsi que la femme au foyer, selon la même source. Une nouvelle spécialité relative aux services hôteliers a été créée pour la session de mars, dans le cadre de la formation selon la formule de l'apprentissage et sera couronnée par un diplôme d'aptitude professionnel, a-t-on indiqué, soulignant que le nombre des spécialités disponibles dans les établissements de formation a

atteint 113 dont 50 programmées pour la session de février de l'an prochain. Les inscriptions pour la session de mars prochain ont débuté le mois de novembre dernier à travers la plateforme «Mihnat», spécialement mise en place par le ministère de tutelle, et se poursuivront jusqu'au 28 février en cours, sachant que la rentrée officielle est programmée pour le mois de mars.

Il y a lieu de rappeler que cinq (5) nouvelles structures sont venues renforcer la capacité d'accueil du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Oran, par plus de 1.400 places pédagogiques. Il s'agit ainsi d'un institut national spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) et quatre (4) centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA). Les travaux du nouvel INSFP de 300 places pédagogiques, basé à Belgaïd, sont terminés. Trois (3) des quatre nouveaux CFPA, en l'occurrence ceux

Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella»: Plus de 9.680 candidats au concours de doctorat



Les dossiers de 9.682 candidats ont été retenus pour le concours de doctorat de l'année universitaire en cours, à l'Université d'Oran 1 'Ahmed Ben Bella', a-t-on appris, jeudi, du chargé de communication de l'Etablissement d'enseignement supérieur. Mohamed Labassi, a indiqué,

à l'APS, que l'Université d'Oran 1 a reçu 10.604 dossiers de candidature au concours de doctorat et après étude des recours par les services du rectorat chargé de la formation post-graduation, 9.682 ont été acceptés soit un taux de 91,31%, du total des dossiers déposés. Les candi-

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

BRAHIMI Fatma, 50 ans, rue Bel Aouni Houari, Oran
NASRI Khadidja, 76 ans, Carteaux
KADOUSSI Boukhalfa, 86 ans, Seddikia
DJELLOU LI DAOUADJI Med Amine, 66 ans, Ville Nouvelle

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr 06h28	Dohr 13h17	Assar 16h19	Maghreb 18h47	Icha 20h05
1er rajab 1442					

dats seront en lice pour 129 postes de formation en phase doctorale, ouverts pour l'année universitaire, en cours à l'Université d'Oran 1 'Ahmed Ben Bella', répartis sur différentes disciplines, a-t-on indiqué. La date du concours a été fixée pour les 6, 11 et 27 mars prochain, selon le responsable, qui a ajouté qu'il aura lieu au campus 'Taleb Mourad Salim' et au pôle universitaire de la localité de Belgaïd. A noter qu'environ 240 étudiants sur 818 qui suivent leurs études doctorales à l'Université d'Oran 1 ont présenté leurs thèses de doctorat, l'année universitaire 2019/2020.

Plusieurs communes concernées Affichage des listes des logements sociaux à partir du mois prochain

Au grand bonheur des demandeurs de logements, les listes des bénéficiaires des logements sociaux, répartis à travers quelques daïras de la wilaya d'Oran, seront affichées à partir du mois prochain, a-t-on appris de sources proches de la wilaya.

D. B.

Ces bénéficiaires sont des demandeurs de logements dans le cadre de la formule dite « à points ». La wilaya d'Oran a recensé plus de 80.000 demandes de logements sociaux dans le cadre de cette formule. Pour évaluer la situation et connaître les vrais besoins, pour une éventuelle prise en charge de ces demandeurs, plusieurs mesures ont été prises. Dans ce sens une commission de wilaya a été installée pour évaluer la étudier les dossiers. Dans le même cadre « des commissions composées des chefs de daïra et des présidents d'APC et autres services concernés, ont lancé des opérations de contrôle et de mise à jour de dossiers. En effet, des dizaines de mal-logés de plusieurs quartiers de la ville

d'Oran et dans les communes attendent depuis plus de 2 décennies un logement de ce type. Ils ont organisé plusieurs sit-in de protestation devant le siège de la wilaya d'Oran. Il s'agit de demandeurs de logements qui ont déposé des demandes, auprès des services de l'OPGI, depuis plus de 2 décennies mais qui n'ont toujours pas bénéficié d'un logement. Certains affirment avoir déposé leurs dossiers depuis 1975.

Ces derniers affirment que malgré les nombreuses démarches et les protestations pacifiques, ils n'ont toujours pas été intégrés dans les nombreuses opérations de relogement qu'a connues la wilaya. Certains affirment qu'ils occupent une pièce chez des parents depuis 10 ans et ont déposé une demande de logement social depuis

plusieurs années et à ce jour, ils n'ont rien vu venir. Ces familles précisent, également, que la Commission d'attribution chargée d'étudier les dossiers des postulants ne s'est jamais penchée sur leur cas, puisque jusqu'à présent, aucun demandeur ayant déposé son dossier, dans les années 90 et bien avant, n'a obtenu un logement.

« Chaque année, on nous appelle pour renouveler notre dossier, et nous répondons favorablement aux doléances de l'OPGI, malheureusement, nous n'avons reçu que des promesses », assure un habitant de Haï El Makkari. Il est à rappeler que des promesses ont été faites il y a quelques années, par un ex-wali d'Oran, pour consacrer un quota spécial de logements socio-locatifs pour les demandeurs de la formule des « à points ».

Session ordinaire de l'APW Plus de 700 millions de DA pour le développement des localités déshéritées

La wilaya d'Oran a bénéficié d'une enveloppe de 700 millions de DA pour le développement des zones d'ombre, a annoncé mercredi le wali, Messaoud Djari. Intervenant lors des travaux de la session ordinaire de l'APW, le wali a indiqué que la wilaya a été dotée d'une enveloppe financière de 2,457 milliards de DA pour concrétiser 22 opérations de développement au titre du programme sectoriel et une autre enveloppe au titre des programmes de développement communaux (PCD) de 1,613 milliard DA, dont 700 millions de DA pour l'aménagement des zones d'ombre.

Le chef de l'exécutif local a également fait part, lors de la rencontre, de l'affectation de 834 millions de DA pour la réévaluation de 30 opérations de développement dans différentes communes de la wilaya.

M. Djari a assuré que la priorité sera accordée, cette année, à l'aménagement des zones d'ombre, soulignant, dans ce cadre, que l'année 2020 a enregistré la concrétisation de 37 opérations de développement pour une enveloppe financière de 1,521 milliard de DA consacrée à l'aménagement de 60 zones d'ombre de la wilaya.

Environ 61.000 habitants ont bénéficié de ces opérations, qui sont principalement liées au désempêtement des centres ruraux et la réalisation de réseaux routiers, d'eau, d'assainissement, de gaz naturel et autres.

Concernant l'habitat, le wali d'Oran a fait savoir qu'une cellule a été récemment installée pour suivre au quotidien l'avancement des projets afin de lever les obstacles et les achever dans leurs délais, no-

tamment dans les sites de Oued Tlélat et du pôle urbain 'Ahmed Zabana' à Misserghine. Aussi, il a annoncé que 7.800 logements seront réceptionnés dans ce pôle urbain comme première tranche à l'issue du 1^{er} trimestre de 2021. Il a ajouté qu'un plan d'actions a été élaboré pour assurer le suivi des projets d'habitat bloqués depuis des années, signalant que 2.500 logements sur 5.000 à l'arrêt ont récemment été relancés ainsi que de nombreux autres projets. Au passage, le wali a rappelé l'attribution, l'an dernier, de 40.000 logements, dont 20.000 logements publics locatifs (LPL), 18.000 de logements de type location-vente 'AADL' et 1.200 logements promotionnels aidés (LPA). Et le recensement des habitations précaires, dont le nombre a atteint 693, en majorité situées dans la commune d'Oran, a été achevé et tous ont été classées 'rouge' par le Centre d'expertise et de diagnostic relevant de l'instance de Contrôle technique des constructions (CTC) pour prendre en charge leurs habitants, a-t-il indiqué, soulignant que 2 sous-comités, relevant de la daïra d'Oran ont été mis en place pour dénombrer les familles à reloger.

Abordant par ailleurs la situation épidémiologique dans la wilaya due à la pandémie de la Covid-19, M. Djari a estimé qu'elle s'est améliorée eu égard à la baisse des cas de décès et de contaminations au quotidien, avec une baisse de 50% de novembre dernier qui enregistrait 90 cas confirmés d'infection par jour, à février en cours où sont recensés une moyenne de 40 cas confirmés par jour. La wilaya d'Oran a

enregistré, depuis l'apparition de la pandémie, selon les statistiques avancées, 13.125 cas confirmés, 425 décès, 12.343 guérisons et 22.332 tests 'PCR' effectués, signalant que la campagne de vaccination contre la Covid-19 a été lancée début février en cours après la réception de 1.490 doses du vaccin. Cette session de l'APW a pour ordre du jour l'examen des dossiers inhérents aux secteurs de l'Action sociale, de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à l'Education, à la Formation professionnelle et à l'Université.

Concernant la situation des personnes aux besoins spécifiques, le rapport de la Commission des affaires sociales de l'APW insiste sur la nécessité de l'application de la loi qui oblige l'employeur à réservé 3% des recrutements à cette catégorie. La Commission de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur a également présenté un rapport sur la situation de ces secteurs à Oran, qui met en lumière les préoccupations importantes dont celles du chauffage, de la restauration et du transport, en particulier dans les zones reculées.

Elle a recommandé de promouvoir les spécialités dispensées par les établissements du secteur de la Formation professionnelle et d'informer les jeunes de l'importance de la formation dans la création d'entreprises, appelant également à résoudre les différents problèmes que rencontrent les 3 universités d'Oran, dont le manque d'équipement, la lenteur du débit Internet et le manque d'activités sportives et culturelles.

Gestion des espaces verts Les élus appellent à impliquer les startups



La Commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran a appelé à l'ouverture du domaine des espaces verts aux startups afin de les exploiter en introduisant les techniques modernes pour leur aménagement. Lors de cette session ordinaire de l'APW, la commission a mis l'accent sur la nécessité d'ouvrir le domaine des espaces verts aux startups qui évoluent dans la wilaya pour aménager, assurer la maintenance et les exploiter suivant un cahier des charges dans le but d'assurer des rentabilités financières aux jeunes et aux communautés également.

La Commission a insisté sur l'impératif de former la ressource humaine à travers la signature de conventions avec les entrepri-

ses de formation, à l'effet d'assurer une mise à niveau des agents communautaires et ceux des entreprises publiques et privées qui travaillent dans le domaine de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts. De même qu'il a suggéré la classement des espaces verts, de par leur diversité, en vue de les protéger et de les développer, outre l'intensification des opérations de mise en terre de plants d'arbres dans ces espaces pour créer des ceintures et des paysages verdâtres, notamment au niveau des voies d'évitement (4e et 5e boulevards périphériques), ainsi que le renforcement des entreprises spécialisées dans les espaces verts et la dotation de chaque commune d'une pépinière moderne. Le rapport présenté par la Commission a fait montrer de dysfonctionnements et d'insuffisances dans la prise en charge des espaces verts au niveau des communes de la wilaya dont notamment le manque d'informations et l'absence de cartes spécifiques de ces espaces, de même que le déficit en superficies et espaces boisés, outre l'insuffisance d'aides financières à la plupart des communautés et de cadres spécialisés en matière d'aménagement de ces espaces et de moyens matériels.

La wilaya d'Oran dispose de 362 espaces verts, totalisant une superficie de près de 500 ha, réparties à travers des espaces de détente et repos urbains et semi-urbains, des jardins publics et jardins collectifs dans les cités d'habitations, de pépinières, de forêts urbaines et d'espaces boisés, selon le rapport.

Boutlelis Un programme de reboisement de 50 ha dans la daïra

La daïra de Boutlelis a bénéficié d'un programme de reboisement de 50 ha dans le cadre du développement des zones montagneuses, a-t-on appris auprès de la circonscription des forêts de cette daïra. La directrice de cette circonscription a indiqué que 10 ha ont été plantés de caroubiers et d'eucalyptus dans la forêt de 'Safrā', dans la commune de Boutlelis, soulignant que l'opération, qui a débuté en ce mois de décembre se poursuit. Dans le cadre du programme de développement des zones montagneuses, la commune de Misserghine, qui dépend aussi de la même circonscription, a bénéficié d'une opération de plantation d'oliviers sur une superficie de 22 ha, actuellement en cours de réalisation, a ajouté la même responsa-

ble, relevant que cette circonscription comprend les daïras de Boutlelis et Aïn El-Turck et couvre 7 communes et comprend un patrimoine forestier de 20.000 ha. Concernant l'aménagement de pistes rurales dans les daïras de Boutlelis et Aïn El-Turck, elle a fait part d'un programme ciblant 9,7 km dont 4,7 km dans la commune d'Aïn El Kermā, 3 km à Bousfer et 2 km dans la cité 'El-Wiam' commune de Misserghine, en plus des travaux de labours profonds concernant les terres agricoles dans la commune de Misserghine sur une superficie de 5 ha et une superficie similaire dans la commune côtière d'El-Ançor. Par ailleurs une opération de plantation d'oliviers sur une superficie de 2.000 arbres, offerts par la conservation des forêts de la wilaya, a été organisée

SIDI BEL ABBÈS

Des tours AADL avec des ascenseurs en panne et des caves inondées

M. Delli

Les bénéficiaires de logements dans les cités AADL sont confrontés à des problèmes dans un environnement des plus catastrophiques comme il est décrit dans une pétition adressée au premier responsable de l'exécutif de la wilaya et aux responsables de la société chargée de la gestion des cités AADL.

Les signataires de la pétition signalent qu'ils sont chaque mois obligés de payer des charges destinées à couvrir les frais de l'entretien, alors « qu'il n'en est rien de tout ce qui est indiqué dans les conventions ». Dans des tours à 9 étages, les ascenseurs sont

en panne depuis plusieurs jours au grand dam des occupants des étages supérieurs. On déplore également l'inondation des caves par les eaux usées, ce qui propage une odeur nauséabonde insupportable. Par ailleurs, les contestataires font état de l'absence de gardiennage et de l'éclairage public à l'intérieur des cités, ce qui encourage les agressions nocturnes et les vols des appartements et des voitures. On apprend qu'un grand nombre de résidents dans la cité 1.500 logements « Le Bosquet » à l'instar d'autres cités ont eu recours à la justice pour revendiquer l'annulation des paiements des frais imposés en sus des loyers. On estime que les sommes d'argent payées à la société de gestion des cités AADL ne garantissent pas les prestations de services escomptées. Nos interlocuteurs s'appuient sur un jugement prononcé par le tribunal de Saïda qui annule le versement des frais de gardiennage et d'entretien. Il est difficile de monter quotidiennement 9 étages et de payer à la fin de chaque mois les frais d'entretien d'un ascenseur en panne depuis plusieurs semaines, ont indiqué des signataires de la pétition. On s'est déplacés au siège de l'agence AADL de Sidi Bel Abbès pour connaître la version des responsables, mais on n'a pu entrer en contact avec les responsables concernés.

AÏN TÉMOUCHENT

Un poste à quai pour bateaux de plaisance au port de Bouzedjar

L'entreprise de gestion des ports de pêche d'Aïn Témouchent a entamé la réalisation d'un poste à quai pour bateaux de plaisance au port de Bouzedjar, a-t-on appris jeudi du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Cette structure d'une capacité d'accueil de 360 embarcations de plaisance sera réalisée dans un délai de deux années sur le territoire du port de Bouzedjar, à travers sept appontements dont la réception se fera par étapes, a déclaré à l'APS, Mejdoub Benali.

Ce quai, le premier du genre au niveau national, outre sa qualité, est un plus pour le

port de Bouzedjar, à travers tout ce qu'offre l'entreprise de gestion des ports de pêche d'Aïn Témouchent comme services aux opérateurs du secteur et également amateurs et intervenants dans le tourisme balnéaire, a-t-il souligné.

Ce poste à quai sera équipé de systèmes élévateurs et chariots et d'une cale de halage dédiés spécialement pour faire déplacer les embarcations de plaisance d'une aile d'amarrage du port vers le quai d'accostage ou d'appontement, selon le même responsable. La réalisation de cette structure permet d'augmenter les capacités d'amarrage des embarcations de pêche au niveau du port de Bou-

zedjar à travers l'exploitation des espaces d'accostage des bateaux de plaisance, a-t-on fait observer.

Les recettes financières au profit de l'entreprise de gestion de sports de pêche locale peuvent être investies dans le domaine de la promotion des services offerts par les partenaires du secteur et professionnels de la pêche.

Il est prévu aussi la réalisation d'opérations similaires au port de Beni Saf d'une capacité ne dépassant pas les 60 unités de plaisance au regard des spécificités du port et également les appontements limités des embarcations de plaisance, qui s'y trouvent, a-t-on ajouté.

MASCARA

Coup d'envoi de la vaccination anti-Covid

Belkacir Mohamed

Le dispatching du vaccin anti-Covid-19 était très attendu dans la wilaya de Mascara. Déjà, sa réception lundi n'est pas passée inaperçue puisqu'elle a été relayée sur les réseaux sociaux et commentée partout. Mardi, le wali et le P/

APW ont donné le coup d'envoi de la campagne de vaccination contre le coronavirus à la polyclinique Ali Boukerroucha des 400 logements. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de la santé et les cadres du secteur. La wilaya a bénéficié d'un quota de 800 doses qui sont destinées au personnel médical et paramédical ayant un lien direct avec les malades du Covid et exposé aux risques ainsi que les personnes âgées. L'opération de vaccination a commencé dans cette structure technique où elle est assurée par un personnel qui a reçu une formation au préalable.

MAGHNIA

La solidarité s'organise avant le ramadhan

Cheikh Guetbi

En prévision du mois de Ramadhan et en vue d'une meilleure organisation des opérations de solidarité et d'aide avec les familles démunies, le chef de daïra de Maghnia, Daoudi Adel, a présidé au siège de la daïra une réunion de coordination avec des associations caritatives et des comités de quartiers. Au menu, les conditions de préparation des aides alimentaires et financières et les modalités de leur distribution durant ce mois sacré. La centralisation, la gestion informatique et le croisement des différentes listes des familles prises en charge par les diverses associations et leur assainissement des noms qui s'avèrent revenir sur plus d'une, sont les principaux points débattus durant cette réunion à laquelle ont participé les P/APC des commu-

nes de Maghnia et Hammam Bougrara. Au final, c'est le service informatique de la daïra qui a été désigné par le chef de daïra pour s'occuper de cette tâche d'assainissement des listes. Se basant sur les expériences antérieures pour parer aux failles et lacunes déjà rencontrées, plusieurs autres points ont été soulevés par les représentants des associations et qui ont convergé tous vers la conjugaison des efforts afin de faire bénéficier le maximum de familles de l'aide la plus optimale possible.

On cite l'unification de la liste de base des denrées composant le kit alimentaire pour que soit évitée pour les familles bénéficiaires l'inégalité dans sa consistance, la réglementation de la collecte des dons au niveau des commerces par des éventuelles autorisations officielles, l'attribution de 2 kits par famille d'une

MOSTAGANEM

Un service d'imagerie médicale ouvert à l'hôpital de Kharouba

Un service d'imagerie médicale vient d'ouvrir à l'hôpital 240 lits de Kharouba, a-t-on appris jeudi du directeur de la santé et de la population de wilaya. Mohamed Tewfik Khalil a, dans une déclaration à l'APS, indiqué que ce service, qui dispose de plusieurs équipements fonctionnels d'imagerie médicale et d'examen aux rayons, entre dans le cadre de l'ouverture progressive de l'hôpital de 240 lits prévu pour devenir un centre hospitalo-universitaire.

Ce service, supervisé par une équipe médicale et paramédicale ayant bénéficié d'une formation qualitative durant ces derniers mois, dispose de plusieurs équipements modernes, à l'instar d'un scanner et d'un appa-

reil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), ainsi que d'appareils de mammographie et autres de panoramiques dentaires, de radiographie numérique et d'échographies, a-t-il dit.

Dans une première phase, le service réalisera les examens internes aux malades se trouvant dans les autres établissements hospitaliers, leur épargnant les difficultés de déplacement dans les wilayas limitrophes, en attendant l'ouverture complète des différents services de l'hôpital des 240 lits et la promulgation du décret le concernant, ainsi que la programmation des examens de tous les malades.

L'ouverture progressive de cette structure hospitalière a débuté le 4 janvier dernier avec la mise

en service des laboratoires médicaux et se poursuivra dans les semaines à venir, parallèlement aux procédures de réception des différents chantiers dont le taux de réalisation global a atteint les 97%, a fait savoir le même responsable.

Cette structure médicale, qui a coûté 4,2 milliards de dinars dont 1,2 milliard pour l'équipement des différents services et ailes médicales, à l'instar du service de chirurgie composé de 6 salles d'opération, des services de radiothérapie, de médecine légale, une aile consacrée aux urgences médico-chirurgicales possédant une piste d'atterrissement pour hélicoptères afin de les utiliser dans les cas d'urgences maximales, a-t-on conclu.

TISSEMSILT

Près de 750 ha de terres agricoles destinés aux jeunes

Pas moins de 749 hectares de terres agricoles ont été consacrés à l'investissement, destiné aux jeunes de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris jeudi de la directrice des services agricoles (DSA).

Wardia Belokbi a indiqué, dans une intervention sur l'assainissement du foncier agricole lors des travaux du conseil de l'exécutif de la wilaya, que ces terres consacrées dans le cadre de la circulaire interministérielle 108 relative à la réalisation de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage se situent au niveau de 12 périmètres agricoles des communes de Bordj El Amir, de Thénia El had, de Sidi Bou-touche et de Layoune.

Elle a souligné qu'une priorité a été définie pour

pouvoir faire bénéficier de ces terres aux jeunes chômeurs des populations de la région et ceux qui activent dans le domaine agricole, faisant remarquer que ces jeunes vont bénéficier dans le cadre de cette opération de terres agricoles ne dépassant pas les 20 hectares et que ces exploitations seront opérationnelles à court terme.

Pour sa part, le wali, Abbes Badaoui a sommé, lors de cette rencontre, les responsables du secteur agricole, de suivre sur le terrain, les jeunes exploitants ayant bénéficié de ces périmètres agricoles et d'assurer leur accompagnement, par étapes pour matérialiser dans les faits leurs projets d'investissements.

Le chef de l'exécutif a également instruit les commis-

sions communales en charge de l'assainissement du foncier agricole de cadrasser l'ensemble des terres agricoles, notamment celles non exploitées, faisant savoir que les autorités de wilaya sont disposés pour assainir de manière effective le foncier agricole.

Pour rappel, plusieurs points ont été inscrits à l'ordre du jour de ce conseil de l'exécutif de la wilaya, à savoir le point sur les dossiers déposés dans le cadre de la loi 08/15 délimitant les bases de conformité des constructions et le parachèvement des travaux de réalisation, de même que le dossier des énergies renouvelables et le bilan de distribution des primes scolaires au profit des élèves nécessiteux et ceux dont les parents ont un revenu limité.

Mondial des clubs Sixième trophée pour le Bayern en un an

Benjamin Pavard a offert jeudi au Bayern Munich un Grand chelem extraordinaire de six titres consécutifs en moins d'un an, en marquant l'unique but de la finale du Mondial des clubs au Qatar contre les Tigres de Monterrey (1-0). Les Allemands rejoignent dans l'Histoire le FC Barcelone de 2009, la seule équipe ayant eux à avoir gagné la même année coupe, championnat et supercoupe nationale, Ligue des champions, supercoupe d'Europe et Mondial des clubs. «Nous avons écrit l'Histoire, on se souviendra longtemps de notre équipe», a lancé Robert Lewandowski au coup de sifflet final: «Décrocher six titres conséutivement est quelque chose de très spécial. Je pense que c'est l'un des plus grands exploits possible en football». Impuissants pendant une heure face à des Mexicains accrocheurs en défense et rapides en contre, les champions d'Europe ont été délivrés par un but de leur champion du monde français Pavard (1-0, 59e). Le défenseur de 24 ans a repris seul

face au but vide un ballon adressé de la tête par Lewandowski, vainqueur d'un duel aérien contre le gardien des Tigres. Sans complexes, les Tigres ont vainement essayé de sortir les griffes en contre, sous l'impulsion de leur buteur André-Pierre Gignac, qui a très souvent décroché en milieu de terrain pour récupérer les ballons et construire le jeu. «Nous avons joué la tête haute», s'est félicité le défenseur Carlos Salcedo, «nous sommes éprouvés après ce match, c'était un adversaire très coriace. J'espère que nous aurons une autre occasion de jouer contre eux». Parmi les records de ce Bayern Munich hors norme, l'entraîneur Hansi Flick en a établi un qui risque de durer très longtemps: nommé coach en novembre 2019 après le limogeage de Niko Kovac, il vient de remporter six titres en 68 matches seulement sur le banc, soit plus de titres que de défaites (cinq) depuis sa prise de fonction. Pour le Bayern, c'est la deuxième victoire après 2013 dans cette compétition sous sa forme mo-

derne. Et la huitième consécutive d'une équipe européenne. Les deux derniers jours avant la finale avaient pourtant été porteurs de mauvaises nouvelles, avec les forfaits de deux joueurs majeurs: mercredi, le défenseur central Jérôme Boateng avait été autorisé à rentrer en Allemagne, à la suite du décès de son ex-petite amie, une top model de 25 ans retrouvée morte dans son appartement à Berlin. Et quelques heures plus tard, l'attaquant Thomas Müller, une pièce maîtresse de l'équipe, a appris que son dernier test de coronavirus était positif. Immédiatement placé à l'isolement, il n'a évidemment pas joué contre les Tigres.

Flick a dû remodeler son équipe, en remplaçant Boateng par Lucas Hernandez en charnière centrale, et en alignant ensemble trois ailiers de métier: Leroy Sané et Kingsley Coman à leurs positions naturelles, et Serge Gnabry à contre-emploi, dans un rôle axial de numéro 10 meneur de jeu dont il s'est correctement acquitté.

Galatasaray

Feghouli reprend en solo

Bonne nouvelle pour Sofiane Feghouli du côté de Galatasaray. Privé de compétition depuis quelques semaines en raison d'une blessure musculaire, l'ailier algérien se rapproche d'un retour sur les pelouses. A en croire

les médias turcs, Feghouli s'est entraîné tout seul jeudi en présence du préparateur physique de Galatasaray. Son retour sur les terrains ne devrait donc pas tarder et pourrait intervenir dans une semaine si tout va bien. Ac-

FC Séville

Monchi dément la rumeur Isco



Le directeur sportif du FC Séville, Monchi, a démenti les rumeurs d'une arrivée d'Isco cet hiver malgré la présence de Lopetegui sur le banc. Mercredi, le FC Séville a frappé un grand coup. Opposé au FC Barcelone, le club andalou a facilement disposé de son adversaire (2-0) et a un pied et demi en finale de Coupe du Roi.

Il faudra faire le job à Barcelone mais les coéquipiers de Jules Koundé peuvent être confiants. Sous la houlette de Julen Lopetegui, Séville a remporté la Ligue Europa la saison dernière et semble tout prêt de pouvoir accrocher un nouveau titre à son palmarès.

Une belle revanche pour

l'ancien entraîneur du Real Madrid mais aussi la confirmation du travail de Monchi depuis des années. Le directeur sportif andalou s'est taillé une belle réputation en Europe grâce à des coups bien sentis, et ce n'est pas son expérience ratée à la Roma qui est venue assombrir le tableau. Diego Carlos, Koundé, Ocampos ou encore N'Zonzi précédemment, toutes ces réussites portent son sceau. Cet hiver, Monchi a réussi le tour de force d'attirer Papu Gómez, plus en odeur de sainteté à Bergame, pour renforcer un secteur offensif bien complet. Pourtant, les médias espagnols s'accordaient à dire que le club sévillant s'était avant tout pla-

cé sur le dossier Isco. Ne faisant pratiquement plus partie des plans de Zidane (13 matches de Liga), le meneur espagnol est à la recherche d'un nouveau challenge. Ayant connu Lopetegui dans les sélections espagnoles (Espoirs et A) puis au Real Madrid, le défi pouvait le séduire. Seulement, tous ces bruits n'étaient que de simples rumeurs. «La durée de notre conversation (avec le président de Séville) était d'environ 20 secondes, a déclaré Monchi. Il y avait des rumeurs sur Isco et il m'a demandé et j'ai dit non, c'est tout ce que nous avons fait pour Isco. Nous ne vivons pas dans une grotte et nous lisons des nouvelles.»

O. Lyonnais Slimani se sent comme en Algérie



Recruté le mois dernier par l'Olympique Lyonnais, Islam Slimani a inscrit son premier but sous ses nouvelles couleurs mardi en Coupe de France contre l'AC Ajaccio (5-1). Présent ce vendredi en conférence de presse, l'international algérien a expliqué que son adaptation à Lyon se passe de la meilleure des manières.

«Je me sens comme en Algérie à Lyon», a plaisanté l'attaquant de 32 ans. «Je ne suis pas dépayssé, je suis dans une ville avec beaucoup d'Algériens et beaucoup d'arabes.» Interrogé dans la foulée sur ses ambitions avec la sélection algérienne, le vainqueur de la CAN 2019 a annoncé son prochain grand objectif: «on enchaîne les victoires, on est sur une bonne dynamique. J'espère qu'on va continuer comme ça pour décrocher une qualification en Coupe du monde». Plus appelé en sélection depuis novembre 2019, l'ancien Monégasque retrouve en tout cas du temps de jeu avec l'OL, ce qui devrait lui permettre de retrouver les Verts et Djamel Belmadi.

Tennis - Open d'Australie Serena, perturbée, mais passe en 8es

Serena Williams a été un peu perturbée vendredi par la 101e mondiale, Anastasia Potapova, mais s'est tout de même qualifiée sans briller pour les 8es de finale de l'Open d'Australie. La jeune Russe de 19 ans a pris plusieurs fois le service de l'Américaine et s'est même procuré deux balles de premier set, mais la cadette des sœurs Williams a su retourner la situation

pour s'imposer en 1h39. Pour tenter de rallier les quarts de finale, l'ancienne N.1 mondiale (aujourd'hui 11e), en quête à 39 ans d'un 24e titre record en Grand Chelem, sera opposée à la cogneuse biélorusse Aryna Sabalenka, 7e mondiale. Les matches programmés vendredi à l'Open d'Australie se sont déroulés comme prévu, en présence du public, malgré l'annon-

F1 - Victime d'un accident de vélo Alonso opéré de la mâchoire

Le double champion du monde espagnol de Formule 1, Fernando Alonso, a été victime d'un accident de la route alors qu'il faisait du vélo en Suisse, a annoncé jeudi soir son écurie Alpine (ex-Renault). «Fernando Alonso, impliqué dans un accident de la route alors qu'il faisait du vélo en Suisse, a été opéré d'une fracture de la mâchoire supérieure», a annoncé vendredi son écurie Alpine (ex-Renault), rassurante quant à sa préparation pour le début de saison. «L'équipe médicale qui l'a suivi est satisfaite de ses progrès, précise Alpine. Fernando restera sous observation à l'hôpital (en Suisse, NDLR) pendant 48 heures supplémentaires.» «Après quelques jours de repos complet, il pourra reprendre progressivement son entraînement. Nous nous attendons à ce qu'il soit pleinement opérationnel pour préparer la saison», ajoute l'équipe française, à un mois des essais d'avant-saison, du 12 au 14 mars à Bahreïn, et à un mois et demi du premier Grand Prix, le 28 mars à Bahreïn.

Pour rappel, le quotidien italien la Gazzetta dello Sport, avait annoncé jeudi que l'accident a eu lieu près



de Lugano, au sud de la Suisse, où il réside. Alonso a été renversé par une voiture et a été victime d'une fracture à la mâchoire et de dommages aux dents. Alonso, sacré en 2005 et 2006 chez Renault, doit faire son retour en F1 cette année, chez Alpine, après deux ans de congé consécutifs à ses dernières années de galère chez McLaren. Pendant cette période, il a participé au Championnat du monde d'endurance (remportant les 24 Heures du Mans en 2018 et 2019 et le titre mondial), aux 500 Miles d'Indianapolis et au Dakar. Agé de 39 ans, il sera l'un des deux vétérans du plateau cette saison avec le Finlandais Kimi Räikkönen (Alfa Romeo).

Angleterre

City peut se détacher, choc Leicester-Liverpool

Solide leader, Manchester City reste sur 15 victoires d'affilée et peut se détacher au sommet du Championnat d'Angleterre en recevant Tottenham ce samedi, tandis que Leicester défie en ouverture Liverpool, champion malmené, pour le choc de cette 24e journée. Les joueurs de Pep Guardiola, qui ont écarté (3-1) Swansea (D2) mercredi en Coupe d'Angleterre pour atteindre les quarts de finale, ont au passage établi un nouveau record: quinze victoires d'affilée en match officiel, du jamais vu pour un club de l'élite.

Italie

Gattuso sur un volcan



Gennaro Gattuso sous forte pression: avec le soutien de ses joueurs à défaut d'un appui très démonstratif de ses dirigeants, l'entraîneur de Naples joue gros aujourd'hui contre la Juventus Turin d'Andrea Pirlo, un ami dont il a tout intérêt à se méfier. «Il a pris plus de baffes de ma part que de la part de son père», s'amusa il y a quelques semaines Gattuso au sujet de Pirlo, comparant le duo qu'ils ont formé sous le maillot de l'AC Milan et de l'équipe d'Italie aux inséparables du cinéma italien Bud Spencer et Terence Hill. Mais lors de la Supercoupe d'Italie, le 20 janvier, c'est Gattuso qui a dû encaisser le coup après une défaite amère (0-2) ayant plombé l'ambiance au Napoli. Les nuages s'amoncellent depuis le début de l'année autour du Vésuve. A la Supercoupe perdue se sont ajoutées l'élimination en demi-finale de la Coupe d'Italie contre l'Atalanta Bergame (0-0, 1-3) et deux défaites gênantes en championnat, con-

tre La Spezia (1-2) début janvier, et le Genoa (1-2) le week-end dernier, sans compter un autre faux-pas contre l'Hellas Vérone (1-3). Naples a déjà perdu sept fois en vingt matches de championnat, ce qui fait beaucoup pour une équipe dont l'objectif prioritaire est l'une des quatre premières places qualificatives pour la Ligue des champions, objectif manqué la saison dernière (7e). Tout reste évidemment encore jouable pour ce Napoli, actuellement 6e à seulement trois points de la quatrième place (avec un match de moins).

Mais la dynamique inquiète avant de rencontrer coup sur coup la Juve samedi puis l'Atalanta le 21 février, deux concurrents directs. S'il n'a pas été aidé par un calendrier démentiel (troisième match samedi en 42 jours) et l'absence de joueurs-clé (Osimhen, qui vient de reprendre, mais aussi Mertens, Koulibaly, Manolas, Ghoulam...), Gattuso est en première ligne. En janvier, après la

défaite contre Vérone, les noms de successeurs éventuels, dont Rafael Benitez, ont circulé. Et il a fallu attendre quelques jours avant que le président Aurelio De Laurentiis ne renouvelle sa «pleine confiance» à Gattuso, le 27 janvier dans un communiqué. Pas suffisant néanmoins pour ramener la sérénité, Gattuso étant apparu très agacé juste après: il s'était dit las d'être «massacré» et de «prendre des claques tous les jours» malgré un bon classement, visant la presse mais aussi, semble-t-il, ses dirigeants. Deux défaites et une élimination plus tard, la tension n'est évidemment pas redescendue autour de celui qui avait succédé en décembre 2019 à Carlo Ancelotti.

Et c'est désormais avec un certain fatalisme que Gattuso, 43 ans et déjà une demi-douzaine de clubs comme entraîneur au compteur, accueille les questions de la presse italienne sur son avenir, notamment en cas de revers contre la Juve.

AC Milan

Bennacer apprécie les conseils d'Ibrahimovic

L'international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, a dit apprécier les «prises de paroles et les coups de gueule» de son capitaine Zlatan Ibrahimovic, dont l'impact apporte beaucoup au leader de la Serie A. «Même si parfois on voit qu'il crie sur le terrain, c'est mieux que s'il ne disait rien, sinon ça voudrait dire qu'il s'en fuit un peu», a déclaré Bennacer dans un entretien à l'AFP. L'international algérien de 23 ans, arrivé dans le club italien en 2019, a in-

sisté sur l'impact du Suédois de 39 ans, de retour chez les «Rossoneri» en janvier 2020 après un premier passage il y a dix ans (2010-2012): «Il nous apporte beaucoup. Avec toute l'expérience qu'il a acquise, il essaie de nous emmener au plus haut avec lui, il recherche toujours la perfection. Il nous donne beaucoup de conseils». Le MVP de la dernière Coupe d'Afrique des nations, remportée par l'Algérie, se prend même à rêver d'un titre qui échappe au

Bayern Munich

Déchirure musculaire pour Gnabry

L'attaquant du Bayern Munich Serge Gnabry a été victime d'une déchirure musculaire à la cuisse gauche jeudi en finale du Mondial des clubs au Qatar, remporté par son équipe, a indiqué vendredi le club allemand. La durée d'indisponibilité de l'international de 25 ans n'a pas été précisée. Jeudi soir, le Bayern a battu

les Tigres de Monterrey (Mexique) 1-0 en finale de la Coupe du monde des clubs, s'adjugeant son sixième titre en moins d'un an après les titres nationaux (championnat, coupe, Supercoupe) et européens (Ligue des champions et Supercoupe de l'UEFA). Gnabry a été remplacé à la 64e minute.

Le prochain match du Bayen-

club milanais depuis 2011: «Si on ne fait pas quelque chose cette année, tout ce qu'on a fait avant ça, depuis mars, ce sera oublié... On se doit, pour nous-mêmes, d'essayer de refaire de Milan le grand club qu'il était». Après 21 journées de Serie A, l'AC Milan occupe la tête du classement avec 49 points, en s'appuyant sur une jeune génération composée notamment de Franck Kessié, Theo Hernandez, Rafael Leao et Gianluigi Donnarumma.

Championnats européens

Angleterre - 24e journée

Aujourd'hui
(13h30): Leicester City - Liverpool
(16h00): Crystal Palace - Burnley
(18h30): Man City - Tottenham
(21h00): Brighton - Aston Villa

Dimanche
(13h00): Southampton - Wolverhampton
(15h00): West Bromwich - Man United
(17h30): Arsenal - Leeds
(20h00): Everton - Fulham

Lundi
(19h00): West Ham - Sheffield
(21h00): Chelsea - Newcastle

France - 25e journée

Aujourd'hui
(17h00): Paris SG - Nice
(19h00): Reims - Lens
(21h00): O.Lyonnais - Montpellier

Dimanche
(13h00): Monaco - Lorient
(15h00): Angers - Nantes
..... Dijon - Nîmes
..... Metz - Strasbourg
..... Rennes - Saint-Étienne
(17h00): Lille - Brest
(21h00): Bordeaux - O.Marseille

Italie - 22e journée

Aujourd'hui
(15h00): Torino - Genoa
(18h00): Naples - Juventus
(20h45): Spezia - AC Milan

Dimanche
(12h30): AS Rome - Udinese
(15h00): Cagliari - Atalanta
..... Sampdoria - Fiorentina
(18h00): Crotone - Sassuolo
(20h45): Inter - Lazio

Lundi

(20h45): Hellas Vérone - Parme

Espagne - 23e journée

Aujourd'hui
(14h00): Grenade - Atlético Madrid
(16h15): Séville - Huesca
(18h30): Eibar - Valladolid
(21h00): Barcelone - Alavés

Dimanche
(14h00): Getafe - Real Sociedad
(16h15): Real Madrid - Valence
(18h30): Levante - Osasuna
(21h00): Villarreal - Betis Séville

Lundi

(21h00): Cadix - Athletic Bilbao

Allemagne - 21e journée

Aujourd'hui
(15h30): Dortmund - Hoffenheim
..... Bayer Leverkusen - Mayence
..... Stuttgart - Hertha Berlin
..... Werder Brême - Fribourg
(18h30): Union Berlin - Schalke 04

Dimanche

(15h30): Francfort - Cologne
(18h00): Wolfsburg - M'gladbach

Lundi

(20h30): Bayern Munich - Bielefeld

Paris SG

Blessé, Neymar forfait pour le Barça



La star du Paris SG Neymar, qui a appris qu'il allait rater ses retrouvailles avec le FC Barcelone, mardi, en raison d'une blessure, a fait part de son «immense douleur», sur les réseaux sociaux. «La tristesse est grande, la douleur immense et les pleurs constants. Encore une fois, je m'arrête de faire ce que j'aime le plus dans la vie, jouer au football», a écrit le Brésilien sur Instagram. «Parfois je suis gêné par mon style de jeu, parce que je dribble et je prends des coups constamment. Je ne sais pas si c'est moi le problème ou ce que je fais sur le terrain... vraiment ça me rend triste», a-t-il poursuivi. «Ca rend vraiment trop triste d'entendre joueurs, entraîneurs et commentateurs, ou n'importe qui, dire faut que t'encaisses, plongeur, pleurnichard ou ga-

min gâté , etc... Honnêtement ça me rend triste et je ne sais pas jusqu'à quand je le supporterai. Tout ce que je veux c'est être heureux de jouer au football. RIEN DE PLUS», a-t-il conclu son message. «Ney» a évoqué les déclarations de l'entraîneur de Caen (L2) Pascal Dupraz qui, après le 32e de finale de Coupe de France mercredi (1-0), lui a reproché de «pleurer», au micro d'Eurosport. Touché en Normandie, Neymar souffre d'une «lésion du long adducteur gauche», a indiqué le PSG qui évalue sa durée d'indisponibilité à quatre semaines. Absent à coup sûr pour le 8e de finale aller de Ligue des champions sur le terrain du FC Barcelone, son ancien club, mardi, le N.10 garde un mince espoir de disputer la manche retour, le 10 mars.

Football - Ligue 1

L'ASAM surprend l'USMA, le MCO humilie l'USB

M.B.

Fortunes diverses pour les formations en lice, hier, pour le compte de la première partie de la treizième journée du championnat de Ligue 1.

En effet, le score le plus lourd des trois rencontres disputées vendredi a été enregistré à Oran, où le MCO s'est racheté de fort belle manière après sa déroute à Sétif. C'est l'US Biskra qui a

fait les frais de cette révolte des Oranais, qui se sont baladés à domicile devant une formation biskrienne complètement hors sujet. Six buts ont été inscrits lors de cette rencontre, tous pour les locaux, à savoir Hamidi (32'), Gueffina (48'), Benammar (49'), Motrani (70'), Bentiba (84') et Belloumi (90+1'). En face,

cette lourde défaite risque de laisser des traces au sein de l'USB lors des prochaines journées. Non loin de là, à Sidi Bel-Abbès, l'USMBA n'a pas été capable de passer l'obstacle du Paradou AC, qui a imposé le nul aux locaux. Un match équilibré

dans l'ensemble, où les gars de l'USMBA n'ont rien fait pour s'imposer. Enfin, au stade d'Omar Hamadi, l'USM Alger a été stoppée net dans son élan par l'AS Aïn M'lila, qui a raflé la mise, sur une réalisation de Dahar (36').

Ce dernier met ainsi fin à la longue série d'invincibilité des Rouge et Noir.

L'USMA restait en effet sur une série de cinq victoires consécutives et un nul, et a donc laissé filer une excellente opportunité de se rapprocher du peloton de tête.

Cette 13^e journée se poursuivra aujourd'hui avec trois autres rencontres.

Résultats

USMA	0-1 ..	ASAM
USMBA .	0-0 ..	PAC
MCO	6-0 ..	USB

Ligue 2 - Groupe Ouest Des empoignades indécises

M. Zeggai

A l'instar des deux autres groupes, celui de l'Ouest entamera le championnat cet après-midi avec au programme quelques empoignades pleines d'indécision. L'ASM Oran, un des préendants à l'accession, débutera cette nouvelle saison à domicile en accueillant le RCB Oued R'hiou. Aux dernières nouvelles, nous avons appris que la direction asémiste n'a pas encore récupéré les licences de ses recrues en raison des dettes au niveau de la CNRL. Ce qui pourrait compliquer quelque peu la tâche du nouvel entraîneur Kamel Mouas-

sa. Mais ceci ne devrait pas constituer une excuse pour l'ASMO, qui sera dans l'obligation de signer sa première victoire de la saison et éviter de concéder des points pour confirmer son statut de favori. En revanche, l'OMA, où rien ne va plus avec des joueurs qui n'ont pas été régularisés, risque gros à Chlef devant le MCB Oued Sly, lequel s'est donné les moyens pour jouer crânement ses chances. Ceci est également valable pour la JSM Tiaret, qui a gardé son coach Hadj Abdellah Mecheri.

Les Tiarets seront en déplacement à Tlemcen pour croiser le fer avec leurs ho-

mologues de l'US Remchi, qui ont eu toutes les peines du monde pour entamer la préparation et rassembler l'effectif. A Aïn Témouchent, le CRT semble bien loti face au MCS pour offrir un premier succès à ses fans, qui comptent se solidariser avec leur club sur le plan financier après que la direction eut mis en vente pas moins de 1.000 billets, alors que le match se déroule à huis clos. Le MCS, qui a recruté à la dernière minute le technicien Ghouilem Hachemi qui succède à Bouhila Karim, éprouve d'énormes difficultés pour qualifier ses recrues.

A Chlef, on aura droit à un derby entre les deux clubs voisins Aïn Defla et Khemis Miliana et un duel Zaoui Samir (coach du SCAD) - Sid Ahmed Slimani (SKAF). Enfin, le CRB Aïn Ouessera devra se méfier de l'IRB El-Kerma même s'il dispose de l'avantage du terrain.

Aujourd'hui 14h30

Chlef:	MCBOS	OMA
Témouchent:	CRT	MCS
Boussaâda:	CRBAO	IRBEK
Oran (Bouakeul):	ASMO	RCBOR
Tlemcen:	USR	JSMT

Demain à 14h30

Chlef:	SCAD	SKAF
--------	-------	------------	-------	------

Groupe Centre Le derby béjaoui en vedette

M. Zeggai

Cette première journée de ce championnat sera marquée incontestablement par le choc USMH-RCA et le grand derby de Yemna Gouraya MOB-JSMB, lequel se déroulera à Tizi-Ouzou en raison des travaux entamés au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Voilà un match qui arrive à un mauvais moment pour les «Crabes» qui ne pourront pas bénéficier de leurs recrues, car la CNRL a exigé la régularisation des dettes de l'ordre de trois milliards 700 millions de centimes. Ce n'est pas le cas de la JSMB qui a procédé à la régularisation de ses dettes et récupéré les licences de tous les joueurs. A El-Harrach, l'USMH, sous la houlette de Djamel Menad et le travail effectué par les nouveaux dirigeants qui ont réglé leur contentieux avec la CNRL, part

avec les faveurs du pronostic, mais attention au RCA qui veut rééditer le parcours de la saison précédente. Cette journée inaugurale nous offre des duels intéressants qui vaudront le détour, notamment celui mettant aux prises l'USM Blida avec l'Amel Boussaâda. Les deux équipes partent dans l'inconnu, et il est encore prématuré d'émettre un quelconque pronostic pour des joueurs, absents pendant plus de onze mois. C'est le cas du nouveau promu, l'IB Lakhdaria, qui aura l'avantage de recevoir le CR Ben Thour.

Les Sudistes, compte tenu du recrutement effectué et la qualité de la préparation, peuvent surprendre les locaux, mais attention au saut d'orgueil de l'Ittihad. Le WA Boufarik, même s'il devra évoluer à Ben Aknoun, a de fortes chances de l'emporter face à l'ESBA, qui a connu des difficultés de gestion. Idem pour le WR M'sila qui risque de laisser des plumes chez lui devant le RCK. Les locaux ont été perturbés par de nombreux problèmes qui pourraient être préjudiciables en championnat, à commencer par le match d'aujourd'hui.

Aujourd'hui 14h30

Lakhdaria:	IBL	CRBT
El Harrach:	USMH	RCA
Blida:	USMB	ABS
Tizi-Ouzou:	MOB	JSMB
M'sila:	WRM	RCK
Ben Aknoun:	ESBA	WAB



LRF Annaba Amar Bahloul élu à la majorité

Tayeb Zgaoula

La crise conflictuelle qu'a vécue la Ligue régionale de la wilaya d'Annaba a connu son épilogue, jeudi, avec l'élection d'Amar Bahloul à la tête de l'instance, à l'issue de l'AG élective.

Ainsi, après deux reports et de moult interrogations, notamment après le décès de l'ancien président Mohamed Mebrek, qui nous a quittés le 28 juin passé suite à une crise cardiaque, c'est la sagesse qui a prévalu finalement avec le déroulement de ce clavé.

A noter que cette AG élective s'est déroulée à



l'hôtel Sabri, en présence des membres de l'AG, le représentant de la DJS et les deux candidats postulants à ce poste, à savoir Amar Bahloul (président de la Ligue de football de Tarf et membre du BF de la FAF) et Redouane Bouchereb (président de

l'USM Bouni). Finalement, c'est Amar Bahloul qui a remporté le scrutin avec 41 voix contre 17 pour son rival.

Le nouveau président de la LRFA, succède à Mohamed Mebrek, qui a dirigé cette ligue depuis sa création en 2002.

Amendement des statuts Vers une visioconférence FAF-MJS-FIFA

La Fédération algérienne de football (FAF), va se soumettre à la dernière instruction du Ministère de la jeunesse et des sports (MJS), autorisant les modifications des codes électoraux et les statuts qu'après la tenue de l'assemblée générale élective (AGE), dans le cas où la Fédération internationale (Fifa) n'intercale pas l'instance fédérale, a affirmé vendredi le secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd. «Si nous ne recevons aucune correspondance de la Fifa concernant ce dossier, nous serons obligés de se conformer à la dernière instruction du MJS que nous respectons. Notre objectif est d'éviter à l'équipe nationale des sanctions de la part de l'instance internationale», a-t-

il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

Dans un communiqué diffusé mardi à l'attention de l'ensemble des fédérations sportives, le MJS a indiqué que les modifications des codes électoraux et les statuts qu'après la tenue de l'assemblée générale élective (AGE), dans le cas où la Fédération internationale (Fifa) n'intercale pas l'instance fédérale, a affirmé vendredi le secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd. «Si nous ne recevons aucune correspondance de la Fifa concernant ce dossier, nous serons obligés de se conformer à la dernière instruction du MJS que nous respectons. Notre objectif est d'éviter à l'équipe nationale des sanctions de la part de l'instance internationale», a-t-

il indiqué sur les ondes de la radio nationale. Dans un communiqué diffusé mardi à l'attention de l'ensemble des fédérations sportives, le MJS a indiqué que les modifications des codes électoraux et les statuts qu'après la tenue de l'assemblée générale élective (AGE), dans le cas où la Fédération internationale (Fifa) n'intercale pas l'instance fédérale, a affirmé vendredi le secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd. «Si nous ne recevons aucune correspondance de la Fifa concernant ce dossier, nous serons obligés de se conformer à la dernière instruction du MJS que nous respectons. Notre objectif est d'éviter à l'équipe nationale des sanctions de la part de l'instance internationale», a-t-

FAF - Licence professionnelle Le MCO, l'USMBA et le NAHD risquent gros

Trois nouvelles sociétés sportives par actions (SSPA), le CA Bordj Bou Arréridj, l'Olympique Médéa et le RC Relizane, ont accompli la totalité des exigences d'obtention de la licence de club professionnel (LCP), portant à 17 le nombre de clubs professionnels ayant complété leurs dossiers, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site.

Les trois clubs qui ne se sont pas encore conformés aux exigences pour pou-

voir obtenir la LCP sont le MC Oran, l'USM Bel-Abbès et le NA Hussein-Dey. Le 12 janvier dernier, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé avoir accordé un deuxième délai de 30 jours, à compter du 11 janvier 2021, à dix clubs de Ligue 1 suite au «non-respect de dépôt des documents pour l'obtention de la licence professionnelle». Suite à ce retard, la commission de discipline a procédé à l'application de la licence professionnelle, précise l'instance dirigeante de la compétition.

MC Saïda Ghouilem Hachemi, nouvel entraîneur

Le technicien Ghouilem Hachemi a été désigné nouvel entraîneur du MC Saïda, club évoluant en ligue 2 de football, a-t-on appris de la direction de l'équipe. Le nouveau coach, qui succède à Bouhila Karim, a signé un contrat de deux ans. Il aura à diriger cet après-midi sa première séance d'entraînement du MCS au stade «Said Amara» de la ville de Saïda. Dans une déclaration Ghouilem Hache-

mi a souligné que le staff technique de l'équipe axera, lors de la première séance d'entraînement, sur l'aspect psychologique des joueurs et la préparation de la première rencontre du championnat face au CRT Témouchent, prévue samedi prochain en déplacement. A noter que le MCS vit une crise financière due au cumul de dettes depuis trois ans estimées à 200 millions DA et constituée surtout de

salaires des joueurs impayés depuis 18 mois, a-t-on fait savoir. Le wali de Saïda, Said Sayoud a tenu une réunion, mardi dernier, avec les membres du club sportif professionnel et du club amateur du MCS, pour dégager une solution à cette situation. Il a été décidé dans ce sens d'ouvrir le capital du club, en plus de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire prochainement à cet effet, a-t-on indiqué.

Ligue des champions d'Afrique : TP Mazembe-CRB, aujourd'hui à 14h00 Le Chabab tenu de se surpasser



M. Zeggai

Pour son premier match de poules de la Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizdad affrontera cet après-midi à Lubumbashi (14h00) le TP Mazembe. Un match entre un habitué des épreuves continentales et le Chabab qui renoue avec la compétition internationale après de nombreuses années d'absence.

C'est peut-être là où va se jouer la différence entre ces deux formations lors de cette rencontre qui revêt une importance capitale pour les deux teams, qui espèrent faire un bon parcours et assurer la qualification.

L'autre point à prendre en considération, c'est que le CRB sera handicapé par l'absence de plusieurs cadres de l'équipe, tels que Belahouel, Tabti, Souibaah, Draoui et Selmi, qui n'ont pas été du voyage. Un vrai casse-tête pour le staff technique du

Chabab. C'est donc avec un effectif amoindri que les Belouizdadien entameront ces débats au moment où l'entraîneur Franck Dumas est appelé à trouver les solutions pour contenir les assauts des «Corbeaux» chez eux et réussir un bon résultat. C'est du moins le souhait des milliers d'inconditionnels des «Rouge et Blanc». Ainsi donc, le CRB n'a pas le droit de décevoir et devra se surpasser pour espérer un bon résultat. Car, le TP Mazembe, même s'il a quelque peu perdu de sa notoriété ces derniers temps, reste toujours une équipe redoutable avec sa pléiade de joueurs étrangers, et intraitable dans son antre.

Les Belouizdadien parviendront-ils à créer la sensation ? Tout reste possible en football, mais ce ne sera pas une tâche aisée. L'entraîneur adjoint du TP Mazembe, Isaac Kassongo, estime que les matchs de la phase de

poules de la Ligue des champions d'Afrique s'annoncent «très disputés», à commencer par la réception du CR Belouizdad. «En phase de poules, il faut gagner tous les matchs à la maison et faire un match nul à l'extérieur pour espérer la qualification. Donc, il faut qu'on soit prêt sur tous les plans», a-t-il affirmé.

Ce dernier et l'entraîneur en chef Pamphile Mihayo, qui est également sélectionneur adjoint du RD Congo, misent sur l'apport des éléments étrangers, à l'image des Ivoiriens Gbohou, Djédjé, Diallo et Mounkoro, le Guinéen Kouyaté et le Tanzanien Ulimwengu pour ne citer que ces joueurs. Le CRB est donc averti.

A noter que la CAF a confié cette rencontre à l'arbitre international gabonais Eric Arnaud Otogo-Castane, assisté par ses compatriotes Boris Marlaise Ditsoga et Urbain Ondo Ndong.

Cross-country - Championnat national Près de 500 athlètes attendus à Tizi-Ouzou

Près de 500 athlètes, messieurs et dames, de différentes catégories d'âge sont attendus le 20 février à Tizi-Ouzou, pour disputer le Championnat national 2021 de Cross-country, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Une compétition qui se déroulait habituellement dans la commune de Fréha, mais cette année, les organisateurs ont jeté leur dévolu sur le Domaine Chaâbani, situé à l'entrée de Tizi-Ouzou, non loin du grand marché au gros.

Une épreuve qui sera qualificative aux prochains Championnats d'Afrique de cross (Cadets/Juniors et Se-

niors), prévus les 6 et 7 mars 2021 à Lomé (Togo). C'est d'ailleurs par rapport à cela que la FAA a sollicité la télévision nationale pour retransmettre, en direct, ce Championnat national de cross, car revêtant une grande importance.

«Le programme horaires des courses sera arrêté juste après la réponse de la télévision nationale concernant retransmission en direct de cet événement» a encore précisé la FAA dans un communiqué. Le Championnat national de cross sera précédé de deux courses, réservées aux benjamins et aux minimes (Garçons et Filles) de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on encore annoncé de

même source. La Ligue de Tizi-Ouzou a été la seule à avoir déposé un cahier des charges en bonne et due forme, avant la date butoir, pour abriter ce Championnat national de cross.

Dans le cadre de la préparation de cet événement, le nouveau président de la FAA, Farid Boukaïd a tenu une réunion mardi 9 février, au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tizi-Ouzou. Il était accompagné du représentant de la Direction de l'organisation sportive de l'instance (DOS/FAA), Amine Djouhri, et en présence du Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Aziz Tahir.

Championnat inter-régions Les clubs du Sud-Est refusent de jouer en été

Les clubs du groupe Sud-Est du championnat inter-régions de football, réunis au niveau du siège du NRB Touggourt, ont estimé qu'il était "impossible" de démarrer la nouvelle saison en mars prochain, après onze d'arrêt causé par la pandémie de coronavirus (Covid-19), évoquant plusieurs contraintes. Dans un communiqué adressé notamment au ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et à la Fédération algérienne (FAF), les clubs ont "relévé l'impossibilité de démarrer la nouvelle saison dans de telles conditions, jusqu'à trouver des solutions aux doléances

formulées à la tutelle". Pour justifier leur démarche, les clubs du groupe Sud Est ont estimé qu'il était difficile de reprendre le championnat au vu "des conditions météorologiques, coïncidant avec l'arrivée de l'été, où les températures dépassant parfois les 50 degrés, ainsi que le mois de ramadan". Les clubs ont également regretté le fait qu'ils n'ont pas été "consultés pour prendre leur avis concernant le démarrage du championnat", avançant aussi "la longue distance entre les villes atteignant parfois les 700 km". Enfin, les pensionnaires de la poule Sud-Est ont

lié leurs revendications au "manque des infrastructures sportives et de moyens financiers", et "l'indisposition des joueurs à reprendre la compétition, en raison du manque de préparation générée par le temps d'arrêt d'un an", causé par la pandémie du Covid-19. Les 96 clubs pensionnaires du championnat inter-régions, ont été autorisés à reprendre les entraînements à partir du mercredi 3 février, alors que le coup d'envoi de la compétition est prévu en mars prochain. Les clubs composant la Ligue inter-régions devraient être scindés en 6 groupes de 16 clubs chacun.

CAN 2021 - U17

L'EN se neutralise avec les U21 du NAHD

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), composée de joueurs locaux, a fait match nul face aux U21 du NA Hussein-Dey (1-1), mercredi en amical au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) prévue au Maroc du 13 au 31 mars. Le but des U17 a été l'oeuvre de Malek Mohamed Rafik (Académie FAF) ont validé leur billet pour la CAN-2021 en terminant en tête du classement du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier.

Le sélectionneur national Mohamed Lacete a fait appel à 24 joueurs locaux

pour un stage du 5 au 13 février. Les «Verts» seront de retour à Sidi-Moussa le 20 février pour un long stage qui les conduira jusqu'à la date de départ au Maroc pour prendre part à la phase finale.

Ils devront disputer 3 à 4 matchs amicaux contre des sélections africaines à Alger pour peaufiner leur préparation. Les coéquipiers d'Omar Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), inscrit en première mi-temps. Le Nasria a remis les pendules à l'heure en seconde période.

Le sélectionneur national Mohamed Lacete a fait appel à 24 joueurs locaux

posés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul contre la Tunisie (1-1). L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), six autres nations ont validé leur billet pour la CAN-2021 : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie, en attendant de connaître les quatre derniers qualifiés à l'issue des qualifications zonales.

Basketball - FABB

L'AG élective le 10 avril prochain

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) tiendra son assemblée générale élective pour le cycle olympique (2021-2024) le 10 avril prochain au siège du Comité olympique et sportif algérien (Alger), a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Cette AG élective sera précédée par une assem-

blée générale ordinaire le 27 mars au même lieu, a ajouté la même source, précisant que la session ordinaire permettra l'élection des membres des commissions des candidatures et de recours, ainsi que celle de la passation de consignes, et ce dans l'optique des élections du 10 avril. Rabah Bouarifi,

Cyclisme - Grand prix Didouche Mourad Seif Yebka s'adjuge la 2^{ème} étape

Le coureur, Seif Yebka, de l'équipe nationale militaire senior s'est adjugé la deuxième étape de la 17^{ème} édition du grand prix cyclisme «Didouche Mourad», disputée jeudi dans la commune éponyme, distante de 16 km de Constantine. Ce challenge s'est déroulé dans un circuit fermé de 102 km, où chaque compétiteur a effectué trois tours du parcours, depuis le point de départ, la commune de Didouche Mourad vers la localité d'Aïn Ben Sbaâ (Hamma Bouziane) en passant par la route nationale RN 3 et le chemin de

min et 49 sec. La deuxième étape du grand prix Didouche Mourad a été marquée par une grande rivalité chez les séniors, notamment entre les cyclistes de l'équipe nationale militaire et ceux du club Madjd Blida. Chez les juniors, la première place a été remportée par Amar Chengriha du club d'El Kantra (Biskra) qui a parcouru un circuit de 72 km en 1 heure 52 min et 36 sec. Les cyclistes Oussama khelaf (club de Deli Brahim d'Alger) et Haroun Bechfayet (club de Draria d'Alger) ont réalisé le même chrono.

Un médicament pour le diabète permet de réduire l'obésité



Un médicament utilisé pour le diabète peut aider les personnes obèses, en régulant la sensation de faim, à perdre plus de 20% de leur poids sans intervention chirurgicale, constituant une «avancée majeure», selon une étude internationale publiée jeudi.

L'étude, réalisée sur près de 2.000 adultes dans 16 pays différents et publiée par la revue médicale américaine New England Journal of Medicine, s'intéressait aux effets du semaglutide. Cette molécule est semblable à celle libérée dans le sang par l'intestin après les repas, et permet donc de réduire la sensation de faim et augmenter celle de satiété.

«Les trois quarts des personnes

ayant reçu 2,4 mg de semaglutide ont perdu plus de 10% de leur poids corporel et plus d'un tiers ont perdu plus de 20%», a indiqué Rachel Batterham, co-autrice de cette étude, dans un communiqué publié par l'université britannique University College London (UCL), qui a participé aux travaux.

«Aucun autre médicament n'est parvenu à produire un tel niveau de perte de poids - cela change vraiment la donne», a estimé la professeure, qui dirige le Centre de Recherche pour l'Obésité à l'UCL.

«Pour la première fois, les gens peuvent obtenir grâce aux médicaments ce qui n'était possible que par la chirurgie amaigrissante», a-t-elle ajouté, vantant «une avancée

majeure pour l'amélioration de la santé des personnes souffrant d'obésité».

Pendant plus de 15 mois, les participants de cette étude ont reçu toutes les semaines une injection sous-cutanée de semaglutide ou bien un placebo.

Accompagnés par des diététiciens pour mettre en place un régime plus équilibré et faire plus d'exercice, les volontaires traités au semaglutide ont perdu en moyenne 15,3 kilogrammes, contre 2,6 kilogrammes pour ceux ayant reçu le placebo.

Les personnes ayant pris le médicament ont également constaté une réduction des graisses sanguines, du taux de sucre dans le sang et de leur pression artérielle, autant de facteurs de risque pour les maladies cardiaques et le diabète.

Interrogé sur la BBC, le diététicien britannique Duane Mellor a estimé que le médicament «fournissait une alternative utile», mais a averti que «la perte de poids nécessite toujours un changement de mode de vie, et que tout changement de ce type ou médicamenteux peut entraîner des risques et des effets secondaires potentiels».

Malgré de légers effets secondaires passagers (nausées, diarrhées), le semaglutide a été soumis à l'approbation réglementaire de l'Agence européenne du médicament (EMA) et de ses homologues américains et britanniques pour traiter l'obésité.

Coronavirus

L'Europe toujours «vulnérable», l'Allemagne ferme deux frontières



Par crainte des variants du coronavirus, l'Allemagne a décidé jeudi de fermer sa frontière avec la République tchèque et le Tyrol autrichien, au moment où l'OMS estime que les pays européens restent «vulnérables» face à la maladie. Le ministre allemand de l'Intérieur Horst Seehofer a indiqué que cette mesure prendrait effet dimanche soir, et que le Tyrol et les régions tchèques frontalières de l'Allemagne allaient être classées dans la liste des territoires très touchés par les mutations du virus.

Cette liste comprend déjà plusieurs pays comme la Grande Bretagne, l'Afrique du Sud, le Brésil ou le Portugal avec lesquels l'Allemagne a interdit fin janvier la plupart des voyages. Le gouvernement

tchèque a annoncé jeudi isoler trois cantons, dont deux à la frontière avec l'Allemagne en raison de la prévalence du variant britannique du coronavirus. Les habitants ne sont pas autorisés à quitter ces territoires, et personne ne pourra y entrer sauf exceptions, a indiqué Prague. Ces mesures ne devraient pas étonner le directeur Europe de l'Organisation mondiale de la santé, Hans Kluge, qui a mis en garde jeudi contre «le faux sentiment de sécurité» créé par les campagnes de vaccination en cours sur la planète, où près de 156 millions de doses ont été administrées à ce jour dans une centaine de pays. «L'écrasante majorité des pays européens reste vulnérable», a estimé M. Kluge, pour qui «à l'heure actuelle, la fron-

tière est mince entre l'espoir suscité par les vaccins et «un faux sentiment de sécurité».

La pandémie du nouveau coronavirus a fait plus de 2,35 millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un dernier bilan établi jeudi par l'AFP à partir de sources officielles. L'UE, qui a franchi mardi le seuil symbolique des 500.000 décès, a vu toutefois la tendance s'améliorer depuis quelques jours, avec des contaminations et des décès quotidiens en légère baisse. Dans l'UE, 3% de la population a reçu au moins une dose de vaccin anti-Covid, selon un comptage de l'AFP jeudi. Et dans le monde, plus de 155,7 millions de doses ont été administrées dans 91 pays ou territoires.

A Paris et dans sa région, des demandeurs d'asile «condamnés à la rue»



Les «jambes congelées» sur son matelas posé devant une brasserie par un froid polaire, John saisit le thé qu'on lui tend. A Paris depuis trois semaines pour demander l'asile, ses efforts sont vains: le Nigérian se sent «condamné à la rue».

Depuis le 1er janvier et l'entrée en vigueur en France du nouveau schéma national d'accueil des demandeurs d'asile, qui doit permettre, selon le gouvernement, de «désengorger» la région parisienne en orientant largement ces exilés vers les régions, les associations d'aide aux migrants craignent une bombe à retardement.

Si les dossiers les plus simples sont transférés en régions, les plus complexes -comme ceux de John et des autres «Dublinés» qui ont déjà demandé l'asile dans un autre pays européen- restent en région parisienne, dans une impasse.

Avec le risque de concentrer, dans Paris et ses alentours, une hyper-précarité, terreau de la reformation de camps, un scénario que les autorités veulent à tout prix éviter.

Le «règlement de Dublin» confie au premier pays d'entrée d'un migrant dans l'UE la responsabilité de traiter sa demande d'asile.

«Partir ailleurs qu'à Paris, je ne demande que ça si ça veut dire que je ne dors plus dehors», dit à l'AFP John (un prénom d'emprunt), transi sous une couette devant la Gare du Nord, ce mardi soir de déclenchement du plan grand froid, lorsque des bénévoles associatifs lui proposent une boisson chaude.

«J'ai appelé le 115 (numéro d'urgence sociale), expliqué que je voulais demander l'asile, mais on me dit qu'il n'y a pas de place», dit le Nigérian, qui a fui son pays et traversé la Méditerranée.

«EXPLOSIF»

«On est favorables au schéma», mais «on risque de se retrouver avec une concentration des situations administratives les plus compliquées en Ile-de-France (région de Paris), et une prise en charge difficile», observe Delphine Rouilleault, directrice générale de France terre d'asile, association opératrice de l'Etat.

Le plan du gouvernement est de «desserrer la pression» en région parisienne, où se présente la moitié des demandeurs d'asile, mais qui ne concentre que 19% du parc d'hébergement dédié.

«Sur le papier, c'est très beau, dans

les faits, c'est explosif, car cela ne prend pas en compte que le système dysfonctionne et que les gens n'arrivent pas à déposer leur demande», déplore Clotilde Hoppe, responsable pour l'Ile-de-France de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

«On a peur qu'il y ait une reconstitution de campement», dit-elle.

«Outre la question des Dublinés, les primo-arrivants ne sont visiblement plus orientés des accueils de jour vers les centres où sont examinées les situations administratives. On a 75 cas pour la seule première semaine de février. Et il y a ceux qui refusent l'orientation vers la province et qui n'auront plus droit à l'hébergement. On fait comme si ces personnes disparaissaient, mais elles sont bien là, ancrées dans l'errance», ajoute Clotilde Hoppe.

«RAPPELEZ PLUS TARD»

Le directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), Didier Leschi, qui orchestre cette prise en charge, reconnaît que la situation dans la région parisienne est «un sujet de préoccupation».

En janvier, 991 personnes ont été orientées vers les régions françaises, soit environ quatre fois plus que la moyenne mensuelle de 2020.

«On n'envoie pas en région les +Dublinés+, car c'est une procédure compliquée. Mais ils n'ont pas droit à rien: ils touchent l'allocation pour demandeurs d'asile», répond le patron de l'OFII. Selon lui, 15% des 1.150 personnes sollicitées ont elles-mêmes refusé un transfert, se voyant automatiquement refuser toute allocation ou possibilité d'hébergement.

Calfeutré avec quatre compagnons d'infortune sous une station du métro aérien, Najah Mohamad, un Somalien de 24 ans, essaie d'obtenir une prise en charge depuis son arrivée à Paris quatre mois plus tôt.

«On me dit +Rappelez plus tard+. Je garde espoir mais j'ai déposé une demande d'asile et je suis toujours dehors», dit l'homme vêtu d'un simple sweat à capuche par -2°C.

Sur le terrain, à Paris et dans ses alentours, où Philippe Caro et son association Solidarité migrants Wilson distribuent des repas, il n'y a plus de campements mais les exilés «sont partout». «C'est simple, on s'arrête tous les 50 mètres, dans les recoins cachés», résume-t-il après une maraudade. «On veut les rendre invisibles mais les plus fragiles se retrouvent à la rue».

Macron veut promouvoir la diversité parmi les hauts fonctionnaires français



Le président Emmanuel Macron a entrouvert jeudi la voie d'accès à des prestigieuses écoles françaises de l'administration, comme l'ENA qui forme les hauts fonctionnaires, à des jeunes d'origine modeste afin que plus «aucun gamin dans notre République se dise: 'ce n'est pas pour moi'».

La diversité dans la fonction publique est l'un des piliers de l'agenda en faveur de «l'égalité des chances» que le chef de l'Etat cherche à promouvoir en profitant des rares espaces laissés dans le débat public par la crise du Covid-19.

En échangeant avec une dizaine d'élèves à Nantes (ouest), Emmanuel Macron a dressé un constat sombre de «l'ascenseur social» français, qui «fonctionne moins bien qu'il y a 50 ans» car la mobilité «est très faible».

Parfois issus de la campagne ou de cités, les élèves ont témoigné des obstacles qu'ils ont surmontés, entre méconnaissance des concours de la fonction publique et une for-

me «d'auto-censure». «Je ne veux pas passer l'ENA, j'ai un peu le syndrome de l'imposteur, j'ai peur de ne pas avoir les codes», s'est ainsi excusé l'un d'eux, qui a commencé sans le bac.

«Je n'ai pas eu le bac» mais «je suis membre du gouvernement», l'a rassuré Sarah El Haïri, la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, qui accompagnait Emmanuel Macron.

Pour Lilian Cailleau, 23 ans, qui a grandi dans une famille d'agriculteurs, «les métiers de la fonction publique sont méconnus quand on est originaire d'une zone rurale».

Fabrique des élites françaises, l'ENA a formé quatre des six derniers chefs de l'Etat (Emmanuel Macron, François Hollande, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing) mais aussi nombre de ministres et de dirigeants des grands groupes français.

Véritable institution, elle favorise cependant l'entre-soi d'une classe dirigeante déconnectée du peuple, assurent ses

détracteurs. Emmanuel Macron avait même décidé dans un premier temps de la supprimer lors de la crise des «gilets jaunes». Il a finalement choisi de conserver ce prestigieux établissement dont il est lui-même issu, mais d'y favoriser davantage de diversité.

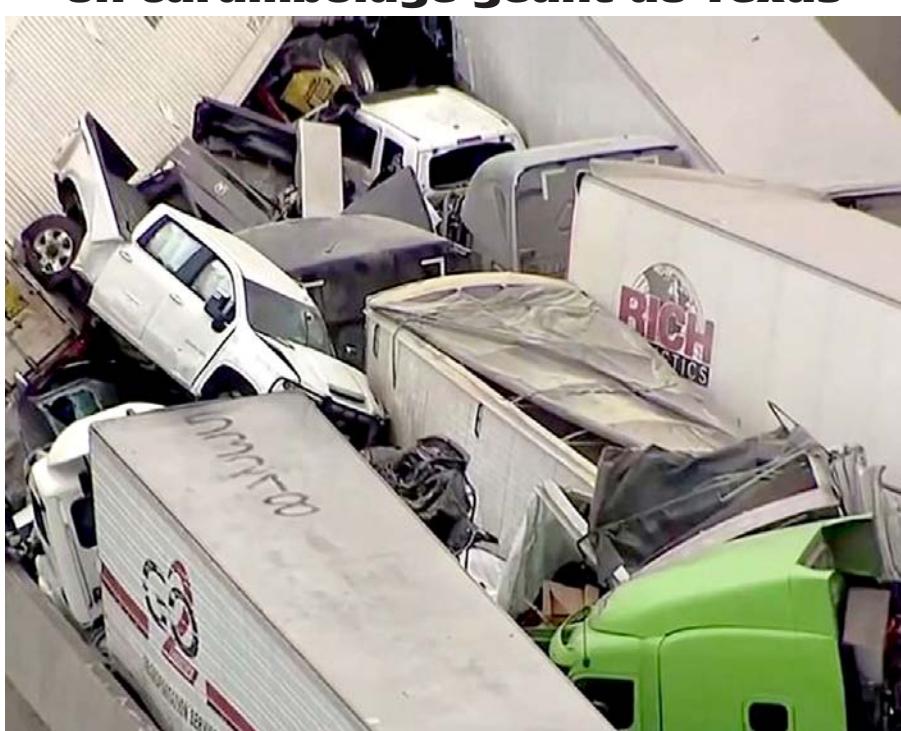
Face aux élèves, Emmanuel Macron a ainsi annoncé la mise en place d'une nouvelle voie «Talents», réservée à des jeunes d'origines modestes ou des quartiers défavorisés, qui disposeront de quelques places à l'ENA, fabrique des élites françaises, et dans quatre autres écoles de hauts fonctionnaires.

Il s'agit de créer 1.000 places dans des classes préparatoires qui préparent aux concours des grandes écoles de la fonction publique.

Les élèves de ces «Prépas Talents» recevront une allocation de 4.000 euros par an.

Il pourra ainsi y avoir à l'ENA chaque année, six admis venant des «Prépas Talents», sur des promotions annuelles d'environ 80.

Cinq morts, plus de 30 blessés dans un carambolage géant au Texas



Au moins cinq personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées jeudi dans un carambolage géant, impliquant une centaine de véhicules, sur une autoroute du Texas, ont rapporté un témoin et les autorités.

La collision en chaîne, au nord de la ville de Fort Worth, a sans doute été fa-

vorisée par la chaussée verglacée, a expliqué Michael Drivdahl, le porte-parole des pompiers de la ville.

Les secours ont comptabilisé cinq morts et ont transporté 36 blessés vers les hôpitaux de la région, a détaillé M. Drivdahl. Le bilan pourrait selon lui s'alourdir, des secouristes s'activant encore à désincarcérer

des victimes coincées dans leur voiture. Jason McLaughlin, un chasseur de tornades, a posté une vidéo sur son compte Twitter montrant des dizaines de véhicules encastrés les uns dans les autres.

Parlant d'une scène de «chaos», il a estimé que le nombre total de véhicules accidentés dépassait cent unités.

APPARTEMENTS

■ Cherche appartement à acheter au centre-ville d'Oran de préférence Front de mer et environs - 0541.93.49.87

■ Vente appartement F4, 122 m² ensoleillé, bien agencé et sans vis-à-vis dans une tour de 38 logts, avec ascenseur, cité clôturée et sécurisée avec vaste parking extérieur et aire de jeux pour enfants. Loc. Tour CNEP Haï Felloucen, ORAN (près du rond-point d'El Bahia) Tél : 0549.19.30.50

■ Loue F2 de 60 m² Grand-Terre Oran, face salle de fêtes 'Afrah el Djazaïr' SDB, eau chaude, chauffage et clim, Internet, fermé, parking sécurisé, prix 35.000.00 DA/mois - Tél : 0771.79.75.37 - 0552.96.07.68

■ Promotion immobilière «EMI TURKISH» vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » (ex-Canastel) ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

■ A vendre 1 camion FOTON 4X2/2010, 1 porte-chars 32T Sonacome, 1 nivelleuse FAUN-FRICH, 1 rouleau mixte 9T, 1 remorque benne Sona come - Tél : 0665.40.91.31

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 24 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

EMPLOIS

■ Clinique médico-chirurgicale recrute une(e) pharmacien envoyer Cv au Fax : 041.24.36.59

■ Entreprise BTP à Oran cherche chauffeur poids lourd. Contacter : 0770.77.53.81 - 0771.28.25.04

PENSÉE
A notre chère mère
Mme YAMINE
Yamina née Sidi
Ali Cherif
Cela fait 08 ans
que tu nous as
quittés chère mère,
en silence sans dire un mot. Tu
resteras toujours dans nos coeurs, les
mots sont faibles pour exprimer à quel
point tu nous manques: nous
demandons à tous ceux qui l'ont
connue, aimée, d'avoir une pieuse
pensée en sa mémoire.
Rabi yaarimek Yama

اننا نه و انتا الله راجعون
Tes fils : Said, Houari, Abdallah,
Azzeddine et ton gendre el Hadj
Tes filles : Rahmouna et Houaria
Familles YAMINE ET BENALI

PENSÉE
Notre cher
regretté
AHMED
Déjà une année
que tu nous as
quittés pour un
monde meilleur. Les familles
Lahcene, Chekroun et Bahi ne
t'ont pas oubliée. Nous
demandons à tous ceux qui t'ont
connu, d'avoir une pieuse
pensée.
A Dieu nous appartenons à Dieu
nous retournerons.

Ton ami M. BAHI

Ton père Si Mohammed

■ Recrute téléopérateur téléopérateur parfaitement francophone. Expérience exigée min 3 mois. Formation assurée - 0778.61.96.47. call.business.call..rh@gmail.com

■ Institut professionnel d'esthétique et de rééducation sis à ORAN cherche réceptionniste présentable et des employées (femmes) sérieuses, même débutantes ou un universitaire. Poss. poste de travail à mi-temps - 0553.18.41.04

■ Bureau d'études cherche Juriste habitant environs Seddikia Oran - mail : gef019@yahoo.fr

VEHICULES

■ Achat véhicules accidentés ou en panne légers et lourds Tél : 023 24 33 83 / 0550 59 03 60 0771 39 49 82

■ A vendre 1 camion FOTON 4X2/2010, 1 porte-chars 32T Sonacome, 1 nivelleuse FAUN-FRICH, 1 rouleau mixte 9T, 1 remorque benne Sona come - Tél : 0665.40.91.31

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 24 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

PENSÉE
A la mémoire de mon
très cher père
El Moudjahid :
TALEB Abdellahid
Voilà huit ans déjà que
tu m'as quitté, le
12.02.2013 sans me
dire adieu, tel mon
adorable père. Tu es
parti trop vite, Allah en a décidé ainsi : telle une
rose, tu as vécu, ce que vivent les roses
l'espace d'un matin. Ton absence mon père me
pèsera pour toujours, laissant un grand vide
dans mon cœur meurti et tout espoir de te
revoir est vain, me restant plus que les yeux
pour pleurer et la loi pour prier.
Je sais qu'il y a un temps pour mourir et que la
vie n'est qu'une halte dans un voyage et que le
temps est un pansement des plaies, hélas non.
Ces souvenirs maintiendront ta présence sans
atténuer ma peine car la douleur de la séparation
est toujours aussi atroce.
Repose en paix « Ya Paichou »
A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons
Ta fille Ouata

PENSÉE
Notre cher
regretté
AHMED
Déjà une année
que tu nous as
quittés pour un
monde meilleur. Les familles
Lahcene, Chekroun et Bahi ne
t'ont pas oubliée. Nous
demandons à tous ceux qui t'ont
connu, d'avoir une pieuse
pensée.
A Dieu nous appartenons à Dieu
nous retournerons.

Ton ami M. BAHI

Ton père Si Mohammed

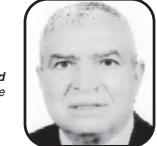
■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

■ TLEMCEN : Cherche associé pour hôtel classé 3 étoiles en plein BD, clientèle assurée. Pour visite RDV Tél : 0773.70.27.36

■ Achat pianos demi queue et droit, état neuf. Tél : 0550.53.11.47

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en coiffure Dames : Technique de coiffage, Visagisme, Coupe, Coloration, Chignons, Traitement capillaire - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adress : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

PENSÉE



A la mémoire de mon
très cher père
El Moudjahid :
TALEB Abdellahid
Voilà huit ans déjà que
tu m'as quitté, le
12.02.2013 sans me
dire adieu, tel mon
adorable père. Tu es
parti trop vite, Allah en a décidé ainsi : telle une
rose, tu as vécu, ce que vivent les roses
l'espace d'un matin. Ton absence mon père me
pèsera pour toujours, laissant un grand vide
dans mon cœur meurti et tout espoir de te
revoir est vain, me restant plus que les yeux
pour pleurer et la loi pour prier.
Je sais qu'il y a un temps pour mourir et que la
vie n'est qu'une halte dans un voyage et que le
temps est un pansement des plaies, hélas non.
Ces souvenirs maintiendront ta présence sans
atténuer ma peine car la douleur de la séparation
est toujours aussi atroce.
Repose en paix « Ya Paichou »
A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons
Ta fille Ouata

PENSÉE

Contre
l'absence et
l'oubli une
pensée pour mon fils



CHABANE Sid ahmed
Décédé le 13.02.2019, à l'âge
de 41 ans.

Ton père Si Mohammed



AVIS DE DÉCÈS
Les familles OUZEGANE Rebaine, Abbes-Turki et Hammouda ont la douleur d'annoncer le décès de leur chère mère, grand-mère, tante, sœur, la moudjahida **Djamila OUZEGANE**, décédée le 10 février 2021 à Paris, à l'âge de 88 ans.

L'enterrement a eu lieu hier, à Paris, au cimetière parisien de Bagneux.

BAHIA PHARM NEPENTHES ALGERIE

Monsieur L. BERRANE, P-DG de la SPA BAHIA PHARM, les membres du Conseil d'administration, ainsi que le personnel de la grossisterie, attristés par la nouvelle du décès de la mère de leur consœur Mme KORSO née HAMZA REGUIG S., présentent à celle-ci toutes leurs condoléances et l'assurent de leur soutien et de leur compassion.

Que Dieu donne aux proches de la défunte la force de surmonter cette épreuve.

Société recrute

- Agents de sécurité

Diplôme et expérience exigés

Résider à Oran ville

Envoyer CV à

recrutements22021@gmail.com

Entreprise privée installée à Oran RECRUTE :

- Un responsable du personnel titulaire d'un diplôme universitaire ayant une expérience minimum de 5 ans.
- Un mécanicien spécialisé dans le montage des machines industrielles
- Un soudeur ayant forte expérience
- Les candidats doivent habiter à Oran ou dans les environs.

Envoyez CV :
recrutementjob13@hotmail.fr

L'échec des républiques postcoloniales

Par Arezki Derguini

2ème partie

Débureaucratiser tend à signifier privatiser. Cela n'est pas faux, la privatisation resserre les rapports des coûts et des prix, des producteurs et des consommateurs. Elle peut améliorer l'efficience de l'automatisme, mais elle réduit son champ et ne concerne pas son environnement. Mais elle ne l'améliore que si la bureaucratie administrant la société contractuelle devient plus performante que celle administrée par la loi, ce qui ne dépend pas uniquement d'elle. Le contrat a aussi besoin de la loi et de la confiance sociale. La débureaucratisation renvoie rarement au processus de dés-automatisation-automatisation pour se séparer d'automatismes que rendent surannés les comportements des citoyens et de la technologie. Car l'objectif n'est pas d'éliminer la bureaucratie, mais de l'améliorer. L'amélioration signifiant améliorer des automatismes de bureaux dans les automatismes de la société. *La bureaucratie représente une partie des automatismes sociaux, celle que la masse adopte et confie à des bureaux.* Tout dépend de la confiance qu'elle a dans ses bureaux et dans la loi. La libéralisation comme privatisation n'améliore pas la bureaucratie, car toutes deux opèrent dans une certaine automatisation de l'activité sociale dont elles ne peuvent s'abstraire. *L'automatisation a cours dans toute la société.* Elle a cours dans nos comportements individuels quotidiens, qu'ils soient domestiques, professionnels ou sociaux. Ce que nous confions à la bureaucratie publique ou privée est l'activité routinière qu'il est plus économique de confier aux habitudes d'un seul corps plutôt qu'à tout le corps social, c'est une armature de bureaux, une partie rigide de la société, qui a pour objectif de mieux fluidifier les transactions. Elle ne réalise sa mission que si elle partage les automatismes qui ont cours dans la société. Socialiser ou privatiser une partie de l'activité est une chose, parfaire les automatismes de la société en est une autre. Débureaucratiser donc sans prendre en compte la confiance de la société dans ses automatismes, le « capital social », c'est privatiser ce qui était socialisé.

La bureaucratie publique est une charge de la société globale, la débureaucratisation peut signifier de ce point de vue décharger la société globale. Cette décharge peut être une démonopolisation, la charge passant de la société globale à une collectivité, ou une privatisation, la charge passant à ceux qui peuvent la financer. La démonopolisation peut être formelle ou informelle. Formelle par le droit et informelle par son application discrétionnaire. Elle peut aussi être informelle par la coutume, les automatismes n'ayant pas besoin de la loi, mais de l'observation par le groupe de ses normes. Il est clair que nous résistons depuis l'indépendance à la privatisation. La mise en faillite de l'Etat par la modernisation (crise de la sécurité sociale) semble vouloir nous contraindre à la privatisation. Il est heureusement trop tard pour ce faire, nous ne sommes plus à l'époque de la tragédie des communs, mais à celle de la propriété privée. Le monde souffre désormais de la concentration des richesses. Nous avons besoin de libérer l'initiative privée, mais sous le contrôle de la société. Nous ne voulons pas de riches qui vivent dans un luxe importé, désirent s'expatrier ou se « bunkériser », des pauvres qui s'appauvissent et défient la mort. Nous voulons des riches qui « enrichissent » en même temps qu'ils s'« enrichissent ». L'initiative privée doit améliorer les routines de la collectivité, des collectivités. Plutôt que de réprimer les riches après les avoir désolidarisés de leur communauté et d'exiger d'eux la soumission à des centres dont ils ne reconnaissent pas l'autorité, il serait plus sage de les renvoyer à leur communauté qui sauvera les « comprendre ».

Ce qu'il faut donc garder à l'esprit c'est que la bureaucratie fait partie de l'automatisation par la société de son activité. Elle doit faire partie de ses routines. Nous avons une mauvaise bureaucratie parce qu'elle ne fluidifie pas les transactions, ne prolonge pas les automatismes de la société. Parce que nous ne faisons pas confiance à nos automatismes, il nous faut tout négocier. Nous savons com-



bien nous devons négocier avec la bureaucratie. ... *La réforme de la bureaucratie doit faire partie de la réforme de nos habitudes, de la construction de nos automatismes. Elle est au départ de ce que nous ne négocions plus.* Et pour ce faire, la confiance sociale est nécessaire. Confiance qui ne peut procéder que de la reconnaissance de conduites exemplaires et du désir de les imiter. La privatisation n'est donc pas la panacée, elle permet seulement de resserrer le rapport de la bureaucratie avec un certain public, de rapporter des automatismes à une société particulière, et en général de substituer le marché automatique à la machine étatique. Celui qui accepte de payer le prix connaît mieux ce que lui rapporte ce qu'il achète. Du reste la privatisation a déjà cours pour les initiés, elle progresse dans les esprits, mais cause trop de torts et reste trop heurtée pratiquement pour se généraliser. *La négociation avec la bureaucratie est le « pas de chat » de la privatisation.*

AUTORITARISME, AUTORITÉ ET GOUVERNEMENT INDIRECT

Les hiérarchies qui ne procèdent pas d'un « capital symbolique », d'un « charisme », d'une conduite qui mérite d'être suivie, bref qui ne possèdent pas d'autorité, se délinquent. Elles ne gagnent pas l'assentiment de leur base et ne l'entraînent pas. Leur pyramide est rigide, elle ne se meut pas à l'impulsion de son sommet. La défiance peut même limiter ses mouvements et lui faire adopter une stratégie négative, elle comptera avec les écarts de sa base. Des hiérarchies formelles peuvent être « chargées » d'autorité par la réussite, des hiérarchies réelles peuvent être « déchargées » par l'échec. Les hiérarchies supposent des « croyants », des « disciples » et des « adeptes », non pas une masse sociale indifférenciée et obéissante. Comment une hiérarchie éclairée peut-elle conduire une « masse », si elle suppose cette dernière ignorante ? Et comment peut-elle l'en sortir, si elle ne lui fait pas éprouver ses croyances, ne lui permet pas d'en juger ? L'autorité a précisément cette fonction de faire engager la masse là où celle-ci manque d'assurance, de lui faire accomplir un saut qui lui permette de « revenir » sur ses croyances, de comparer ce qu'elle a appris avec ce qu'elle savait. Si l'autorité n'est pas capable de faire accomplir ces « sauts » qui transforment et renforcent les croyances et le savoir de la « masse », la masse retombe dans des habitudes condamnées à se dégrader. Car, il faut « changer pour que rien ne change ». Il faut changer pour préserver la dignité de chacun. La « masse » a besoin de la confiance dans ses autorités pour avancer, croire dans son avenir. Défiant, elle ne sera jamais « prête pour la démocratie », car la démocratie c'est se mettre en rangs, composer des fronts communs. Encore une fois, avoir de l'autorité pour une hiérarchie, pour le politique, c'est compter sur la confiance en honorant celle-ci. Une base confiante s'exécutera, une base défiant cherchera à se défaire. Quand on fait faire aux citoyens pour les tromper, ils finissent par s'en rendre compte, mais ils n'auront pas appris à faire

autrement. Ils subiront alors la violence de leur situation, que ceux qui veulent s'en défendre essaieront de retourner contre eux.

Quand la hiérarchie manque d'autorité et ne peut pas recourir à la violence, elle n'obtiendra l'obéissance qu'en jouant sur les désirs. Elle commandera de manière indirecte, à la manière du paysan, en travaillant les propensions. Depuis la mort de Boumediène, nous sommes passés du style du gouvernement direct, celui du pasteur et de son troupeau, à celui du gouvernement indirect, du paysan et de sa plante. Avec le style de gouvernement indirect, ce qui est recherché n'est pas ce qui est commandé, c'est moins l'autorité, l'action directe qui importent que la stratégie, l'action indirecte, le dernier coup plutôt que le premier. À longue échéance, la stratégie sans l'autorité ne mène pas loin. L'autorité permet à la stratégie d'avoir plus de champ.

Dans une démocratie où la défiance est la règle, l'autorité du gouvernement représentatif est presque aussi formelle que celle des gouvernements au style indirect sous un régime militaire. Tous deux ne s'accordent pas avec leur société sur ce qui est recherché. Il faut recourir à des moyens détournés pour obtenir ce qui est recherché. La démocratie réelle peut se définir comme un style de gouvernement indirect puisque dans son essence, son gouvernement doit faire avec le consentement renouvelé de la société, que celle-ci soit confiante ou défiant. Gouverner de manière indirecte c'est conduire l'expérience du gouverné comme à son insu, mais c'est surtout cultiver ses propensions. Tant qu'une élite pourra gouverner en cultivant les propensions des gouvernés, le gouvernement pourra être dit efficace. Si gouvernants et gouvernés ne réussissent pas à s'accorder sur ce qui est recherché, si leurs propensions persévèrent dans la divergence, il faudra s'attendre à une rupture, à un retour de la « violence légitime ». Car ce qui sera obtenu par l'un et l'autre sera forcément divergent. Du reste, la société ne veut pas en général qu'on lui parle de stratégie, elle n'entreprend pas des experts pour lui faire la leçon, elle veut des résultats. Elle est confiante ou méfiante ; elle attend d'abord des gouvernants des résultats qu'elle supportera ou ne supportera pas. Aussi peut-on soutenir que *le gouvernement indirect représente le style de gouvernement par excellence*. Car il s'agit toujours d'accorder des propensions. Et c'est par son moyen qu'il est possible de passer du régime militaire d'une société faiblement différenciée à un régime démocratique. Ce passage consiste en une convergence des propensions des gouvernants et des gouvernés. Et c'est par son moyen qu'un régime démocratique peut régresser vers un régime militaire, du fait que l'unité de la société n'est plus dans ses propensions. *La société démocratique de défiance peut régresser du fait de la crise dans ses croyances et de l'incompétence de ses élites.* Car les deux vont ensemble. Le régime militaire n'est pas loin, car il correspond à une élite qui se défie de sa société, qui ne partage plus ses croyances. Son gouvernement indirect s'efforcera de partager ses désirs, mais non ses propensions, ce qu'il ne pourra faire qu'un temps.

Pour une société émergente, l'autoritarisme et le gouvernement direct sont nécessaires pour conduire le changement social. La confiance sociale étant émergente et l'économie ayant de grands besoins, autrement dit les autorités et les moyens étant rares, il faut raccourcir la chaîne de commandement et économiser les moyens indirects. Mais d'un autre côté, le gouvernement indirect est indispensable pour conduire les réticents. Il y a une importance propre du gouvernement indirect quand on se rappelle que la société ne vit pas en autarcie et que le monde n'obéit pas à une société et à son gouvernement. Les « mécréants » et réticents sont donc plus nombreux que les « croyants » et les obéissants. L'autoritarisme doit alors pallier le défaut d'autorité afin que le gouvernement indirect puisse avoir les moyens de sa stratégie qui elle en est gourmande. Plus la stratégie est complexe, plus son chemin est détourné, plus elle a besoin de moyens indirects. Sur cela on ne s'est pas trompé, une forte autorité seule (on dit un État fort) est en général capable de conduire le changement. À condition de ne pas oublier que l'autoritarisme ne peut pas pallier indéfiniment le manque d'autorité, qu'il doit produire de la confiance sociale pour que puissent émerger des autorités. On ne confondra donc pas l'autorité avec ce qu'elle ne signifie pas en opposant strictement autorité et liberté. *L'autorité suppose la liberté d'obéir, la communauté de croyances.* L'autoritarisme d'une société désstructurée doit céder la place à des autorités dans une société structurée. Puisqu'il coûte davantage de conduire les « mécréants », que les « croyants », puisque les premiers sont non seulement plus nombreux, mais aussi plus « puissants » si l'on aspire à changer la division internationale du travail, pour qu'une société émerge et puisse aller contre les courants dominants, un « gouvernement autoritaire » et une société confiante sont nécessaires pour que puisse être mobilisés les moyens d'une stratégie internationale efficiente. Les sociétés postcoloniales ne disposent en général que d'autorités émergentes, l'émergence nécessitera un gouvernement autoritaire jouissant d'une bonne légitimité d'exercice. Légitimité qui ne conforte pas des désirs, mais renforce des croyances sociales, les désirs pouvant être contenus. Pour faire émerger la société, se transformer en « Etat démocratique » le gouvernement autoritaire devra prouver l'efficacité de sa stratégie, la justesse de ses croyances. Les sociétés postcoloniales qui ne disposent que d'élites émergentes ne peuvent qu'éprouver le besoin d'un homme providentiel, elles ne peuvent pas faire autrement que de subir un certain autoritarisme au départ, le temps qu'elles mettront pour produire des autorités auxquelles elles obéiront sans contrainte. L'écart entre le monde et la société justifie l'écart entre les croyances de la société et celles de son élite qui veut lui faire prendre place honorable dans le monde. Les autorités quand elles « tombent du ciel » (l'homme providentiel), doivent vite devenir des « autorités terrestres », des personnes extraordinaires qui ne cessent pas de créer des situations inédites, mais qui ne cessent pas de devenir des personnes ordinaires.

Suite en page 21

L'échec des républiques postcoloniales

Suite de la page 20

Des personnes qui raccordent leur société avec les possibilités du monde plutôt qu'elles ne les enferment dans leur situation. Il faut changer pour ne pas changer, innover pour subsister, car le monde, la biosphère que chaque être vivant anime à sa manière, change. Nous ne sommes pas seuls à agir dans ce monde changeant, il faut changer pour subsister. L'autorité qui honore la confiance qui lui est accordée, économise les moyens de son gouvernement indirect, peut alors développer une stratégie compliquée que ses ennemis auront du mal à pénétrer.

Nos hiérarchies restent formelles et nos stratégies inefficaces, voilà pourquoi nous restons enfermés dans un clanisme qui ne dit pas nom. La production de charisme dans la lutte anticoloniale, qui a arraché la société de la nuit coloniale, n'a pas émergé dans les nouveaux champs de la compétition sociale et internationale, n'a pas touché à la division internationale du travail. La guerre coloniale s'est attachée à détruire le capital symbolique de la résistance et l'État postcolonial a poursuivi la tâche dans son œuvre de centralisation et de monopolisation du capital symbolique. La centralisation de l'autorité était nécessaire au nationalisme, mais sa monopolisation a conduit à son effacement. La production de capital symbolique, de charisme et d'autorités sociales n'a donc pas eu lieu dans les nouveaux champs de compétition, l'ancien capital symbolique ne s'est pas « converti » après la guerre en capital dans la vie quotidienne. Si dans la société traditionnelle de nature stationnaire le capital symbolique n'avait pas d'autre objectif qu'une reproduction qui l'épuisait dans la dépense, dans la société d'accumulation, il doit se « convertir » en capital social, organisationnel, matériel et humain^[2]. « Que celui qui veut faire des affaires ne fasse pas de politique », s'en allait-on répétant depuis Boumediene. Jusqu'au jour où il faudra y concéder par la force des choses. Une hiérarchie marchande pour conduire la bataille de la production est aussi nécessaire qu'une hiérarchie militaire pour conduire une guerre. Car comment combattre le capital financier usuraire sans reprendre les armes à son service et qui les retournera contre lui ? Cette leçon avait pourtant été bien comprise par le mouvement anticolonial, elle est bien illustrée par la stratégie chinoise qui n'a fait jusqu'il y a peu que reprendre les armes du capital financier (servir le consommateur américain, constituer un capital financier et reprendre les pratiques occidentales sur les marchés mondiaux contre l'Occident). Une hiérarchie marchande est nécessaire aux côtés d'une hiérarchie politique et militaire, les affaires doivent faire de la politique, mais elles ne doivent pas s'identifier à l'« intérêt général », cela est très différent. Elles doivent faire de la politique, composer l'« intérêt général » avec les autres secteurs de la société. Et sous la domination mondiale du capital financier, il ne s'agit pas du tout de leur lâcher la bride, il faut qu'elles tiennent à leur société, ne subissent pas les forces mondiales centrifuges. Les « riches » doivent être exemplaires, autrement dit dotés d'un fort capital symbolique, être fortement investis par la confiance sociale, s'ils souhaitent « décoller » de leur condition. Décoller de leur condition n'est donc pas synonyme de décoller de leur société. Il faut au contraire qu'ils restent fortement attachés à leur société, que d'extraordinaires ils consentent à demeurer ordinaires. Seul notre sens pratique, autrement dit nos valeurs incorporées que nous partageons au-delà de nos divisions, peuvent faire coexister et s'entretenir les hiérarchies sociales. Seule l'explication de ces valeurs communes avec l'émergence d'autorités réelles pourra nous donner une Constitution qui ne soit pas seulement celle de chaque président.

Le parti unique chinois a intégré les hommes d'affaires avec le décollage industriel de la Chine, il ne permettra pas le développement d'un capital financier qui pourrait dominer la société marchande. Le capital financier constitue la partie supérieure de la hiérarchie marchande, c'est par son biais que peut être conduite la société marchande. La

Chine n'a pas accumulé seulement des excédents financiers, elle a formé une hiérarchie financière. Grâce à sa connaissance des marchés que lui accorde son action, si le capital financier doit diriger la compétition sociale, il ne doit pas l'administrer à la formation de son seul capital. Il tient sa puissance de l'accumulation des autres formes de capitaux, autrement, devenant spéculatif, il se déliterait, serait satellisé par les centres de gravité mondiaux. La domination du capital occidental sur le monde par le biais de son capital financier n'est pas une fatalité, elle a été mise en échec par l'Asie orientale. L'échec de sa prétention à dominer le monde par la finance l'engage dans une trajectoire spéculative et durcit son rapport avec le monde. Au plan social interne, cela signifie que les rentiers se disputent les intérêts, ruinent les plus petits d'entre eux et se désolidarisent de leur société. Des ruptures de génération sont en cours. Au plan mondial, il faut au monde occidental revenir de la surprise du choc chinois. La stratégie de la domination par le capital financier sera-t-elle mise en cause en Occident ?

Un certain rapport de la finance à la production, basé sur l'orientation de la production plutôt que sur la recherche de surprofit, au moment précisément où les profits se font rares, est donc nécessaire pour la croissance. Les bas profits doivent être la règle, justice sociale et efficacité économique doivent à longue échéance « faire bon ménage ». C'est d'une autre croissance dont nous avons besoin, d'une croissance sur laquelle la coopération mondiale ne veut pas encore s'orienter, une croissance moindre, mais mieux répartie. On comprend de ce point de vue que la libéralisation des banques actuelles est contre-indiquée. C'est de banques publiques et d'autres banques privées ou mutuelles dont nous avons besoin. Des banques plus proches des capacités et des besoins de financement de la société et de l'Afrique. Un profit minimum doit être recherché sur une large échelle avec l'aide de marchés africains qui puisse changer la vie des Africains et pas seulement sur quelques créneaux. La stratégie de remontée de filières n'est plus qu'une partie de la stratégie. Il faudrait à l'heure actuelle une vision à la fois plus internationale et plus locale pour la réforme de nos banques : étendre la production et la distribution du revenu plutôt que rechercher de gros profits. Il s'agit de resserrer les interdépendances locales pour pouvoir les étendre au-delà de la nation. Il ne s'agit plus d'entrer en compétition avec les puissances industrielles qui doivent maintenant se dégager de leur ancienne trajectoire. Il s'agit d'innover du point de vue africain. Il n'est ni possible ni souhaitable de suivre l'Occident sur le chemin de ses innovations, de se battre sur le terrain de ses mastodontes. La compétition avec lui par la remontée de filières n'est donc pas l'issue, sauf sur certains secteurs qui ne lui sont pas acquis. L'esprit qui doit animer la réforme des banques a besoin d'une approche locale et internationale, qui les rapproche des capacités et des besoins de financement de la société dans l'Afrique. Plus proches des aspirations d'une société qui ne se pense plus hors du monde, qui inscrit ses propensions dans la transformation du monde et de sa condition. La société doit revoir sa présence dans le monde. Elle doit ressentir clairement ses dépendances et ses appartenances, dans lesquelles elle doit être bien « assise ». De là découlera la stratégie qui ordonnera ses activités de consommation, d'épargne et d'investissement.

GOUVERNEMENT INDIRECT ET RATIONALITÉ SOCIALE

La force d'une société est dans ses habitudes, ses normes sociales, car ce sont d'elles que dépend sa capacité d'innovation. Les normes sont une production d'habitudes par les conduites exemplaires qui sont passées dans la société. Les autorités en sont les centres de diffusion. Les bonnes habitudes libèrent l'initiative, les mauvaises ne lui laissent pas de place. Les bonnes habitudes ne figurent pas, elles automatisent et accélèrent le mouvement. Nous automatisons nos activités, pour libérer notre esprit de la routine, pour être disponibles à de nouvelles activi-

tés. Nos routines sont les points d'appui de nos innovations. Habitudes et routines libèrent la société autant qu'elles la conservent. Or force est de constater que la société ne fait pas confiance aux autorités, aux habitudes, au contraire des sociétés exemplaires. Impossible de faire la part entre le prévisible et l'imprévisible. Nous avons appris à considérer les habitudes comme des pièges, des routines dont d'autres pourraient profiter à nos dépens. Aussi réfléchissons-nous quand nous devrions nous exécuter, aussi sommes-nous divertis par des problèmes qui ne devraient pas en être, sommes-nous attirés par de mauvaises compétitions. Aussi ne pouvons-nous pas nous soucier de ce qui nous attend, ne pouvons-nous pas affronter les vrais problèmes et produire des solutions inédites.

Une société émergente n'est certainement pas prévisible pour le monde qui l'entoure, un pilotage stratégique est nécessaire à son émergence. Mais si l'imprévisibilité est le fait de toute la société, il ne peut pas y avoir progression. Pour la société dans son ensemble, la prévisibilité doit être importante pour qu'elle puisse rationaliser et automatiser son comportement. Et c'est une telle rationalisation qu'il faut pouvoir effectuer dans le monde. La rationalité d'une société émergente échappe nécessairement au monde. Plus cette rationalité a quelque chose de particulier, plus elle est en mesure de lui échapper. L'Algérie a été colonisée pendant plus d'un siècle, elle n'a pourtant pas rendu les armes. On ne s'arrête pas suffisamment sur ce fait. Si sa rationalité qui ne s'est pas construite sur la division du travail guerriers et paysans n'avait pas échappé au monde colonial, trop occupé à la formater à son gré, elle aurait toujours constitué quatre départements français. Du fait que la rationalité de l'Asie orientale échappait complètement à la rationalité occidentale sont apparus les « dragons » asiatiques. Cela est dû pour une bonne part à la distance qui sépare ces deux mondes, à l'autonomie ancienne de leurs centres de gravité. Nous sommes trop proches de l'Occident, nos distances ne sont pas encore suffisamment respectueuses pour trouver une certaine autonomie. Nous n'avons pas peur de différer de l'Occident, mais nous restons dans la réaction. C'est en travaillant notre propre rationalité que l'on peut échapper à son emprise. L'Occident plutôt que de s'enfoncer de nous « comprendre » et sa Science de nous définir, devrait s'efforcer de faire de la place à la diversité du monde pour bien interagir avec elle. Nos habitudes sont la sedimentation de nos comportements, elles forment comme en pointillé notre rationalité qui devrait inspirer nos stratégies. Et notre rationalité qui réside dans notre sens de l'honneur bien compris, comme nous le portons et non comme il est dit, forme l'esprit qui devrait animer nos habitudes et nos stratégies. Il est notre manière de dire liberté égalité. On a enfermé ce sens de l'honneur dans le passé, il faut l'en libérer. Ce sens n'a pas été et ne sera pas hors de l'histoire, il est dans l'histoire. La société moderne qui accorde la suprématie à l'Occident, s'accorde le privilège de l'historicité et le refuse aux autres. Le sentiment d'égal dignité ne cesse de croître dans le monde, on se battra toujours pour lui. Notre manière de dire ne devrait pas nous opposer aux autres manières de dire l'égal dignité humaine.

Dans toute société se disputent et s'accordent deux tendances : une tendance à la différenciation et une autre à l'indifférenciation, une tendance à différer qui creuse l'inégalité et une autre à égaliser, à combler l'écart creusé par l'inégalité. Du rapport entre ces deux tendances dépend la structuration de la société. La monopolisation du pouvoir a profité de la déstructuration de la société, de la faiblesse de la première tendance et de la force de la seconde. La tendance à l'indifférenciation a gagné la base de la société et la différenciation sa partie supérieure. Les deux tendances ne se sont pas harmonisées, il y aura crise sociale. Il y a « harmonie » quand l'indifférenciation rattrape la différenciation sans l'étouffer. La différenciation ne peut pas aller au-delà d'une certaine indifférenciation sans perdre sa justification. La différenciation occidentale a été jusqu'ici justifiée par la révolution industrielle qui a accordé la supé-

riorité à l'Occident. Mais cette différenciation qui se poursuit est aujourd'hui contre-productive. Les riches n'entraînent plus les pauvres, ils veulent se bunkériser ou abandonner la terre. Pareils et différents doivent être les membres d'une société. Trop différents, la société explose ; trop pareils, la société qui ne peut pas s'immobiliser implose. C'est une marche cohérente de la différenciation et de l'indifférenciation, de l'égalité et de la liberté, que nous n'arrivons pas à mettre en route.

LIBERTÉS INDIVIDUELLES, NORMES SOCIALES ET HABITUDES SOUTENABLES

Quand on parle de la société présente comme d'une « société de surveillance mutuelle » à l'image de la société précoloniale, il faudrait préciser « société défiant de surveillance mutuelle », à la différence de la société traditionnelle qui était confiante. La « société sans État » partageait des valeurs, des normes dont elle surveillait l'application, ce qui n'est plus le cas avec l'État policier moderne. La société ne partage plus les mêmes valeurs, n'a pas amélioré par l'objectivation ses institutions de surveillance mutuelle, elle a dégradé sa surveillance en confiant sa surveillance à un État qui n'a pas changé la tradition, les habitudes mais les a affolées. Les comptes ne font pas les bons amis. L'autorité, les institutions reposent désormais sur la défiance sociale. Les élections sont importées sans avoir besoin du vote des électeurs. La société est toujours une société de surveillance mutuelle, tout dépend des moyens qu'elle utilise et à quelles fins. Elle établit des comptes qu'elle se rend. Sa surveillance varie dans la vision, les divisions qu'elle a de ses comptes. Si elle ne surveille pas tous les comptes de la même manière c'est que tous n'ont pas la même importance, n'attirent pas la même attention. La société industrielle se caractérise par une forte objectivation de ses moyens de surveillance en même temps qu'une forte juridisation de ses rapports. Les individus sont séparés et leurs rapports sont fortement objectivés, détournés. Inutile d'opposer société libre et société de surveillance dans l'absolu. La société libre se surveille, la dominée est surveillée. La liberté ne va pas sans surveillance, plus elle est grande, plus ses canaux de circulation sont longs, compliqués et difficiles à entretenir. Au contraire des lieux au ban de la société. Beaucoup dépend des comptes tenus à jour et des moyens de « surveillance ». On surveille pour protéger et pour réprimer. Dans notre société postcoloniale, il faut distinguer la surveillance ordonnée, cachée, de celle ouverte, qui n'est souvent qu'un leurre, qu'un effet de surface.

Parce que nous avons disjoint production des normes sociales et production du droit pour avoir voulu construire la société par le haut alors que cela se fait de plus en plus difficilement, nous avons substitué un État policier à une société d'auto surveillance. Dans le monde d'aujourd'hui marqué par une crise de ses valeurs, le Droit ne formate plus les normes sociales, il anticipe leur progression pendant qu'elles « se » fabriquent. L'innovation n'est plus le fait de la classe dominante, du capital financier, ils se contentent de la susciter et de la capturer, de l'asservir. Nous naviguons entre deux eaux, le rejet d'une société défiant de surveillance mutuelle superficielle et le rejet d'un État policier profond.

Nous avons opposé les libertés individuelles et les libertés collectives aux libertés sociales, au lieu de les étager, de les faire s'appuyer, procéder les unes des autres. Les libertés doivent être à la fois individuelles, collectives et sociales pour s'amplifier. La liberté individuelle est différenciation de la liberté collective, elle est innovation. Elle est transformée par l'imitation en habitude collective puis en norme sociale ; d'extraordinaire elle devient ordinaire. Dans une société aux structures « plastiques », liberté individuelle et collective se répondent et s'harmonisent. La société progresse en se différenciant, en transformant la liberté, l'innovation en habitudes et les habitudes en conditions de l'innovation. La liberté individuelle différencie et se diffuse.

A suivre...
Arezki Derguini

• 2

- 12.15** Tout le monde veut prendre sa place
- 12.55** Météo 2
- 13.00** Journal 13h00
- 13.20** 13h15, le samedi...
- 14.00** Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
- 15.05** Rugby : Tournoi des VI Nations
- 17.15** Rencontres à XV
- 17.35** Rugby : Tournoi des VI Nations
- 19.50** Météo 2
- 20.00** Journal 20h00

21.05 Les Grosses Têtes



Présenté par Laurent Ruquier

A la veille de la Saint-Valentin, Laurent Ruquier et sa joyeuse équipe de chroniqueurs s'affrontent sur le terrain de la culture générale le temps d'une émission placée sous le signe de l'amour. Autour de questions, de jeux et de devinettes amusantes, l'animateur prend un malin plaisir à tester les connaissances de ses fidèles pensionnaires mais également de ses invités parmi lesquels Hélène Ségara, Chimène Badi, Booder, Stéphane Plaza ou encore Roberto Alagna.

21.05 Les mystères de la chorale



Téléfilm policier - France - 2020

Avec Maud Baeker, Nicolas Marié, Fabrice Deville, Jean-Michel Noirey Caroline, capitaine de gendarmerie, est confrontée à sa première affaire de meurtre. Sabrya, 18 ans, a été assassinée sur le chemin du retour de la chorale où elle a l'habitude de chanter. Sur la scène de crime, Caroline rencontre Louis Kleber, flic en semi-retraite, une présence qui agace la jeune femme, contrainte de collaborer avec lui.

21.05 Scooby-Doo et la folie du catch



Téléfilm d'animation - Etats-Unis - 2014 Sammy et Scooby-Doo viennent de gagner des billets pour assister au célèbre match de catch WrestleMania, à La Nouvelle-Orléans. Ils parviennent à convaincre le reste du groupe de les accompagner. Sur place, les amis découvrent qu'un Ours Fantôme sème la terreur dans la ville. Afin de contrer les plans machiavéliques de ce monstre, Scooby-Doo demande de l'aide aux superstars de la WWE telles que John Cena, Triple H, Sin Cara, Brodus Clay, AJ Lee ou encore The Miz.

arte

TF1

- 10.55** Oscar & Malika, toujours en retard
- 11.50** Zine ! Zine !
- 12.05** Il était une fois... la vie
- 13.35** Furiki
- 14.40** Power Players
- 15.15** Team Dronix
- 16.00** Teen Titans Go!
- 17.05** Coache-moi si tu peux
- 18.05** Sanjay et Craig
- 18.25** Une saison au zoo
- 20.15** C'est toujours pas sorcier

- 10.25** Invitation au voyage
- 11.10** Cuisine royale
- 12.05** Thomas Pesquet : Objectif Mars
- 13.40** L'Homme et la Lune
- 16.25** Invitation au voyage
- 17.05** GEO Reportage
- 17.50** Slovénie, le carnaval des bouches tordues
- 18.35** Arte reportage
- 19.45** Arte journal
- 20.05** 28 minutes samedi
- 20.50** Le cosmos et les origines de la vie
- 22.40** Le mystère de la matière noire
- 23.35** Philosophie à adopter

C 8

- 09.00** JT
- 09.10** Direct Auto Express
- 10.55** Direct Auto Express
- 14.08** Les enquêtes du Chronicle
- 19.10** Enquête sous haute tension
- 21.05** Animaux à adopter

LE CAS RICHARD JEWELL

L'ÉDIFIANTE HISTOIRE VRAIE D'UN HÉROS D'UN JOUR DEVENU L'ENNEMI PUBLIC N°1



CANAL+ CINEMA 20.53

LE CAS RICHARD JEWELL

Drame - Etats-Unis - 2019

Avec Paul Walter Hauser, Olivia Wilde, Sam Rockwell, Jon Hamm, Kathy Bates En 1996, lors d'un concert aux Jeux Olympiques d'Atlanta, l'agent de sécurité Richard Jewell identifie un colis suspect. Son professionnalisme permet de déjouer un attentat et d'éviter un drame. Cependant, le FBI le soupçonne très vite d'avoir lui-même posé la bombe. La presse s'empare de l'information et fait les gros titres, transformant le héros en coupable. Débute alors un bras de fer médiatique entre Richard Jewell et les services de l'Etat.

RTL 9 20.50

HAUTE VOLTIGE



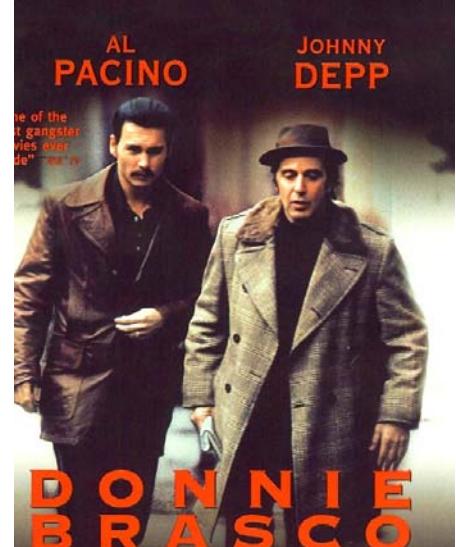
Film de suspense - Etats-Unis

- Allemagne - Grande-Bretagne - 1999 Avec Sean Connery, Will Patton, Catherine Zeta-Jones, Ving Rhames

A New York, dans la nuit du 15 décembre 1999, un Rembrandt est dérobé chez un collectionneur. Un seul homme est capable d'un tel exploit : Robert MacDougal, la bête noire des antiquaires et le cauchemar de la police. La compagnie d'assurances va devoir verser des millions de dollars à la victime. Aussi son directeur accepte-t-il la proposition de Gin, sa meilleure enquêtrice, pour récupérer la toile.

CINE + FRISSON 20.50

DONNIE BRASCO



Film policier - Etats-Unis - 1997

Avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby

New York, 1978. Joe Pistone, policier infiltré dans la Mafia sous le nom Donnie Brasco, a gagné la confiance du tueur Lefty Ruggiero. Celui-ci lui permet de devenir un "affranchi" et d'être accepté dans le clan de Sonny Black. Mais plus Joe Pistone s'implique dans son travail, plus sa vie personnelle devient difficile : les relations avec sa femme Maggie se dégradent à mesure qu'il devient l'ami de Lefty.

TF1

21.05 The Voice



10.45 Il faut sauver... les Alpes

12.00 Les 12 coups de midi

13.00 Le Journal

13.40 Grands reportages

14.50 Reportages découverte

16.10 Les docs du week-end

17.50 50mn Inside

19.00 50' inside

19.50 Petits plats en équilibre

19.55 Météo

20.00 Le journal

20.40 Habituons demain

20.45 Loto

21.00 Météo

Saison 5

Présenté par Nikos Aliagas

Les chanteurs et jurés Vianney, Amel Bent, Marc Lavoine et Florent Pagny reçoivent de nouveaux talents venus tenter leur chance pour cette deuxième soirée d'auditions à l'aveugle. Accompagnés d'un orchestre live, ces derniers interprètent un titre de leur choix sur la scène de l'émission. Leur objectif : tenter de convaincre au moins un coach de se retourner pour les recruter dans son équipe.

M6

21.05 Stumptown



Série dramatique - Etats-Unis - 2019

Saison 1 - Episode 16

- Les fantômes du passé

Avec Cobie Smulders, Jake Johnson, Adrian Martinez, Michael Ealy

Dex et Grey sont rentrés de Los Angeles. L'ancienne militaire est contactée par une jeune femme accusée par la police d'avoir agressé un vieux homme. Elle a un casier, mais jure qu'elle est innocente. Elle a besoin d'aide, car avec l'affaire, elle a perdu la garde de ses enfants. Cette affaire réveille de douloureux souvenirs d'Afghanistan chez Dex.

CANAL+

21.02 Rugby : Top 14



- Toulon / La Rochelle

Ce choc du haut de tableau s'annonce riche d'enseignements. Deuxièmes du classement au soir de la 15e journée, les Rochelais défient au stade Mayol Eben Etzbeth et les Toulonnais, troisièmes. Les statistiques parlent en faveur des Maritimes qui ont aligné trois victoires consécutives le mois dernier. Pour autant, les Varois auront à cœur de prendre leur revanche après la défaite (29-15) subie au match aller.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.25 Nicky Larson

11.05 Familles nombreuses :

la vie en XXL

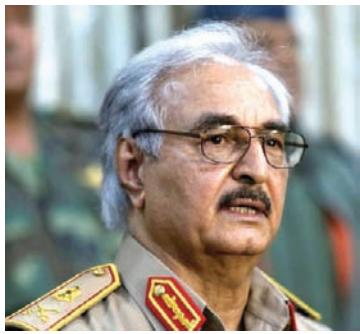
21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Chroniques criminelles



- 12.45** Météo
- 12.50** Amour & vignobles
- 14.25** Il était une fois une rencontre
- 16.10** Dois-je lui dire oui ?
- 17.55** Kaamelott
- 19.30** La petite histoire de France

**Haftar promet
le soutien
de ses forces
au processus
de paix**



Le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est de la Libye, a promis jeudi le soutien de ses forces au processus de paix dans le pays lors d'un entretien avec le nouveau chef du Conseil présidentiel, Mohamad al-Menfi.

Dans le cadre d'un processus parrainé par l'ONU, le Forum de dialogue politique libyen a élu le 5 février près de Genève M. Menfi et deux vice-présidents ainsi qu'un Premier ministre, Abdel Hamid Dbeibah.

La nouvelle équipe doit former un gouvernement, préparer des élections nationales prévues en décembre et mettre fin à une décence de violences, d'instabilité politique et de divisions.

M. Menfi est arrivé jeudi à l'aéroport de Benghazi, grande ville de l'est de la Libye, en provenance de la Grèce, et s'est immédiatement rendu à al-Rajma (25 km à l'est de Benghazi), le quartier général du maréchal Haftar pour le rencontrer.

**Moscou
s'inquiète de la
création d'une
"place d'armes"
en Norvège**



La Russie a accusé jeudi Oslo de vouloir concentrer contre elle des forces hostiles avant l'arrivée attendue ce mois-ci en Norvège de bombardiers américains pour des exercices illustrant la résurgence des activités militaires dans la région.

"On ne peut sans doute pas parler de sévérité quand la tension monte aux frontières russes et qu'une puissante place d'armes se forme pour des opérations militaires contre notre pays", a affirmé la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, lors d'une conférence de presse.

La diplomate réagissait à la venue attendue, en février, de bombardiers stratégiques B-1B américains sur la base aérienne d'Ørland pour s'entraîner quelques semaines avec l'armée de l'air norvégienne, qui garde les frontières septentrionales de l'Otan.

"La décision d'Oslo est une nouvelle étape dans une série d'autres événements semblables", a ajouté M. Zakharova, qui a évoqué la présence "permanente" d'unités d'infanterie de marine "américaines, britanniques et néerlandaises" dans le nord de la Norvège.

Elle a également mentionné la création d'un "port pour l'entretien de sous-marins nucléaires américains" près de Tromsø.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'Arabie Saoudite annonce avoir intercepté un missile et des drones



L'Arabie saoudite a annoncé jeudi avoir intercepté un missile balistique et deux drones lancés vers son territoire par les rebelles Houthis du Yémen, au lendemain d'un tir des rebelles sur un aéroport saoudien.

Les Houthis, qui luttent contre le gouvernement yéménite ont intensifié leurs attaques contre le royaume saoudien et contre les forces yéménites soutenues par Ryad.

Cette recrudescence des atta-

ques intervient quelques jours après que les Etats-Unis ont décidé de retirer les rebelles de leur liste des organisations considérées comme terroristes et de relancer les efforts en vue de mettre fin au conflit qui dure depuis six ans.

La coalition militaire menée par Ryadh a annoncé qu'un drone armé lancé par des rebelles yéménites avait été intercepté jeudi matin.

Ce drone visait la ville garnison de Khamis Mushait, dans le

sud de l'Arabie saoudite, qui abrite une importante base aérienne, et il a été détruit avant d'atteindre son objectif, a déclaré Turki al-Maliki, porte-parole de la coalition, cité par l'agence de presse officielle saoudienne SPA.

Quelques heures plus tard, la coalition a annoncé qu'elle avait aussi intercepté un missile balistique lancé par les rebelles vers Khamis Mushait et un autre drone chargé d'explosif qui visait la même région du territoire saoudien.

**Tunisie:
reprise des
protestations
pour des emplois**



Quelques dizaines de jeunes ont bloqué vendredi des routes à Tataouine dans le sud de la Tunisie pour dénoncer les promesses non tenues du gouvernement qui s'était engagé à fournir des emplois et des investissements.

En novembre 2020, le gouvernement de Hichem Mechichi a conclu un accord avec des responsables syndicaux et des membres d'une coordination qui avait bloqué des semaines durant la production pétrolière pour réclamer des fonds pour cette région marginalisée.

Trois mois après, rien ne s'est concrétisé selon la coordination, qui a donc relancé des protestations au moment où M. Mechichi est en plein bras de fer avec le président Kais Saïed au sujet d'un remaniement ministériel. Des protestataires ont incendié des pneus et d'autres ont obligé des commerçants à fermer leurs boutiques pour participer au mouvement de protestation, critiqué par certains habitants, a constaté un correspondant de l'AFP.

La veille, l'armée était intervenue pour empêcher une dizaine de membres de cette coordination d'accéder au site pétrolier d'El-Kamour où ils menaçaient de fermer un pipeline, a indiqué la coordination sur sa page Facebook.

«Le régime marocain représente une menace pour la région»



Le régime marocain représente une "menace pour la région" et sert les intérêts des Occidentaux, tout en faisant vivre les Marocains dans l'"illusion depuis l'indépendance", a déclaré l'opposant marocain, Mustapha Didi.

"Nous vivons dans l'illusion depuis l'indépendance. Ils nous ont fait croire que nous sommes indépendants (...) Notre peuple est exploité, nos richesses sont pillées car ce système est un protectorat de l'Occident dont il protège les intérêts", a déclaré Mustapha Didi dans un entretien à la chaîne de télévision, Canal Algérie, par Skype depuis Fès au Maroc, diffusé jeudi.

Il a souligné que les Marocains vivent aujourd'hui "sous un régime colonial (...) Et c'est à cau-

se du régime, que nous sommes entrés en conflit avec nos frères dans la région. Ce même régime est à la solde de la France".

Il dira, en outre, que "notre revendication est le départ de ce régime et sa chute (...) car ce régime est la cause de tous les problèmes dans la région". Il ajoute qu'au Maroc, ceux qui demandent leurs droits sont jetés dans des prisons secrètes, citant l'exemple de Nasser Zefzafi, figure emblématique du "Hirak du rif" qui a secoué le nord du Maroc en 2016. Des manifestants "réprimés par la police et qui ont été séquestrés" et "emprisonnés", a-t-il dit. Entretemps, "le Roi achetait des palais en France en octroyant des chèques et en offrant des dons aux Français", a-t-il affirmé.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

DES PRIÈRES À FORMULER

La plupart des hôteliers pestent et manifestent avec amertume leur désarroi. Ils se tournent vers l'Etat pour réclamer un retour à des normes d'activités conformes avec les investissements qu'ils ont engagés et on doit comprendre leurs insupportables situations. Leurs difficultés actuelles cependant ne représentent pas un cas isolé et ne pourraient être détachées du reste d'un vrai naufrage économique que le monde entier vit aujourd'hui. Le secteur du tourisme a été le premier frappé par une mise à mort inattendue.

Maillon essentiel de l'économie, l'hôtellerie a été prise en charge par des opérateurs dotés d'un courage certain avec un volontarisme spectaculaire et la plupart ont dû avoir recours à des crédits banquiers conséquents qu'ils ne sont plus en mesure d'honorer. Pour leur dé-

convenue, la catastrophique pandémie a mis par terre toutes les projections et a faussé tous les calculs établis par l'ensemble des acteurs de l'immobilier.

L'énorme déficit en infrastructures dans ce domaine a été largement comblé en de courtes années et la fluidité confortable des nuitées a engendré une satisfaction que les voyageurs recherchaient. La lourde rengaine des hôtels en permanence complets n'est plus qu'une vieille histoire à oublier. Mais on se rend compte aujourd'hui que l'activité hôtelière n'est pas allée plus loin que le bout de son nez. Séduite par le dynamisme des affaires induit par un activisme mar-

chand dû à une montée passagère au plus haut du prix du pétrole, l'hôtellerie n'a pas tenu compte de la névralgie du tourisme algérien.

Qu'en est-il alors des pays autrement plus outillés et qui n'ont que le label hôtelier comme seul et unique moyen de survie ? Leur drame est complet, si total qu'il va falloir se dépêtrer pour tenter de donner un nouveau sens et un habit original aux déplacements et aux voyages tant il est certain que le tourisme, avec l'ensemble des attributs qui l'articulent, voit maintenant son visage totalement défiguré.

Les frontières partout closes et les avions cloués pour encore une longue durée, les opérateurs du secteur, devant ce dramatique fait accompli, n'ont certainement plus que des prières à inlassablement formuler ou à changer de vie.